

Marcel Violet

Ingénieur A et M

Ouvrage écrit avec la collaboration de

Michel REMY

Christian BEAU

L'ENERGIE COSMIQUE
AU SERVICE DE LA SANTE

OU

LE SECRET
DES PATRIARCHES

5^{ème} édition revue et augmentée

Le Courrier du Livre
22 rue de Seine 75006 Paris

ISBN 2-7029-0075-5
Le Courrier du Livre, 1979

AVANT-PROPOS DE LA PREMIERE EDITION	3
AVANT-PROPOS DE LA QUATRIEME EDITION	4
PREMIERE PARTIE	6
CHAPITRE 1	6
<i>L'ENERGIE ORGANISATRICE</i>	6
<i>DANS LA NATURE</i>	6
a) ESSAIS SUR L'ANIMAL.....	8
b) ESSAIS SUR L'HOMME	8
c) ESSAIS SUR LE VEGETAL	10
d) ESSAIS DANS LE DOMAINE CHIMIQUE.....	12
e) ESSAIS DANS LE DOMAINE PHYSICO-CHIMIQUE	13
CHAPITRE II.....	16
<i>LES APPAREILS</i>	16
CHAPITRE III	18
<i>SI PASTEUR S'ETAIT TROMPE</i>	18
CHAPITRE IV	21
<i>LE BILAN DU CIVILISE</i>	21
CHAPITRE V	25
<i>PERSPECTIVES</i>	25
CHAPITRE VI.....	34
<i>LES SENS DE L'HOMME</i>	34
<i>CONCLUSIONS</i>	36
<i>NOTE</i>	37
DEUXIEME PARTIE	38
<i>ANNEXE 1</i>	38
a) L'EAU.....	38
<i>ANNEXE 2</i>	39
b) LES PHENOMENES A VARIATION PERIODIQUE.....	39
<i>ANNEXE 3</i>	41
c) DECHARGE ELECTRIQUE SILENCIEUSE DANS L' AIR AVEC ELECTRODES ISOLANTES	41
<i>ANNEXE 4</i>	42
d) LES OLIGO-ELEMENTS	42
e) ACTION DES METAUX EN OLIGO-ELEMENTS	46
<i>ANNEXE 5</i>	47
f) LA NON-TOXICITE DE L'EAU PREPAREE PAR LE PROCEDE VIOLET	47
<i>ANNEXE 6</i>	49
g) SUR LE TRAITEMENT ELECTRO-VIBRATOIRE DES EAUX ET DES VINS	49
h) RAPPORTS SUR LE TRAITEMENT ELECTRO-VIBRATOIRE DES EAUX	49
<i>ANNEXE 7</i>	51
i) OBSERVATIONS MEDICALES	51
j) OBSERVATIONS	54
<i>ANNEXE 8</i>	59
k) EXTRAIT D'UNE CONFERENCE FAITE PAR M. VINCENT.....	59
<i>ANNEXE 9</i>	60
l) QUELQUES TEMOIGNAGES.....	60
<i>ANNEXE 10</i>	64
m) CONCERNANT L' AGRICULTURE	64
<i>ANNEXE 11</i>	67
n) CONCERNANT L'ELEVAGE	67
o) SANTE – AUTO-DEFENSE – VITALITE JOIE DE VIVRE.....	72

A cette page, j'avais l'intention de faire figurer dans cette quatrième édition un résumé de mes travaux sur le "Cancer". Mais cela aurait retardé exagérément la parution qui devenait urgente. J'ai donc décidé de les annoncer simplement et de prier le Lecteur de se reporter à l'opuscule qui paraîtra dans quelques mois. Cependant, je vais donner un très bref résumé et j'y ajouterai un extrait d'une lettre qui m'a été adressée par le Médecin Colonel Laplane, Médecin Chef d'un grand hôpital. Selon moi, le "Cancer" n'est ni une maladie pathogène, ni une maladie virale, mais un état pathologique. Car, lorsqu'on se trouve en présence de virus au sein d'une tumeur, ceux-ci sont un effet et non une cause, la tumeur jouant le rôle d'abcès de fixation. Le "Cancer" est, je crois une maladie de carence, comparable au Scorbut, donc un état pathologique qui ne peut être amélioré que par la disparition de la cause. Or, la cause serait une anarchie de cellules provenant d'un dérèglement de l'élément jusqu'ici ignoré, qui est à la base de leur discipline de croissance, c'est à dire, d'une carence des ondes biologiques, d'origine cosmique qui sont à la base même de la vie. Cette hypothèse de travail semble confirmée par le fait que, nos divers procédés, basés sur leur exploitation, conduisent toujours à une amélioration parfois très spectaculaire dans l'état des malades. (voir lettre du Docteur Laplane). Notre technique des soins, purement naturopathe, ne s'oppose nullement aux autres techniques et peut-être menées concurremment. Elle ne présente en tout cas aucune contre-indication et a l'avantage important de supprimer rapidement les douleurs. On trouvera d'ailleurs, dans ce livre, dans sa deuxième partie, des opinions de Docteurs, sur l'évolution de malades traités uniquement à l'eau Polyvalente, à une époque où nous n'avions pas mis au point les traitements directs du sang, par une électrode introduite dans la veine. Nous tenons à la disposition des médecins des renseignements beaucoup plus complets sur nos méthodes dans ce domaine. Nous pourrions communiquer dans quelques mois, aux médecins seulement, l'opuscule en préparation résumant les expérimentations en cours.

AVANT-PROPOS DE LA PREMIERE EDITION

Lecteur qui venez d'ouvrir ce livre, j'ai une requête à vous présenter. Il y a beaucoup de chances pour que, dès les premières pages, vous soyez heurté par un exposé qui, bien souvent, va à l'encontre des théories admises. Mais, si vous n'êtes pas de ceux pour qui la science dit son dernier mot le jour où ils ont quitté la Faculté, si, au contraire, l'expérience vous a appris qu'il fallait souvent réviser et compléter, sinon abandonner totalement, les "vérités premières" apprises à l'école, vous vous souviendrez que la Physique nucléaire et l'Electronique sont en train de bouleverser votre vie, et qu'on ne peut plus, sans risquer à bref délai le ridicule, employer le mot : impossible. Je vous demande donc de ne pas vous braquer devant ce qui peut vous paraître, disons : improbable. Dites-vous que votre scepticisme n'a eu d'égal que le mien, et qu'il m'a fallu, année après année, accumuler les observations, les expériences, pour arriver à la période de conviction (je ne dis pas encore de certitude sur tous les points), où j'en suis actuellement. Lorsque le chercheur, qu'il s'appelle Galvani, Hertz ou Branly, se trouve en présence de phénomènes nouveaux, ne paraissant pas appartenir aux familles cataloguées, il ne dispose pour les étudier et les explorer d'aucun matériel, d'aucun instrument de mesure, pas même d'un lexique ! Il lui faut s'aventurer en aveugle dans un domaine inconnu, parfois (souvent!) dangereux. Alors, le processus est toujours le même. Partant des phénomènes observés, il tente de fabriquer "une hypothèse de travail". Lorsqu'il est arrivé à en trouver une qui lui paraît acceptable, il cherche. Par quelles expériences il va tenter de la confirmer, ou de l'infirmier. Et, de résultat en résultat ou il détruit l'hypothèse et repart à zéro, ou il l'enferme dans un réseau de plus en plus serré d'expérimentations qui le conduit de la probabilité à la conviction, puis, si tout va bien, à la certitude. Honnêtement, je dois dire que je n'en suis qu'au stade de la conviction, puisque l'appareil de mesure ou de détection directe (analogue à l'électroscope à feuille d'or ou au tube à limaille de Branly, pour l'Électricité et les Ondes Hertiennes) qui apportera enfin la certitude scientifique, est encore à découvrir. Cependant, je vous demande d'aller jusqu'au bout de l'ouvrage, annexes comprises, car ce n'est que de l'accumulation des probabilités découlant des constatations ou des expérimentations que résultera, pour vous, cette conviction qui a remplacé mon scepticisme. Et, si je me suis décidé à publier, en l'état, mes recherches, au risque de voir un autre s'attribuer le mérite de l'ultime découverte, c'est parce qu'il m'est apparu qu'ayant eu la chance d'entrouvrir le premier cette porte sur un inconnu qui se révèle prodigieusement riche pour l'homme, je n'avais pas le droit de conserver pour moi seul, le bénéfice de cette découverte. C'est dans cet esprit que, dès la première heure, j'ai soumis mes appareils, bien embryonnaires, à tous les scientifiques qui ont voulu m'accueillir. Loin de le redouter, je souhaite qu'un chercheur, plus heureux que moi, découvre ce que je n'ai pas pu trouver : le moyen de mesurer. Car je suis convaincu que ce jour, la parole de René Barthélémy : "Nous nous trouvons peut-être en présence de la plus grande découverte du siècle" se révélera prophétique, et que la découverte de la quatrième famille d'ondes (les ondes biologiques) marquera l'humanité le commencement

d'une Ere Nouvelle, où l'homme, bien armé. Luttera efficacement non seulement contre la maladie chronique, mais surtout contre la vieillesse et la déchéance qui annonce l'approche de la mort.

AVANT-PROPOS DE LA QUATRIEME EDITION

Les trois premières éditions nous ont valu un tel flot de lettres, la plupart d'approbation, que nous voulons, avant de soumettre au lecteur cette nouvelle édition, complètement transformée, corrigée et augmentée, le mettre en garde sur certains points encore litigieux. Lorsque, comme le disait Sabatier, on s'aventure dans ces régions obscures, encore inexploitées, qui sont aux confins des connaissances humaines, on commet inévitablement des erreurs de parcours. Mais si nous en avons commises, notre objectivité et l'honnêteté scientifique que l'on veut bien nous reconnaître, nous ont toujours permis de trouver la bonne route. Et la multiplicité des expérimentations, parfois parascientifiques, nous a permis d'encercler le problème d'un tel ensemble de contrôles, qu'il n'est plus possible de nier, actuellement, le caractère de stimulant biologique de l'Eau ou des produits traités par nos procédés. Dans tous les domaines, qu'il s'agisse de la vie courante, de l'aide apportée aux médecins dans le combat contre la maladie, de l'agriculture, de l'élevage, voire du domaine chimique, les résultats enregistrés sont probants. Quand René Barthélemy (de l'Institut) déclarait au cours d'une conférence : "Cette découverte aura d'imprévisibles conséquences", il faisait figure de devin. Nous découvrons tous les jours des applications nouvelles, et nous sommes noyés devant le flot de possibilités qui s'offre à nous, et nous ne savons souvent par quoi commencer. Le vieil ingénieur que je suis (85 ans) n'a pas la fatuité de se croire un grand scientifique dans ce domaine nouveau des vibrations à très haute fréquence, au niveau de l'atome, mais je me console en constatant que les "spécialistes" auprès desquels je me suis informé ont été, pour la plupart, hors d'état de me fournir autre chose que des théories, et n'ont pu, par conséquent, ni confirmer ni infirmer mes hypothèses. J'ai donc dû me rabattre sur l'expérimentation en poussant celle-ci à l'échelon industriel, en recherchant notamment quelle influence pouvait avoir l'origine de l'eau employée. Il suffit que celle-ci soit dans les normes d'une eau potable, peu minéralisée si possible et bactériologiquement pure. Des essais récents portant sur une eau provenant d'une nappe profonde(22 mètres) ayant son origine dans une forêt du Maine-et-Loire (1), ont donné des résultats satisfaisants d'une grande régularité. J'en suis là actuellement. J'énonce des faits, je les reproduis, et j'émet des hypothèses. Celles-ci fussent-elles erronées, les faits demeurent. Que le lecteur veuille bien, pour le moment, ne pas m'en demander plus. On trouvera dans ce livre un ensemble de nouvelles et très importantes observations sur les expérimentations menées par tous ceux qui ont bien voulu se pencher sur le problème. Nous espérons que le lecteur en tirera un enseignement, dont il pourra faire usage pour résoudre les problèmes qui se posent à lui-même. Nous acceptons toujours avec reconnaissance les collaborations que l'on voudra bien nous accorder, et qui nous seront précieuses pour franchir l'ultime étape de mise au point de cette découverte.

Note pour la 5^{ème} édition :

Confirmée dans son intention de réimpression de cet ouvrage par les demandes de nombreux adeptes des procédés du Laboratoire Marcel VIOLET.S.A., la direction actuelle a donc décidé de l'effectuer avec des compléments sur l'agriculture et l'élevage.

Docteur LAPLANE
Hôpital de Porto-Novo
Médecin Colonel
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

Monsieur Marcel VIOLET
5, Boulevard des Italiens
75 – PARIS – 2ème

Cher Monsieur,

Etant donné l'importance du cancer ici et surtout le stade auquel les malheureux qui en sont atteints nous arrivent, je me suis cru autorisé votre suite, à tenter une expérimentation par l'oscillothérapie sanguine selon votre technique (si j'ai bien compris: fil d'or cathérisant une veine au pli du coude et branchement de la sortie de votre multivibrateur sur le fil intraveineux) + isolement de la partie du fil d'or restée à l'extérieur de la veine.

Restait à préciser la durée d'application :

Un peu par similitude avec ce que faisait LAKHOVSKY avec son oscillateur à longueur d'onde multiple, j'ai pensé qu'une séance de 10 minutes tous les 5 ou 6 jours devait pouvoir être efficace. En fait, j'ai été rapidement amené à réduire cette durée de moitié car sans cela j'avais de violentes réactions douloureuses au niveau du foyer cancéreux dans les quelques heures qui suivent la séance. Comme pour toute thérapeutique efficace, il paraît y avoir avec l'oscillothérapie une réactivation suivie d'une période de rémission assez spectaculaire et que les trois malades que j'ai entrepris :

- (1) un ostéosarcome de l'épaule chez une jeune institutrice de 22 ans très évolutif,
- (2) une ostéolyse de l'os iliaque métastase probable d'un néo primitif du foie,
- (3) un cancer du foie généralisé, sont très enchantés de ce traitement et après trois séances accusent une très nette amélioration de leur état général parallèlement à la réduction des antalgiques, à un meilleur sommeil et à une reprise de l'appétit. Ces malades qui faisaient des clochers thermiques vespéraux sont devenus apyrétiques depuis quelques jours.

Quant à l'évolution du processus tumoral, elle paraît stoppée ceci est particulièrement évident chez la jeune femme atteinte d'ostéosarcome de l'épaule dont les lésions doubleraient pratiquement d'étendue toutes les quarante-huit heures. J'ai observé en outre que pendant la séance les malades accusent une impression de chaleur douce et de frémissements dans la région tumorale.

Bien que les ondes courtes émanant de votre appareil soient émises avec une intensité négligeable et apparemment incapable de provoquer un effet thermique, on peut émettre avec LAKHOVSKY l'hypothèse que les cellules cancéreuses oscillent sur des fréquences différentes des cellules normales et que celles-ci ne sont pas incommodées par oscillothérapie tandis que les cellules cancéreuses opposant une résistance à l'oscillation s'échauffent légèrement, prélude possible à leur nécrose.

Je pense même que ces impressions subjectives localisées peuvent permettre de faire le diagnostic topographique d'un non-primitif caché, dont on ne voit apparaître cliniquement que les métastases (observation.2).

Voilà mes premières constatations, ne nous hâtons pas de crier victoire, mais les premiers résultats sont encourageants, ne serait-ce que parce que l'oscillothérapie sanguine entraîne la cessation des douleurs.

signé: LAPLANE

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE 1

L'ENERGIE ORGANISATRICE DANS LA NATURE

De tous les mystères avec lesquels l'homme se trouve constamment confronté, le plus quotidien, le plus angoissant aussi, est incontestablement celui de la vie. Qu'est-ce que la vie? Quelle est cette force mystérieuse glanant dans l'univers des molécules de matière inerte et les assemblant, les organisant pour constituer des êtres vivants? Là plus que partout ailleurs, il est particulièrement ardu de "définir". Une science s'est formée, qui a pour but d'étudier la vie: c'est la biologie, la science de la vie. A la recherche de la définition de la vie elle-même, un grand biologiste, FRED VLES, professeur de Physique biologique à l'Université de Strasbourg, a donné de la biologie la définition suivante: " La biologie est pour la grande part la science de l'eau." On constate en effet que l'eau est toujours nécessaire à la vie. Partout où il y a de la vie, il y a de l'eau, et là où il n'y a pas d'eau il n'y a pas de vie. Tous les végétaux et tous les animaux contiennent de l'eau. "Le degré d'organisation zoologique, écrit le professeur L.-Cl. Vincent (La Technique de l'Eau déc. 1960, p.8) augmente avec le pourcentage d'eau, ou avec l'inverse de la concentration en cations (Na, Mg, K, Ca), Annélides: 547 mEq/cath/lit. Coléoptères: 230. Chien: 160. Homme: 149". Plus loin "La vie, de la jeunesse à la vieillesse est une déshydratation. Le nouveau-né contient 85% d'eau, le vieillard extrême n'en contient plus que 60%." Considérée au point de vue pondéral, l'alimentation de tout être vivant est essentiellement composée d'eau. Les fruits frais et les légumes en contiennent entre 80 et 95%. Les aliments "secs" même en contiennent des proportions importantes. Le pain, par exemple, en contient 25%. On peut d'ailleurs se passer d'aliments pendant des semaines, mais on ne peut se passer d'eau que quelques jours. Mais quelle est la nature du rôle joué par l'eau dans le mécanisme de la vie? Si l'on admet qu'elle joue seulement le rôle d'un solvant ou d'un catalyseur, on n'explique pas pour autant l'origine de l'énergie vivante, que le langage populaire désigne sous le nom d'étincelle, qui se développe depuis la conception jusqu'à l'âge adulte, puis diminue pendant la vieillesse. Il ne semble pas, en tout cas, que l'eau produise dans les organismes de l'énergie d'origine chimique, comme le font les aliments énergétiques (lipides, glucides). Si cependant elle joue un rôle fondamental dans la formation de la matière vivante, dans l'animation de la matière, elle doit pouvoir céder, dans certaines conditions, une certaine forme d'énergie organisatrice. De quelle nature peut être cette énergie? La connaissance de cette nature semble pouvoir se confondre avec la connaissance du mécanisme même de la vie. Dans le domaine énergétique, il est impossible de ne pas penser aux étonnantes propriétés de l'eau, qui est le composé chimique apparemment le plus simple, et le plus commun, mais aussi le plus déroutant. (voir annexe 1) Sous l'aspect énergétique, l'eau est surtout caractérisée par la propriété d'entrer en résonance avec toutes sortes de fréquences couvrant toutes les gammes possibles de vibrations. On est naturellement amené à se demander si ses propriétés de superhétérodyne ne sont pas à la base du rôle de l'eau dans le mécanisme de la vie. Ceci étant pris comme hypothèse de travail, quelles expériences peut-on tenter, quelles observations peut-on faire dans la nature, qui viennent la confirmer ou l'infirmier?

*

Tous les maraîchers connaissent le pouvoir accélérateur végétatif d'une pluie d'orage, qui fait monter les salades. On connaît aussi le pouvoir fertilisant des eaux d'orages. On a supposé que ce pouvoir venait de composés chimiques produits dans l'atmosphère par les décharges électriques, et solubilisés dans l'eau de pluie, en particulier de composés nitrés. Mais tous les essais tentés pour reproduire les propriétés des eaux d'orage en leur donnant la composition chimique observée ont échoué. Leur pouvoir n'est pas de nature chimique. Les maraîchers font séjourner l'eau destinée à l'arrosage de leurs légumes dans des bassins peu profonds exposés aux rayons solaires, et ne l'utilisent qu'après une assez longue exposition. L'eau s'échauffe ainsi légèrement, et l'on croit habituellement que c'est là ce qui la rend plus active. Ce n'est pourtant pas exact, car la même eau, chauffée artificiellement, sans être exposée aux rayons solaires, n'acquiert aucun pouvoir fertilisant spécial. Dans le règne animal, on connaît également l'attraction qu'exercent les eaux d'orage sur les animaux de la ferme, qui abandonnent leurs abreuvoirs pour boire de préférence l'eau qui ruisselle pendant les orages. On peut

en conclure, tant dans le domaine végétal que dans le domaine animal, que les pluies d'orage ont des propriétés tout à fait spéciales en rapport avec les phénomènes biologiques, et qui, pour autant que l'analyse permette de l'affirmer, ne sont pas de nature chimique. Il est évident que si l'on pouvait identifier et canaliser ces phénomènes, on disposerait d'un moyen d'agir directement sur la vie. Or, au cours de travaux entrepris en 1938 en liaison avec les spécialistes de la Section Technique de l'Armée, le hasard d'une expérience interrompue devait me mettre sur le chemin de l'explication de ces phénomènes. J'étudiais les réactions de cultures microbiennes exposées aux différentes couleurs du spectre. Ayant dû interrompre un examen, et pour soustraire mes préparations à l'action du rayonnement coloré, je les recouvris, sans dérégler l'appareil, d'un écran constitué par une peau de cobaye tannée, tendue sur un cadre de bois. Un quart d'heure plus tard, j'eus la surprise de constater en reprenant l'expérience, que des modifications profondes, et apparemment inexplicables, s'étaient produites pendant la période supposée d'arrêt. Les expériences de contrôle qui suivirent me confirmèrent l'existence d'un rayonnement pénétrant non lumineux qui, associé au rayonnement lumineux visible, en modifiait profondément l'action et pouvait même, dans certains cas, en changer le sens; elles m'apprirent également que l'eau soumise à l'action de ce rayonnement paraissait l'emmagasiner et que l'on obtenait les mêmes résultats en soumettant les cultures microbiennes à l'eau préalablement exposée, ou au rayonnement direct. Une autre expérience avait eu lieu presque au début de mes recherches. Elle s'apparente étroitement à la précédente. A l'époque où je recherchais, pour mes travaux, une eau chimiquement pure, j'ai fabriqué plusieurs litres d'eau synthétique, en condensant dans un serpentin refroidi les gaz de combustion d'une flamme d'hydrogène. Ayant mis dans un cristalliseur environ un litre de cette eau, j'y déposai un têtard de grenouille, tout frétilant. L'animal s'immobilisa presque instantanément, membres tendus : il était mort. Je fis barboter de l'air dans cette eau pour l'aérer, puis j'y mis un second têtard. Le résultat fut le même. J'enfermai alors cette eau synthétique aérée dans un ballon de verre, le scellai au chalumeau, puis déposai le ballon sur mon balcon. C'était l'été. Un mois après, je repris le ballon, brisai la pointe et le vidai dans un cristalliseur. Dans cette eau, je mis à nouveau des têtards. Ceux-ci, loin de s'immobiliser comme leurs frères, un mois auparavant, frétilèrent et prospérèrent. Cette "eau de mort" était, après exposition devenue une eau "vitale". La preuve semblait faite. Une eau ordinaire, soumise aux radiations dans lesquelles le globe est baigné, s'imprègne de ces radiations. Elle devient *vitale* et entretient la vie. Chauffée au-dessus de 65° ou mise en contact prolongé avec un métal, elle perd ses radiations et redevient une eau de mort. Pourtant, elle reste, chimiquement, toujours identique à elle-même. Ces diverses observations constituent une confirmation - sinon une preuve formelle - de la justesse de l'hypothèse de travail précédente. Elles semblent établir que le rôle fondamental de l'eau en biologie tient essentiellement à sa capacité d'absorber, puis de restituer, certains rayonnements capables par ailleurs de jouer un rôle directement actif sur substances vivantes. Ces rayonnements constitueraient-ils donc "l'énergie vitale"? Peut-être tenions-nous là une explication plausible des propriétés particulières de la lumière lunaire, laquelle est "polarisée", la lune jouant le rôle d'un miroir dans la réflexion de la lumière solaire. Que d'horizons nouveaux s'ouvraient à nous! Que d'inconnues à résoudre! La guerre survint, et m'obligea à interrompre mes recherches pour me consacrer à d'autres occupations. J'avais cependant conservé la liaison avec les Officiers de la Section Technique de l'Armée, et lorsqu'en 1948, je reçus du général Sabatier, son remarquable travail, se fut pour moi un trait de lumière. (voir annexe 2) Les extrapolations de Sabatier et la question qu'il posait : "Sommes-nous en présence des Ondes Biologiques?" trouvaient leur réponse dans mes expériences. Nous touchions indiscutablement aux origines de la Vie et, peut-être, à la Vie elle-même. Nous allons essayer d'exposer, en y mettant un peu d'ordre, tout un ensemble d'expérience qui ont eu lieu, dans un empirisme complet au début, puis s'ordonnant au fur et à mesure que les résultats apparaissaient, pour atteindre enfin le stade du contrôle systématique, en attendant celui de la connaissance scientifique complète.

*

Les premières expériences consistèrent à tenter de capter, sur une antenne, les différentes radiations, de les séparer au moyen de filtres appropriés et de donner à des échantillons d'eau les qualités analogues à celles que nous avons constatées par exposition au rayonnement direct. Ces premiers essais furent décevants, jusqu'au jour où un ingénieur de mes amis, radiesthésiste à ses heures, me conseilla d'abandonner mes condensateurs à diélectrique classique et de leur substituer des condensateurs dont le diélectrique serait de la cire d'abeilles. Le résultat fut immédiat. Je fus à même de produire une eau dont les effets accélérateurs sur la germination des graines permettaient des contrôles et des mesures. Nous sommes restés de longues années à utiliser le phénomène sans pouvoir l'expliquer. Ce n'est que tout récemment, grâce au progrès incessant de l'électronique, que l'on a pu enfin constater que l'utilisation du diélectrique "cire d'abeilles" modifiait profondément le tracé des courants oscillatoires obtenus au moyen des condensateurs en recouvrant la sinusoïde initiale d'une infinité d'ondes secondaires à fréquence extraordinairement élevée, baptisées du fait de leur trace: "grass harmonics",

soit ondes en formes d'herbes. Ce phénomène a fait l'objet d'une communication à l'Académie des sciences (17 juillet 1957) de MM. Jatar et Sharma: " A l'allure sinusoïdale du courant se superposent de très nombreuses harmoniques de très grande fréquence. Examinées à l'oscillographe, ces harmoniques sont tellement nombreuses et aiguës qu'elles s'inscrivent sur la sinusoïde fondamentale comme du "gazon"; c'est pourquoi les Anglo-Saxons les appellent "grass harmonics". (voir annexe 3)

a) ESSAIS SUR L'ANIMAL

On a fait absorber de grosses quantités d'eau traitée à des cobayes en vue de déceler des contre-indications éventuelles, ou des effets génétiques possibles. Cette expérience fut suggérée par des médecins qui craignaient que, comme le rayon X, les ondes biologiques ne donnent des effets à retardements imprévu: mutations, etc. Sept générations de cobayes furent élevées et contrôlées. Le résultat fit apparaître que:

- aucune mutation génétique ne se produisit
- les animaux atteignaient parfois un âge double de l'âge limite habituel des cobayes
- les animaux qui reçurent ultérieurement des injections de virus dangereux, les supportèrent parfaitement.

Ils construisaient au point d'inoculation un petit kyste membraneux qui subsistait pendant des mois, jusqu'à ce que les virus ainsi isolés de l'organisme aient perdu leur virulence. On a fait absorber de l'eau traitée à des souris. Nous en avions dans un cristalloir rond, des souris blanches sur un lit de farine; un grillage à larges mailles le recouvrait. Pour abreuver les souris, nous piquions au travers des mailles, des ampoules de verres remplies d'eau ordinaire, dont la pointe était cassée, et les souris venaient téter les ampoules. Ayant eu un jour la curiosité de mêler des ampoules d'eau traitée aux ampoules d'eau ordinaire, nous eûmes la surprise de constater que les souris s'abreuvaient uniquement aux ampoules d'eau traitée. D'autres expériences ont été faites à la Société Scientifique Alimentaire, sur des rats sous-alimentés en période de croissance. (voir annexe 5). On a fait boire de l'eau traitée à un cheval de trot qui avait auparavant trotté le kilomètre en une minute vingt-deux, mais avait alors perdu sa pointe de vitesse, et n'était plus utilisable que comme étalon. Au bout de quelque temps, il trottait de nouveau régulièrement le kilomètre en 1'22 et ses capacités de reproducteur s'étaient notablement accrues. On a fait absorber de l'eau traitée, comme ration liquide, à des agneaux, pendant que des lots témoins, en tous points semblables le plus possible, absorbaient de l'eau ordinaire. Les différences suivantes sont apparues:

- contrairement aux témoins, les lots traités ne présentèrent jamais de maladie ni de mortalité.
- Le poids des animaux recevant de l'eau traitée, atteignait en moyenne 37 kilos lorsque les témoins atteignaient 33 kilos. Les spécialistes les estimaient cependant à vue au même poids, et étaient fort étonnés de constater la différence sur la bascule.
- Le rendement en viande était de 58% pour les animaux recevant de l'eau traitée, contre 54% seulement pour les témoins. Ce résultat était d'ailleurs totalement imprévisible...

b) ESSAIS SUR L'HOMME

1. Auto observation

L'auteur de ces lignes, victimes en 1942 d'un infarctus du myocarde consécutif au surmenage et aux soucis professionnels, croit devoir à l'eau traitée d'être encore en vie et en pleine activité vingt ans plus tard. Le professeur qui me soignait en 1942, et m'avait interdit toute activité professionnelle, crut devoir prévenir ma femme, que la fin était proche. A cette époque, des expériences avaient été faites avec l'eau sur des animaux de laboratoire, mais sachant que l'eau traitée devait son activité à des radiations d'une fréquence supérieure à celle des rayons durs des rayons X, aucun médecin n'osait entreprendre des essais sur l'homme, car on craignait des effets à retardement possibles analogues à ceux qui furent découverts quelques années après les premiers emplois médicaux des rayons X dans lesquels on voyait alors une panacée universelle. A cette époque, ne craignant plus de toute façon les effets à retardement, j'ai commencé à boire de l'eau traitée à la dose d'un litre par jour. En quatre mois, la guérison intervenait : l'électrocardiogramme redevenait pratiquement normal, ainsi que

l'aorte, précédemment déroulée et spiralée. D'autre part, j'ai pu constater que j'ai pratiquement cessé de vieillir depuis que j'ai commencé à prendre régulièrement de l'eau traitée. Je ne sais plus ce que c'est la fatigue, physique ou cérébrale, et un test récent a montré que mes réflexes auditifs et visuels à 75 ans me classaient dans une catégorie où l'on ne trouve pas plus de 10% des jeunes gens de vingt ans. Ces constatations ont été confirmées par de nombreuses personnes âgées qui, autour de moi, ont absorbé régulièrement de l'eau traitée pendant une dizaine d'années, et ont retrouvé un état organique qu'elles croyaient perdu à jamais.

2. Influence sur la "forme"

Un athlète fut mis en observation avant de prendre de l'eau. Effectuant chaque jour des séances de saut en hauteur, il atteignait de temps en temps son record personnel, 1,85m, mais sautait le plus souvent entre 1,75m et 1,80m. Après quinze jours d'absorption régulière d'eau, il sauta chaque jour 1,84m ou 1,85m. Il ne dépassa toutefois jamais son record. L'eau l'avait installé dans une forme permanente, sans lui donner des possibilités supérieures. D'une manière générale, l'effet le plus sensible sur l'homme bien portant, est une résistance accrue à la fatigue. Il est apparu d'autre part chez les personnes qui en ont pris continuellement pendant cinq ans et plus, que l'âge physiologique cessait en quelque sorte de progresser: l'organisme cessait de vieillir, ou vieillissait à l'extrême ralenti. Cette observation courante confirme l'hypothèse selon laquelle l'homme vieillirait actuellement à un rythme anormalement rapide, par suite de conditions de vie ne lui convenant pas ou plus. L'anomalie de ces conditions de vie semblerait résulter d'une carence chronique en radiations biologiques. L'absorption de ces radiations avec l'eau traitée rétablirait donc simplement chez l'homme le rythme normal du vieillissement que l'on constate par ailleurs chez tous les mammifères sauvages, qui ont été d'autre part reconnus capables de distinguer l'eau riche en ondes biologiques, et de la choisir chaque fois que l'occasion se présente. Une curieuse observation a été faite sur un couple, dont la femme pesait 108 kilos, alors que le mari n'avait que la peau sur les os. Il leur fut conseillé à tous deux de prendre la même eau traitée, la femme pour maigrir, le mari pour grossir. C'est effectivement le résultat qui a été obtenu, mais ils eurent toutes les peines du monde à admettre que le même produit puisse faire grossir l'un et maigrir l'autre. Ils n'avaient pas compris que l'eau agit en fait par les ondes biologiques, en rééquilibrant un métabolisme défectueux, dont la déficience produisait la maigreur chez l'un, l'embonpoint chez l'autre.

3. Influence sur l'autodéfense

A la demande du médecin-chef, tous les malades et tout le personnel d'un des plus grands hôpitaux de France (3600 lits) reçurent quotidiennement de l'eau traitée. Au bout de six mois, un rapport fut adressé à l'Académie de Médecine, qui publia les conclusions dans son bulletin officiel. (voir annexe 6) Il apparut d'autre part, à la suite de ces essais que de nombreux essais faits par des médecins dans leur clientèle et sous leur contrôle, que :

- Dans un petit nombre de cas, l'absorption de l'eau déclenche des réactions diverses, par exemple de la température. On constate alors que l'organisme était en train de subir passivement une attaque microbienne telle que la tuberculose pulmonaire, contre laquelle il ne réagissait pas, faute de disposer de forces d'autodéfense suffisantes. L'absorption de l'eau restaurant l'autodéfense permet à l'organisme d'engager la lutte contre les agresseurs, ce qui détermine des réactions diverses. Les réactions constituant un "signal d'alarme", il devient alors possible d'instituer un traitement énergétique, alors que, sans signal d'alarme, la situation se serait détériorée insidieusement.
- D'une manière générale, tout se passe comme si le fait de prendre de l'eau pendant un traitement, renforçait l'efficacité du traitement et le pouvoir des médicaments. Il est, de ce fait, possible de diminuer sensiblement les doses de médicaments (50%) tout en obtenant le même effet thérapeutique. Cette circonstance est particulièrement intéressante quand il s'agit d'un médicament toxique, pour lequel le seuil d'efficacité thérapeutique est voisin du deuil de toxicité. (c'est le cas par exemple dans presque tous les essais de traitement chimique du cancer et de nombreuses autres maladies) Il devient alors possible, en ajoutant de l'eau, d'abaisser le seuil d'efficacité thérapeutique, ce qui ouvre de nouvelles possibilités.

- L'efficacité d'un traitement homéopathique paraît fortement accrue et accélérée par absorption de l'eau traitée. Dans ce cas particulier, il ne semble pas que les doses doivent être modifiées.

c) ESSAIS SUR LE VEGETAL

A la demande du Ministère de l'Agriculture, il fut procédé à des essais systématiques de l'influence des ondes biologiques sur la croissance et la composition des plantes. Différents procédés sont utilisés, notamment :

- Trempage des graines dans de l'eau traitée par les ondes biologiques. Les graines séjournent en général 15 minutes dans l'eau avant d'être mises en terre. L'expérience était comparée à la croissance de plantes témoins dont les graines étaient simplement trempées dans de l'eau non traitée.
- Arrosage des plantes avec de l'eau traitée diluée.
- Traitement des plantes avec des gaz chargés d'ondes biologiques.

Les expériences sont complétées par des expériences témoins identiques, effectuées en même temps, mais avec de l'eau de même nature, non traitée. Les premiers résultats ont déjà été enregistrés :

Carottes de Croissy

Récoltées après huit semaines de végétation, en même temps que les témoins. Les témoins pèsent en moyenne 60 grammes. Les plantes traitées pèsent en moyenne 80 grammes, certains sujets exceptionnels atteignant 1200 grammes. L'analyse de la composition (minéraux, vitamines, etc.) ne révèle aucune différence. La saveur et la consistance sont apparemment identiques.

Blé et orge.

Il n'a pas été possible de comparer les rendements avec précision, un violent orage ayant fait "verser" les parcelles témoins, alors que la partie traitée n'était pas atteinte. La paille de la partie traitée était indiscutablement beaucoup plus résistante.

Betteraves sucrières.

Les betteraves dont les graines avaient été trempées dans l'eau traitée ont donné en moyenne 1 point de sucre de plus que les témoins. (9,8 au lieu de 8,8)

Betteraves fourragères

La partie témoin a donné 99 tonnes à l'hectare. Poids moyen, 2 kilos. La partie dont les semences avaient subi le trempage, a donné 113 tonnes à l'hectare. Poids moyen, 2,250 à 2,300 kilos. La partie dont les semences avaient été traitées, mais qui avait en outre subi un arrosage à mi-végétation, a donné 126 tonnes à l'hectare. Poids moyen, 2,4 kilos avec des sujets atteignant 8 kilos. Les analyses très précises effectuées sur différents sujets n'ont révélé aucune différence de composition.

Pommes de terre

Toute une série d'essais effectués sur les pommes de terre devait conduire à des résultats tels que la conclusion qui en découle est d'une importance capitale dans l'évolution de la biologie.

1^{ère} expérience.

Des pommes de terre de semences furent trempées quelques minutes dans de l'eau traitée, et mises en clayettes. La moitié de ces clayettes furent empilées, et recouvertes d'une bâche imperméable. Sous cette bâche, on fit déboucher une tuyauterie provenant d'un gonfleur de pneumatiques, envoyant sous la bâche un courant d'air ayant traversé les appareils de traitement. (Cet air traité, comprenant de l'oxygène traité, dont une partie d'ozone, et de l'azote traité, a une odeur *sui generis* particulière et très tenace.). Après un séjour de 24 heures sous la bâche, on effectua dans un champ homogène comme préparation et engrais, la plantation des trois séries de pommes de terre.

- Les pommes de terre d'origine, sans traitement.
- Les pommes de terre trempées dans l'eau traitée.

- Les pommes de terre trempées dans l'eau et traitées ensuite à l'air traité.

La végétation démarra d'abord dans le troisième lot, puis dans le second, et enfin dans le premier, les pommes de terre non traitées. Le décalage était d'environ quinze jours. Des sondages effectués en cours de végétation montraient que les rendements étaient dans le même ordre que l'apparition de la végétation. A l'arrachage, qui peut être commencé quinze jours plus tôt sur les pommes de terre traitées que sur les témoins, on constata une augmentation de rendement de 6 à 10% par rapport aux témoins. Mais où la surprise fut grande, c'est lorsqu'on s'aperçut, à l'analyse, que les pommes de terre traitées contenaient un pourcentage de fécule très supérieur à celui des témoins. Alors que ceux-ci accusaient 17% de fécule, très bonne moyenne normale, les autres accusaient 23%. On décida de faire la deuxième année l'expérience suivante : on sait qu'en matière de culture de pommes de terre, le plant doit être renouvelé chaque année, sans quoi, il se produit une dégénérescence, et le rendement tombe. Les cultivateurs achètent du plant, qui leur revient à plus de cinq fois le prix des pommes de terre de leur récolte, au lieu d'utiliser celles-ci. Or, nous avons replanté, après les avoir traitées, (d'où une économie de 200 F à l'hectare). Le rendement a encore augmenté, et la teneur en fécule a atteint le chiffre record de 26,9% !

2^{ème} expérience.

Deux caissettes de bois semblables furent emplies de sciure de bois. On planta dans l'une 3 pommes de terre non traitées et dans l'autre, 3 pommes de terre (absolument semblables) traitées. Les caissettes reçurent ensuite les arrosages périodiques d'eau ordinaire. La croissance des pommes de terre traitées fut beaucoup plus rapide, et lorsqu'après quelques semaines, on "récolta", il y avait dans la caissette non traitée 10 tubercules d'un poids total de 80 grammes, et dans la caissette traitée 7 tubercules d'un poids de 205 grammes ! Ces résultats, obtenus dans un milieu ne comprenant pas d'éléments nutritifs, sont particulièrement frappants.

3^{ème} expérience.

Des pommes de terre absolument semblables furent triées et mises en germination dans des boîtes.

- Le premier lot, arrosé d'eau ordinaire, est laissé à l'air.
- Le deuxième lot, arrosé d'eau traitée, en atmosphère traitée. Les photographies publiées montrent que les pommes de terre du deuxième lot présentent, au bout de quarante-huit heures, un chevelu de racines très important, alors que celles du premier lot sont restées semblables.

4^{ème} expérience.

Celle-ci fut faite dans un Centre national, et sera publiée en détail par ledit Centre. On sait qu'une pomme de terre doit avoir un temps de croissance minimum de quatre-vingt-dix jours, pour pouvoir émettre des germes et se reproduire. Or, des pommes de terre ayant dix ou douze jours de moins, ayant été traitées, germent correctement alors que les témoins pourrissent en terre. (Voir également les rapports de l'annexe 11.)

*

Voici un résumé des premiers résultats d'essais entrepris en 1967 dans des cultures maraîchères en serres, dans l'Aisne. Les plantes ont été arrosées à l'eau électro-vibrée en dilution à 10% deux fois à trois semaines d'intervalle après le semis.

Melons.

La différence de croissance entre les témoins et les traités est considérable. Les melons traités sont beaucoup plus grands, les feuilles beaucoup plus développées. On constate une importante différence de vitalité. On peut même constater que la grandeur des melons ainsi obtenus ne correspond plus au calibre des petits melons primeurs tel que le commerce le demande. Sur quelques plants de melons on appliqua le traitement lorsque la plante était en évolution. On a alors constaté que les fruits en bas présentaient la maladie des melons (mosaïque) et que les feuilles étaient rachitiques. Mais l'aspect de la plante poussée depuis le traitement laisse reconnaître l'action de l'eau car les nouvelles feuilles sont vigoureuses et absolument saines.

Concombres

Les traités sont beaucoup plus vigoureux, les fruits plus égaux et normalisés. Aucune maladie chez les traités, tandis que les témoins ne sont pas entièrement sains. Des graines de concombres, arrosées dans un bac de germination recouvert d'un verre, ont formé en peu de jours des racines extraordinairement développées, formant ensuite un enchevêtrement en surface sans s'enfoncer en profondeur. On dirait que les racines se plaisent dans l'atmosphère ionisée et humide.

Salades

Il a déjà été rapporté que les salades de serres ont changé de caractéristiques. Elles sont devenues velues et craquantes. On a constaté qu'elles poussaient beaucoup plus rapidement. Les nouvelles pousses en observation représentent à nouveau les mêmes caractéristiques.

Céleri

On a traité les graines de céleri (en les arrosant après semis) qui ne lèvent en général qu'à un pourcentage réduit. Le résultat a été stupéfiant car toutes les graines ont levé et forment un véritable tapis. L'augmentation de la germination est formidable car il n'y a plus de ratés.

Tomates

Il a déjà été fait un rapport sur le comportement des plants de tomates arrosés à l'eau électro-vibrée. Au lieu de pousser en hauteur elles se développent en largeur, formant des arbustes forts avec un tronc large de 2 cm de diamètre. L'abondance des grappes de fruits est spectaculaire. La tomate, au lieu d'être ronde, présente un aspect plat et est légèrement côtelée. On attend leur mûrissage pour observer l'évolution. Comme il s'agit d'hybrides on se demande quelle origine sera rejointe. Mais c'est un véritable succès au point de vue quantité. L'arbuste présente des fruits et des fleurs en même temps. Des grappes de fruits en bas, des fleurs en haut.

Fleurs

Des semis de capucines et sauges lèvent prématurément et donnent des plantes vigoureuses. Mais aussi, sur des fleurs coupées, on a pu constater l'effet de l'eau électro-vibrée. Des tulipes dans un vase avaient leurs tiges courbées. En ajoutant un verre d'eau électro-vibrée au contenu du vase, les tiges se sont redressées après une demi-heure et la fleur présentait un aspect impeccable. Il est à noter d'une façon général que pour les graines traitées comme ci-dessus indiqué, cela double la vitesse de germination (racine 16 cm après 2 à 3 jours).

Germination

Des essais méticuleux sont en cours depuis 1976 sur les germinations de semences dynamisées en clayettes dites herbagères ou légumières équipées de système d'arrosage automatisé. Les premières conclusions sont :

- gain de temps
- réduction de 30 à 50% des agents fertilisants
- produits de consommation pour l'animal plus assimilable (moindre consommation).

Il est probable que devant l'industrialisation des fermes d'élevage, et vu les résultats encourageants grâce au perfectionnement de la technique des herbagères, les procédés électro-vibrés et de Dynamisation Marcel Violet, avec dispersion des oligo-éléments, sont appelés à avoir une importante application dans cette nouvelle forme de culture.

d) ESSAIS DANS LE DOMAINE CHIMIQUE

L'eau traitée a la curieuse propriété de ressusciter les odeurs. On le constate par exemple avec une bouteille qui a contenu de l'eau de Cologne, et qui a été lavée par tous les procédés connus. Si l'on met de l'eau ordinaire, que l'on y laisse séjourner pendant quinze jours on n'y décèle alors aucune odeur et aucun goût. On remplace alors l'eau ordinaire par de l'eau traitée, on laisse séjourner six heures et on la sent ; c'est de l'eau de Cologne ! On a mis dans une bouteille du chlorate de soude (le quart de la bouteille environ), et on l'a remplie d'eau traitée. On a bouché hermétiquement la bouteille, et on l'a enterrée à moitié dans du gazon. Le gazon a été détruit en quelques jours dans un cercle dont la bouteille marquait le centre.

La présence de l'eau traitée accélère les réactions dans la fabrication du savon par le procédé dit "froid", dans le décalaminage des tôles et aciers. La présence d'eau traitée dans les bains peut réduire de moitié la durée de cette opération.

e) ESSAIS DANS LE DOMAINE PHYSICO-CHIMIQUE

Des essais ont été effectués à la Section Technique de l'Armée, sur un certain nombre de véhicules automobiles, ayant reçu de l'eau traitée à l'électrode plomb dans leur batterie d'accus, et munis d'un ioniseur à l'entrée du carburateur.

Première série d'essais (mars août 1946) :

- Sur 11 CV Citroën traction-avant. Cette voiture a été en service permanent pendant trois mois et demi, en ville et sur route, conduite toujours par le même chauffeur, sur un parcours total de 9 000 kilomètres. la consommation moyenne, qui était primitivement de 11,5 litres aux cent kilomètres compteur, correspondant à 12,7 litres "vrais", est passé à 8 litres compteur et 9 "vrais", consommation constatée sur parcours de 220 km parcouru à 80 km de moyenne. Il a été constaté que le moteur avait gagné en régularité, en souplesse, en puissance, en silence et en aptitude à monter les côtes.
- Sur divers véhicules – essayés dans d'autres services officiels – les résultats se sont montrés positifs, avec la réalisation d'une notable économie d'essence et d'une souplesse et d'une régularisation exceptionnelles. Mais ces résultats se sont montrés variables d'une voiture à l'autre : d'autant meilleurs que la voiture est plus rapide et plus forte, et sur la même voiture, variation intermittente de puissance, analogue à une sorte de fading.

Conclusions de cette première série d'essais

Pratiquement, on constate :

1. Une amélioration certaine, bien qu'irrégulière, de la performance des véhicules.
2. Une souplesse et une régularité exceptionnelles; un gain de puissance; une diminution des vibrations du moteur; une influence favorable sur l'usure, le silence et l'agrément de la conduite.
3. Une économie de carburant de l'ordre de 20%.
4. Aucun inconvénient pour le véhicule.

Deuxième série d'essais (avril à oct. 1947)

Pour obtenir les résultats les plus nets possibles, le Service Technique décida d'équiper tous les véhicules utilisés journallement dans cette organisation, de manière à en contrôler méthodiquement la marche. Ces véhicules comprenaient : 8 voitures de tourisme de 11 à 22 chevaux, 1 camion et 1 camionnette.

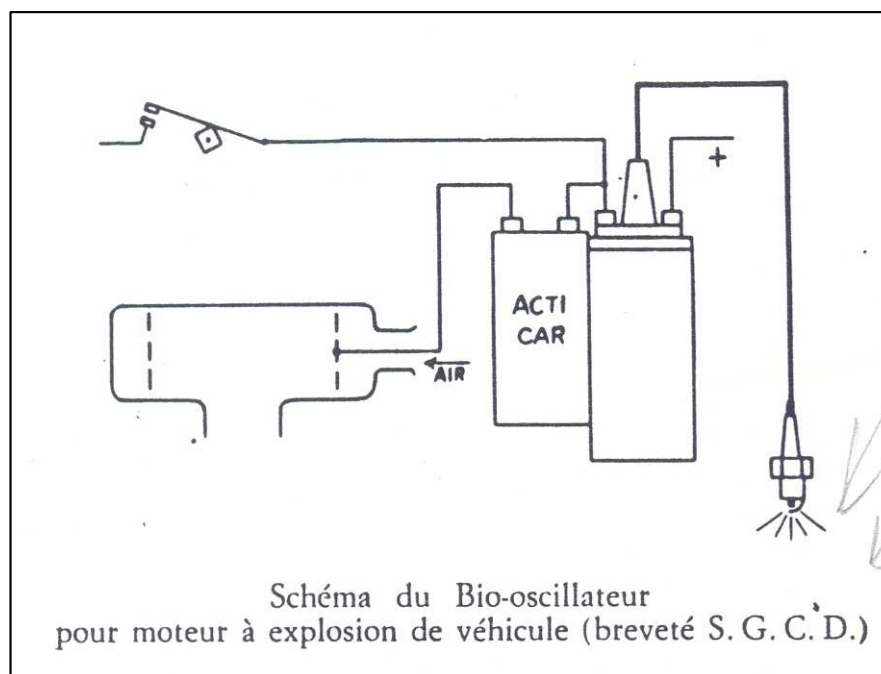
Conclusions de cette deuxième série d'essais.

Sur ces véhicules de modèles, de carburateurs, d'état mécanique et de conducteurs différents, il a été constaté les mêmes améliorations que dans la première série d'essais, mais avec une grande régularité, en particulier en ce qui concerne le fading qui avait disparu. La conclusion officielle de ces essais est que "le dispositif essayé, à performances égales, rend les véhicules plus agréables à conduire, tout en diminuant la consommation, et ceci d'autant plus que la cylindrée est plus forte". Bien entendu, cette période d'expériences s'est échelonnée sur des années, au cours desquelles j'eus la chance de voir de très grands savants s'intéresser à la question, et m'aider avec tout le poids de leur science et de leurs moyens d'action. C'est ainsi que René Barthélémy, de l'Institut, entreprit des recherches systématiques pour tenter d'identifier mes longueurs d'ondes et qu'il put déclarer, après des mois de recherches, et après avoir eu connaissance des travaux de Sabatier :

1. Vous êtes indiscutablement en présence de phénomènes oscillatoires.
2. Mes recherches systématiques, allant de 0 à 124 ne m'ont permis de les détecter. Vous êtes au-delà...
3. L'hypothèse de Sabatier est probablement exacte et les effets constatés sur les organismes vivants tendent à le confirmer.

4. S'il en est ainsi, c'est le début d'une des plus grandes découvertes, par ses répercussions possibles.

Depuis, les nombreuses expériences effectuées ont conduit à penser que, si nous nous trouvions bien en présence d'ondes appartenant à une famille dont les fréquences couvrent une plage allant de 1024 à 1040 comme fréquence supérieure, cette famille pouvait parfaitement commencer, comme les trois premières familles à une fréquence beaucoup plus basse, très inférieure à 1024. Si René Barthélémy ne l'a pas détectée dans ses recherches jusqu'à cette fréquence, cela est probablement dû au fait qu'il s'agit de vibrations d'un autre ordre, ne réagissant pas aux appareils existants, *même à égalité de fréquence*. "C'est avec des appareils connus, écrit le général Sabatier (voir annexe 2) naturellement, que l'homme essaie de sonder les phénomènes inconnus; il ne peut pas faire autrement. Or, non moins naturellement, ceux-ci ne peuvent pas être justiciables de ceux-là, sauf hasard heureux qui permette d'entrevoir une base sur laquelle on peut concevoir un appareil nouveau. Il en est ainsi pour les futurs types de mouvements vibratoires, "à découvrir". Il a fallu deux siècles pour détecter les rayonnements électromagnétiques qui baignaient les laboratoires depuis la boule de soufre d'Otto de Guericke en 1650... jusqu'à Branly. Peut-être faudra-t-il longtemps encore avant que l'on arrive à détecter les ondes biologiques directement, et non plus seulement à travers certains de leurs effets sur les organismes vivants ? D'ailleurs, la difficulté est plus pratique que théorique, car si l'on peut assez facilement concevoir des appareils destinés à la détection de telle ou telle fréquence, leur construction, par contre, pose des problèmes techniquement impossibles à résoudre, quand la longueur d'onde correspondante est de l'ordre du milliardième de m... L'échelle de microminiaturisation correspondante est tellement réduite, que l'esprit s'enfoncé dans un abîme à essayer de le concevoir. Le problème ne se pose heureusement pas de la même façon en ce qui concerne les appareils de captation de ces fréquences. Bien entendu, les appareils de captation que nous utilisons au début, se perfectionnèrent au cours des années, et leur rendement, dérisoire à l'origine, permit enfin d'envisager une utilisation pratique dans les domaines les plus divers. Des brevets furent déposés dans de nombreux pays, et leur exploitation accéléra les progrès des recherches et des applications. (Brevet français n° 1.142.22 du 1er avril 1957, intitulé: Dispositif pour le traitement électro-vibratoire de l'eau et des différents corps ou liquides). Il est actuellement possible de faire le point, ce qui me permettra ensuite de conclure en présentant une nouvelle hypothèse, laquelle expliquerait la vie sur la Terre, la raison du vieillissement et de certaines maladies, et le moyen de lutter efficacement contre la sénescence anormalement prématurée de l'homme actuel.



Le bio-oscillateur pour moteur à explosion agit en émettant un champ qui améliore l'aptitude à se combiner de l'oxygène de l'air et du carburant. Il en résulte: une combustion plus facile, plus progressive, plus complète. Pour un véhicule de 6 à 10 CV, il est habituel d'obtenir sur la plupart des véhicules une économie d'essence substantielle. Le bio-oscillateur pour moteur à explosion est un appareil statique comportant un circuit à condensateur dont le diélectrique a des propriétés physiques particulières lorsqu'il est soumis à des tensions alternatives de formes convenables. Sous l'action des tensions qu'il reçoit de la bobine d'allumage, le circuit électrique modifié par le bio-oscillateur provoque une ionisation du milieu ambiant. Cette ionisation est

favorable aux réactions d'oxydoréduction des gaz, donc à la combustion du carburant, comme si l'oxygène était rendu plus actif. L'énergie libérée par la combustion est mieux utilisée par le moteur qui donne plus de puissance, sans augmentation de température. Les conducteurs attentifs ont toujours constaté qu'au petit matin, ou en traversant une forêt verte, la carburation est meilleure. Ceci est dû à la présence d'une plus grande quantité d'ions négatifs dans l'atmosphère. Ces mêmes ions agissent sur les réactions de la vie, sur la respiration en permettant une meilleure assimilation de l'oxygène. C'est le même effet que procure le bio-oscillateur.

Quel que soit l'état du moteur, on constate à l'usage :

1. Un couple plus fort et plus régulier donnant de la souplesse au moteur, notamment à bas régime, permettant:
 - d'atteindre plus rapidement la vitesse de croisière,
 - de changer moins souvent de vitesse,
 - de moins appuyer sur l'accélérateur pour maintenir le régime choisi.
2. Une diminution des vibrations, de l'usure, du bruit, agrément de conduire.
3. Une diminution du taux d'imbrûlés dans les gaz d'échappement, donc une réduction réelle de la pollution.
4. Un allumage facilité, excellents départs à froid, moins de sensibilité au dérèglement des organes d'allumage: écartement des contacts du rupteur et des électrodes de bougies dont la durée est prolongée.

La *réduction de consommation d'essence* s'explique par les considérations précédentes. Elle atteint et dépasse, selon les types de véhicules et leur état, généralement les économies substantielles obtenues par des procédés mécaniques ou dynamiques. Le bio-oscillateur peut être utilisé avec des moteurs à deux et quatre temps, sur les moteurs à allumage électronique et à injection. Il peut être monté conjointement avec d'autres dispositifs économiseurs. Il ne convient pas aux moteurs diesel, puisqu'il doit être alimenté par la tension existant aux bornes du rupteur.

CHAPITRE II

LES APPAREILS

L'appareil est branché sur le secteur qui sert d'antenne réceptrice pour le captage des ondes biologiques. Entre l'eau qui absorbe les rayonnements et l'antenne qui les capte, on intercale un condensateur composé de deux séries de plaques métalliques, entre lesquelles on coule de la cire d'abeille. La capacité et la résistivité interviennent quantitativement, mais non qualitativement. La cire agit-elle par orientation moléculaire ? Sommes-nous en présence d'un phénomène analogue à celui des redresseurs cuproxyde ? Ou bien, y a-t-il modification de fréquence, comme dans la lumière noire ? La cire elle-même contient-elle une infinité de condensateurs microscopiques ? La question n'est pas élucidée. Quoi qu'il en soit, l'eau se charge d'une certaine énergie. Le rendement est très faible et l'on a dû chercher des moyens de l'amplifier. On y est parvenu en branchant aux deux pôles du condensateur-filtre les fils provenant d'une source oscillante d'énergie émettant sur une gamme de longueurs aussi étendue que possible. Il résulte un grand nombre d'harmoniques. On suppose que, lorsque certaines d'entre elles entrent en résonance avec les longueurs qui nous intéressent, il se produit de véritables coups de bélier qui augmentent la quantité d'énergie traversant le filtre. Ceci, je le répète, est une hypothèse, mais le résultat est obtenu. On s'est aperçu assez vite que le fil plongeant dans l'eau et formant électrode unique, fondait assez rapidement, et devait par conséquent laisser dans l'eau une partie de sa substance. Au cours d'essais faits en laboratoire de l'Ecole Polytechnique, nous avons relevé les pertes suivantes, sur une électrode d'or pur plongeant dans un litre d'eau tri-distillée.

Au bout de :

2 h.....0,00053 g
4 h.....0,00073 g
6 h.....0,00093 g
8 h.....0,00106 g
10 h....0,00109 g

A partir de ce moment, le poids de l'électrode reste inchangé; mais si l'on plonge celle-ci dans un autre litre d'eau, les mêmes pertes se reproduisent. J'ai, bien entendu, pensé que devant ces chiffres, il devait être possible de déceler de l'or dans l'eau, au moyen de réactifs classiques; l'expérience s'est traduite par un résultat négatif. René Barthélémy, consulté, pensait que j'avais transformé la matière en énergie et que je ne pouvais, par conséquent, la retrouver grâce à des réactifs intimement liés à l'état "matière". Or, nous devons constater, par la suite que ces réactifs agissaient au bout de trois mois, alors que l'eau semblait perdre ses qualités dues, probablement, à son état vibratoire. Nous devons également constater que, pendant sa période d'activité, des réactions thérapeutiques de même style que celles que l'on observe dans les traitements par oligo-éléments, de même nature que l'électrode de traitement, se produisaient sur les êtres vivants qui absorbaient l'eau traitée, alors qu'elles ne se manifestaient plus par la suite. Ces réactions sont analogues à celles provoquées par les oligo-éléments utilisés en pharmacie (et, très souvent, qualitativement supérieures) bien que la quantité d'oligo-éléments mise en jeu soit considérablement plus faible. Il semble qu'il y ait la même différence que celle enregistrée au cours de réactions chimiques, selon que l'on met en présence des corps à l'état naissant, ou les mêmes corps à l'état stable. Il était normal que nous cherchions à identifier, par des moyens connus, l'eau traitée, et à déterminer les caractéristiques permettant d'en établir la différence avec l'eau non traitée. C'est extrêmement difficile, et le savant avec tous ses appareils, est très inférieur à l'animal, qui "choisit" immédiatement l'eau traitée, sans doute parce que son instinct lui en révèle les qualités. Cependant, on a constaté que le pH, et le rH2 et la résistivité sont très profondément modifiés. On retrouvera ci-dessous les chiffres relatifs à la même eau, avant et après traitement.

Eau de Courpière – Essai fait par le professeur Louis-Claude Vincent le 12-4-1958.

Avant traitement : pH 6,3 – rH2 23,7 – r \hat{o} 90 000.

Après traitement : pH 10,2 – rH2 30,5 – r \hat{o} 7 000.

Ces modifications physiques ne sont pas explicables par une modification chimique de l'eau (corps en solution par exemple). Au cours de nos essais, nous avons remarqué des différences et des anomalies dont nous avons longtemps cherché l'origine.

Elles provenaient du fait que nous utilisions des eaux, sans doute excellentes, mais contenant en solution de petites quantités de sels minéraux, suffisantes cependant pour provoquer des réactions et des modifications notables. J'ai utilisé longtemps Evian ou Volvic comme eau de base; ces deux eaux très pures contiennent cependant suffisamment de sulfates ou de carbonates pour qu'une dissociation élective se produise, du fait de l'électrode de traitement. Si j'utilise du cuivre, on ne remarque pratiquement rien, mais si j'utilise du magnésium, celui-ci déplace le calcium du sulfate de chaux; résultat : formation de sulfate de magnésium, et libération d'ions calcium à l'état libre, dans l'eau. Ceci nous permet de faire des eaux chargées d'oligo-éléments dont on ne peut faire des électrodes : c'est le cas du calcium et de plusieurs autres. Or l'utilisation de l'eau au calcium présente des avantages et des possibilités énormes : lorsqu'on se trouve en présence de phénomènes de décalcification ou de non-recalcification (consolidation de fractures) alors que tous les procédés d'administration de calcium se sont révélés sans effet, l'emploi de l'Eau Energétique au Calcium conduit à des résultats rapides et certains. Il fallait donc, pour contrôler étroitement nos fabrications, et les normaliser, partir d'une eau absolument pure. Après de nombreux essais, j'ai adopté le processus suivant. Nous partons d'une eau potable quelconque. Celle-ci passe tout d'abord dans une série de filtres Chamberland de finesse croissante, puis elle traverse un appareil permutateur à résine synthétique, où elle se débarrasse des sels en dissolution; elle est enfin soumise, en lame mince, à l'action d'un puissant électro-aimant alimenté en courant alternatif par le secteur. Elle s'accumule alors, prête à subir le traitement électro-vibratoire, dans des bonbonnes en polyéthylène pur (homologué alimentaire). C'est dans ces bonbonnes qu'elle subit le traitement électro-vibratoire proprement dit. Le traitement est fait en immergeant dans chaque bonbonne une électrode, simple ou mixte, selon le résultat recherché. La durée du traitement, de jour est de 8 heures. De nuit, il faut 12 à 14 heures pour obtenir la saturation.

L'eau obtenue perd ses propriétés:

- si elle gèle,
- si on la chauffe à 65° ou 70°. Cette température semble marquer la frontière entre la zone de vie et la mort. C'est d'ailleurs celle de la pasteurisation,
- si on la met en contact avec un métal; dans ce cas, la chute est rapide et fonction de l'importance du contact et de la masse.

CHAPITRE III

SI PASTEUR S'ETAIT TROMPE

Ce titre vous aura peut-être fait sursauter ? Entendons-nous bien. Il ne saurait être question de diminuer l'auréole d'un homme que l'univers honore, avec raison, pour le travail monumental qu'il a effectué, et les nombreuses découvertes qu'il a faites, et chercheur moi-même, comme lui en but aux attaques de savants périmés et sectaires, se croyant imbus de la science totale et définitive, opposés au progrès, pour cette bonne raison que "si cela était vrai, il y a longtemps que nous l'aurions découvert !". Mais dans le monumental édifice qu'est l'oeuvre de Pasteur, il s'est glissé des erreurs. J'ajouterais : comme dans toute oeuvre humaine, et cela ne diminue en rien sa grandeur. Mais cela peut égarer (et cela a égaré) bien des chercheurs. Pasteur donc a dit: La vie ne peut venir que de la vie. Je crois aujourd'hui que c'est vrai dans la grande majorité des cas, mais pas dans l'absolu et je vais m'en expliquer. Cela supposerait que la vie a *toujours* existé. Mon esprit d'homme se refuse à y croire. Il y a eu une époque où la terre était inhabitée parce qu'inhabitable ! Température, etc. Alors, deux hypothèses. La vie y est *apparue*, et il doit être possible, en l'état actuel de la science, de reproduire actuellement les conditions nécessaires à l'apparition de la vie, et, si l'on ne l'a pas fait jusqu'ici, c'est probablement parce que nous ignorons certaines conditions. Deuxième hypothèse, la vie, venant d'ailleurs a été amenée sur la terre, par des êtres venant d'un autre monde, hypothèse chère à Robert Charroux, et à bien d'autres, et que je n'écarte pas. Mais ce n'est que déplacer le problème : quel que soit l'endroit d'où soit venue la vie, il y a bien fallu un commencement ! Dans l'univers en fusion des débuts, il ne pouvait y avoir de la vie. Alors?

C'est avec beaucoup d'hésitation et de réticence que je dois parler d'une expérience hallucinante, qui tend à reproduire en laboratoire les conditions qui ont conduit à l'apparition de la vie sur la terre, telle qu'on l'envisage aujourd'hui. Quand la croûte terrestre s'est solidifiée, elle a été recouverte successivement par les averses de sels minéraux passant de l'état de vapeur à l'état liquide, puis solide. Il y a eu la grande précipitation de sel marin qui a recouvert toute la terre. La température étant tombée au-dessous de 100°, la vapeur d'eau s'est condensée. Les précipitations d'eau ont dissous la couche de sel, dans tous les endroits où les conditions géologiques l'avaient laissée subsister. Là où elle avait été enfouie, ce sont les mines de sel gemme. Les mers et les océans se sont formés. Les millénaires ont passé. Le moment est venu où la température de l'eau est tombée au-dessous de 60°, certains disent de 44°. Je n'ai, personnellement, aucun moyen de les départager. Alors, sous l'action des radiations puissantes venues de l'au-delà, car la source était probablement dans toute son intensité et la couche isolante qui s'est formée dans l'ionosphère au cours des âges n'existait pas, la vie est apparue dans l'eau des mers. Oh! une vie bien précaire, à l'échelon le plus simple. Ce furent d'abord des chaînes de levures, des spores de champignons microscopiques. Rejetés sur les rivages avec l'écume des lames, et l'évolution aidant, les mousses apparurent. Je ne saurais dire quel fut le premier animal. D'ailleurs, il est possible qu'il n'y ait pas eu de transition brusque. Nous connaissons encore des animaux-plantes: coraux, anémones, etc. Enfin, les êtres supérieurs et les plantes géantes apparurent. Nos connaissances actuelles, incomplètes, ne permettent pas d'envisager quel fut le processus d'apparition net de disparition. Il paraît certain qu'à l'époque où la vie se manifesta il n'y avait pas d'oxygène dans l'atmosphère : les hautes températures l'avaient fixé, sous forme d'oxydes de différents corps, ou d'eau. L'oxygène libre est né au cours des millénaires du phénomène de photosynthèse dû à l'exubérance de la végétation primitive et a permis l'apparition des animaux supérieurs. Il ne faut, à aucun moment, perdre de vue que nous parlons de millions et, peut-être, de milliards d'années. Voici donc l'expérience en question, reproduite un grand nombre de fois avec des résultats divers et un fort pourcentage d'échecs. Il ne m'a pas encore été possible, malgré l'accumulation des précautions, de préciser la ou les causes d'échecs. Il semble que la réussite dépende de différents facteurs: l'époque, la température, les conditions atmosphériques, peut-être même les tâches solaires, les phases de la lune, etc.

Je me suis procuré de l'Eau de Mer, recueillie au large. Après filtrage sur bougies Pasteur Chamberland, je l'ai placée dans des ampoules-ballon à demi pleines, l'atmosphère de la partie restante étant composée d'un mélange d'acide carbonique et de méthane. Un fil de chrome-Nickel y fut introduit en vue du traitement ultérieur, avant de sceller à la flamme les ampoules pour les rendre étanches. Ces ampoules furent stérilisées à l'autoclave, puis exposées à la lumière naturelle, nuit et jour, et reliées, grâce au fil métallique, à l'un de mes appareils capteurs d'ondes. Au cours des soixante premières heures, aucun phénomène ne se produisit. Ensuite, après 70, 75, 80 heures de traitement, ou davantage, on vit apparaître à l'intérieur de l'ampoule des petits filaments, des points noirs, parfois un nuage gélatineux. Vidés avec les précautions habituelles d'asepsie, examinés au microscope ou cultivés, les filaments se révélèrent être des chaînes de levure, les points, des spores de champignons, et la masse gélatineuse, de la matière organique. Sans prétendre être un savant de grande envergure, je suis parvenu,

par des moyens simples, calqués sur l'action de la nature, à faire apparaître, dans un milieu stérile, (autant que peut l'être un milieu en l'état actuel de nos connaissances) de la vie, sous la forme simple de chaînes de levure ou de spores de champignons. Je ne réussis pas à tous les coups. Evidemment, car je ne connais pas avec précision les différents facteurs qui entrent en jeu. Peut-être en est-il même que je ne soupçonne même pas, et qui interviennent par hasard? Or, les savants actuels ayant décidé "qu'on ne peut faire apparaître de vie dans un milieu stérile" se sont toujours refusés à tenter de reproduire mes expériences. Au cours d'une information judiciaire, ayant demandé qu'une expérience simple et précise soit effectuée par un expert qualifié, qui fut nommé et à qui je remis mes appareils et toutes explications utiles, cet expert remit son rapport, traitant mon exposé de "ridicule" et j'eus la stupéfaction de lire cette phrase (sic): je n'ai pas effectué l'expérience demandée par Monsieur Violet, étant donné qu'a priori il est impossible qu'elle conduise au résultat indiqué. Est-il admissible qu'à notre époque, un homme qualifié de "savant" ose dire (et écrire!) qu'une chose est impossible. Le passé devrait cependant l'inciter à la prudence. Le phonographe? impossible! Le plus lourd que l'air? impossible! Aller dans la lune? impossible! et mettez au cabanon l'insensé qui prétend à de telles choses.....

Mais revenons à notre sujet.

Je voudrais d'abord faire le procès des prétendues vérités scientifiques. Il n'existe pas de vérité scientifique absolue. Ce qu'on appelle la vérité scientifique est une vérité essentiellement momentanée qui n'est vérité qu'en fonction de nos connaissances actuelles. Et bien souvent, il se produit un "accroc", et le savant déclare : c'est une anomalie.

Or je prétends qu'il n'y a pas, qu'il n'y a jamais d'anomalies.

Quand ce qu'on appelle une anomalie se produit, c'est qu'on a introduit, dans le processus opératoire, inconsciemment le plus souvent, une modification, un facteur nouveau, inconnu, qui vient modifier profondément, parfois inverser, le résultat final.

En avons-nous connu de ces vérités maintenant disparues au cours de ces derniers siècles! Et nous sommes en train d'en voir disparaître d'autres.

Je suis ingénieur, et à 20 ans, je croyais savoir beaucoup de choses!

J'ai mis 60 ans à désapprendre pas mal et à me convaincre que je ne sais rien, et la moindre étude de la nature, végétale ou animale, n'est pas faite pour modifier cette appréciation.

Où en sont les corps simples de ma jeunesse? les isotopes sont apparus. Ce qui est en train de transformer nos connaissances, c'est l'apparition des vibrations, qu'on les appelle ainsi, ou bien ondes, radiations, fréquences, etc.

On peut affirmer aujourd'hui que la nature a horreur de l'immobilité, et que tout, absolument tout, est mouvement, et mouvement perpétuel, entretenu. Mouvement, le morceau d'acier qui vous paraît inerte, et dans lequel, pourtant, nous savons que les électrons tourbillonnent sans fin autour des noyaux, et que sa structure réelle conduit à quelque chose que l'esprit humain se refuse à admettre, puisque, d'après la vérité scientifique actuelle, ce morceau d'acier n'est que du vide, parsemé de noyaux autour desquels gravitent à des distances énormes les cortèges d'électrons. Il y a là quelque chose qui ne colle pas. Mon cerveau, que je n'ai pas la fatuité de croire exceptionnel, ne comprend pas. Je me sens dans la situation d'un aveugle de naissance à qui l'on tenterait d'expliquer ce qu'est la lumière, la beauté d'un soleil couchant, les couleurs. Je me sens un être incomplet et je me dis qu'il me manque des sens, que je peux pas même supposer que d'autres êtres plus évolués, dans l'au-delà, possèdent peut-être, mais que nous ne connaissons jamais, du moins de notre vivant. Et cela m'incite à beaucoup d'humilité, et voilà pourquoi, moi qui ne me pique pas d'être un savant patenté, je n'oserais jamais écrire le mot : "impossible".

Si donc on admet ce postulat de départ: tout est mouvement, vibrations, radiations, ayant leurs fréquences propres et entretenues, si la matière, sans cesser d'être en mouvement interne et non perceptible, est elle-même de l'énergie condensée, si nous sommes (comme cela apparaît de plus en plus, au fur et à mesure de l'évolution scientifique qui nous permet de découvrir et de mesurer des fréquences dans des domaines jusqu'ici inexplorés) capable d'échafauder une théorie qui laisse entrevoir d'incroyables possibilités, on se trouve en présence d'un univers nouveau.

Dans ce bureau paisible où j'écris, les vibrations infinies de cet univers existent. Dans l'état actuel de nos connaissances, je tourne un bouton et de la musique, des langues étrangères, des images se manifestent et apparaissent à volonté. Et ce n'est qu'une infime partie des possibilités. Un appareillage plus perfectionné me permettrait d'étendre à toute la planète ces possibilités. Et, pourquoi ne pas extrapoler à d'autres astres, à d'autres collectivités pensantes? En un mot, de faire bientôt toutes sortes de choses que mon expert déclarait hier ridicules et impossibles?

Nous voilà loin de notre point de départ : et si Pasteur s'était trompé, si en reproduisant en laboratoire les conditions qui ont présidé à l'apparition de la vie, nous parvenions, nous aussi, à créer de la vie?

Or, une chose me paraît évidente : qui peut le plus peut le moins.

Si l'on a découvert les conditions qui permettent à la vie d'apparaître, on peut penser que ces mêmes conditions, même dans un état plus précaire, permettent de l'entretenir.

Ayant donc constaté et analysé les différents phénomènes qui viennent d'être exposés, j'ai progressivement acquis la certitude que l'effluence qui est à la base même de la vie, et qui communique à l'eau un pouvoir sans lequel toute vie disparaîtrait immédiatement de la surface du globe, est incluse dans le rayonnement cosmique, dont la fréquence supérieure dépasse 1024 (peut-être 1040). Nos appareils agiraient soit par filtrage et captation directs, soit par utilisation d'harmoniques artificiellement créées, soit, et l'hypothèse a été émise par un éminent polytechnicien, par l'excitation d'un diélectrique biologique par une fréquence appropriée, à laquelle il "répond" en émettant, sur une fréquence beaucoup plus élevée, une série d'ondes biologiques.

En un mot, le rayonnement cosmique serait un cocktail composé d'éléments dont la somme algébrique serait positive, en donnant à ce mot le sens particulier de "favorable à la vie", et il paraît possible d'en augmenter les effets. De très nombreuses expériences faites en laboratoire, soit sur des tests biologiques, soit sur des animaux d'expériences, ont montré de façon claire que l'action de l'eau chargée d'ondes biologiques sur les organismes vivants, leur confère un surcroît de vitalité, se traduisant, chez les plantes par un accroissement de la végétation, chez les animaux par une augmentation du tonus et de l'autodéfense, une meilleure résistance, et parfois une immunité totale à certaines maladies, notamment aux maladies physiologiques de carences. M'appuyant sur ces constatations expérimentales et sur de nombreuses autres, j'ai été amené à proposer une définition de la vie, sous une formule hésitante et incomplète certes, mais qui, je pense, est assez solidement motivée et peut servir de base de travail pour des études ultérieures.

Voici cette formule:

La vie est le résultat de l'action d'une ou plusieurs fréquences, en harmonie entre elles, faisant partie du rayonnement cosmique complexe dans lequel nous baignons, sous l'action desquelles des molécules de matière inerte s'assemblent pour constituer des molécules asymétriques susceptibles de composer des corps nouveaux, doués de la faculté de croissance et de reproduction.

Cette formule fait apparaître en particulier que l'eau ne joue qu'un rôle de support, un rôle passif en quelque sorte, par rapport aux fréquences biologiques qui, elles, introduites dans un organisme soit directement, soit par l'eau, y jouent un rôle actif essentiel. Ce sont vraisemblablement les fréquences biologiques qui produisent les formes énantiomorphes ou stéréoisomères, qui caractérisent la matière vivante.

On sait en effet que l'une des différences les plus typiques entre la substance vivante et la matière morte, est que la vie seule produit des substances dont les cristaux, chimiquement semblables, peuvent différer entre eux par symétrie de structure par rapport à un plan, exactement comme la droite diffère de la main gauche. Ces cristaux n'admettent naturellement pas de plan de symétrie, comme la main droite, par exemple, n'admet pas de plan de symétrie.

Leurs propriétés sont les mêmes, sauf celles qui font intervenir des facteurs dirigés, c'est-à-dire des radiations. Deux formes énantiomorphes d'une même substance, différeront par exemple entre elles, en ce que l'une déviara à droite la lumière polarisée, l'autre la dévient à gauche.

Ces différences, caractéristiques de la vie, et qui n'apparaissent que dans des phénomènes dirigés, ne semble pas susceptibles d'avoir une autre source première que dans le domaine des radiations.

La formation des stéréoisomères serait donc produite par les ondes biologiques.

CHAPITRE IV

LE BILAN DU CIVILISE

Si tout ce que je viens d'exposer est exact, on arrive logiquement à énoncer l'hypothèse suivante :

Tout être vivant, et en particulier l'homme, a besoin, au cours de sa vie, d'une quantité définie de radiations biologiques. S'il ne la reçoit pas, sa vie diminue parallèlement en intensité et en durée. On est alors amené à reprendre sous un angle nouveau l'étude de nombreuses inconnues, en particulier les suivantes:

- On sait que tous les mammifères supérieurs ont une durée de vie normale, entre la naissance et la mort naturelle, approximativement égale à sept fois la durée de la croissance de l'organisme, sauf l'homme qui, à l'heure actuelle, atteint rarement 100 ans, c'est-à-dire cinq fois son temps de croissance.

Pourquoi?

- Il y avait, au temps de Napoléon 1er, toujours 10 à 15 Français connus dont l'âge dépassait 115 ans. Pourquoi cette longévité relativement fréquente alors, a-t-elle complètement disparu dans les pays civilisés, alors que la durée moyenne de la vie n'a cessé de croître?

- Il y a encore dans quelques contrées des hommes qui atteignent un âge très avancé. Les statistiques montrent que tous ces "patriarches" modernes vivent dans des régions montagneuses. Pourquoi? Quelle est la différence essentielle, à ce point de vue, entre montagne et plaine? - Les livres sacrés, les traditions anciennes, sont unanimes à mentionner des générations d'hommes qui vivaient beaucoup plus longtemps que l'homme actuel (patriarches, etc.). L'homme a-t-il possédé autrefois des moyens qui permettaient de ralentir les processus de vieillissement, d'acquérir une supériorité remarquable sur les autres mammifères?

- Pourquoi tous les animaux monstrueux qui ont peuplé autrefois la terre ont-ils disparu, sauf ceux qui vivent dans l'eau?

- Pourquoi la maladie tend-elle à devenir l'état normal non seulement de tous les hommes, mais également des animaux, même sauvages, et des plantes.

- Pourquoi tous les êtres supérieurs tendent-ils à dégénérer, alors qu'au contraire, les animaux inférieurs (insectes par exemple) et les organismes élémentaires, prennent un développement de plus en plus grand?

- Y a-t-il actuellement à la surface de la terre, par rapport aux périodes préhistoriques, une diminution de l'intensité de l'influence des facteurs qui ont organisé la vie, en particulier des ondes biologiques, et un affaiblissement consécutif de la vigueur des organismes supérieurs?

- Si oui, à quoi est due cette décadence, et est-il possible d'en compenser les effets?

A notre connaissance, l'homme absorbe des ondes biologiques par trois processus différents.

Le premier est l'assimilation des ondes biologiques introduites dans l'organisme avec de l'eau de boisson. Mais la nature de l'eau de boisson est actuellement profondément différente de ce qu'elle était autrefois. Les temps sont révolus où les femmes, une jarre de terre cuite sur l'épaule, allaient chercher à la fontaine, une eau qui surgissait naturellement du sol sans jamais se trouver en contact avec un métal.

Maintenant, nous avons l'eau de la ville et l'eau "minérale". Sans même insister sur la nocivité des produits chimiques qu'on y ajoute généralement pour tuer les micro-organismes qu'elle contient, l'eau de la ville, collectée, filtrée et distribuée dans un réseau de canalisations métalliques, n'est plus qu'une eau morte, déchargée de toute énergie vitale, au moment où elle parvient au consommateur. J'ai constaté en effet que le contact d'un métal "décharge" l'eau de son énergie vitale, d'autant plus profondément que le contact est massif et prolongé. Après un séjour prolongé dans des canalisations métalliques, l'eau de la ville est complètement déchargée de toutes les radiations qu'elle pouvait contenir à l'origine.

Les eaux minérales ne valent guère mieux à ce point de vue, puisqu'elles sont mises en bouteilles, un moyen d'un réseau de canalisations métalliques.

Tous les spécialistes sont d'ailleurs d'accord sur ce point : les eaux minérales, dès leur mise en bouteilles, perdent une grande partie des propriétés thérapeutiques qu'elles possèdent au moment de leur émergence. Bref, bilan habituel de l'assimilation d'ondes biologiques provenant de l'eau de boisson de l'homme: zéro.

Le second processus est l'absorption de l'eau contenue dans les aliments consommés crus, sans avoir été portée à la température de 73 degrés, dite de pasteurisation.

Les aliments crus contiennent une eau vivante, capable d'entretenir la vie. Leur consommation habituelle est donc excellente pour la santé. D'ailleurs, une différence essentielle entre l'homme et les autres vertébrés, qui vivent relativement plus longtemps, est que l'homme a pris l'habitude de cuire la plupart de ses aliments, tandis que les animaux sauvages ne consomment jamais que des aliments absolument crus. C'est à la suite de la découverte des germes pathogènes et des travaux de Pasteur, que les hygiénistes ont pris l'habitude de déconseiller les aliments crus, capables de transmettre des germes infectieux. On admettait alors que le rôle de

l'alimentation n'était ni plus ni moins que d'apporter à l'organisme l'énergie nécessaire à son fonctionnement, et on exprimait cette énergie en calories. L'organisme était entièrement assimilé à une machine thermique perfectionnée, capable de fournir du travail pour peu qu'on lui donne du carburant.

Ce n'est que plus tard que l'on découvrit que l'énergie en puissance dans un aliment ne pouvait être extraite par l'organisme qu'en présence de catalyseurs chimiques, que l'on appela vitamines, diastases, oligo-éléments, etc., dont la destruction, ou la neutralisation, par un procédé quelconque (cuisson, blutage des farines, raffinage des huiles, etc.), paralyse progressivement l'activité organique et altère la santé. Et on commence seulement à entrevoir maintenant qu'un aliment apporte autre chose à l'organisme que de l'énergie calorique et des catalyseurs: des ondes biologiques, qui existent dans l'aliment cru, mais sont radicalement détruites par échauffement, à partir de la température de pasteurisation.

Ayant eu l'occasion de lire un compte rendu des expériences du docteur Stiner, sur les causes des maladies des êtres vivants (voir annexe 9), et les résultats bouleversants et pour ainsi dire incroyables, j'ai repris l'expérience. J'ai pris deux jeunes cobayes à peine adultes, et leur ai donné comme alimentation du bon lait bouilli, entier, non écrémé, et du bon pain blanc, c'est-à-dire ce qui constitue le petit déjeuner du matin de neuf Français sur dix.

En outre, le premier cobaye recevait de l'eau distillée, et le deuxième de l'eau électro-vibrée.

Dès le septième jour, j'ai vu apparaître chez le premier la bouffissure au coin des lèvres et toutes les caractéristiques du scorbut, et un commencement de carie dentaire! Voilà ce que l'on obtient en une semaine quand on nourrit un cobaye de lait bouilli et de pain blanc. Par contre, le deuxième cobaye ne présentait aucun signe de scorbut après quatre semaines d'expérience.

Je crois être en droit d'en déduire que, ou bien les maladies de carence proviennent de la suppression des ondes biologiques plutôt de la suppression des vitamines, ou bien, et je pense pour cette hypothèse, une vitamine est une substance capable de pallier certains effets des carences d'ondes biologiques, ou peut-être un facteur d'utilisation des ondes biologiques?

L'homme moderne consomme surtout des produits stérilisés : les conserves, les aliments pasteurisés et cuits, s'ils sont dépourvus de germes pathogènes, sont également dépourvus d'ondes vitales. Ce sont des produits morts : lait, beurre pasteurisés, boissons pasteurisées, etc. Il faut bien admettre que, même si ces aliments, quand on les absorbe de temps à autre, ne causent aucun dommage à l'organisme, ils ne lui apportent pas non plus tous les éléments vitaux qui lui sont indispensables. Et j'avoue m'être moi-même souvent trouvé aux prises avec ce cruel dilemme: ou bien prendre un produit non pasteurisé, qui peut par conséquent contenir des germes pathogènes, ou bien prendre un produit pasteurisé sûr, mais mort...

Bilan de ce deuxième processus d'assimilation des ondes biologiques dans l'alimentation usuelle du civilisé: faible...

Troisième processus: enfin, ces ondes, nous les absorbons directement par un organe que je classe en tête de tous les autres, par son importance pour le maintien de la vie: la peau.

La peau est un organe merveilleux et étonnant, aux multiples propriétés, siège du toucher, qui nous prévient et nous défend contre les agressions extérieures, matérielles ou physiques. La peau, qui nous protège du froid et de la chaleur, et met en action des mécanismes compliqués, est par-dessus tout un filtre, qui ne laisse passer, du cocktail de radiations dans lequel nous baignons, que celles qui nous sont bénéfiques, et principalement les radiations vitales.

Le sang qui circule sous la peau dans une infinité de capillaires, s'imprègne d'ondes biologiques et le véhicule dans tout l'organisme.

Lorsqu'un grand brûlé a perdu trop de peau, il meurt d'asphyxie de radiations vitales parce que la suppression d'une grande partie du filtre naturel qui les absorbe, en prive certains organes.

Cette affirmation n'est pas sans fondement, et des expériences en cours montrent que le temps est proche où l'on pourra, grâce à des bains et des pommades chargés de radiations vitales, sauver des brûlés considérés jusqu'ici comme perdus. Malheureusement, il faut bien reconnaître que l'homme moderne fait bien tout ce qu'il peut pour empêcher sa peau d'être baignée par les rayonnements bienfaisants qui proviennent du cosmos. C'est ainsi que se répand en particulier de plus en plus l'habitude de porter des vêtements en fibres synthétiques qui se chargent d'électricité statique, et jouent pour l'ensemble des radiations ambiantes, le rôle de la cage de Faraday. Les vêtements naturels légers, en fibres naturelles d'origine végétale (coton et lin) ou animale (laine et soie) présenteraient moins d'inconvénients de cet ordre (les tissus tribos-électriques judicieusement employés ne sont pas visés par ce qui précède).

Mais, si l'on compare sous cet angle l'homme avec les animaux sauvages, le bilan apparaît là encore fortement déficitaire. Le bilan général de l'absorption habituelle des ondes biologiques par l'homme moderne est finalement catastrophique.

Certes, des réactions s'esquissent, dans le domaine de l'alimentation, solide et liquide, dans le domaine vestimentaire, etc.

Mais le déficit actuel de la ration quotidienne d'ondes biologiques nécessaire à l'homme apporte une réponse lumineuse à de nombreuses questions angoissantes que l'on peut se poser à propos de l'avenir de l'espèce, et de son évolution inquiétante.

Certes, on ne sait pas encore analyser et mesurer les ondes biologiques.

Mais on sait, pour autant que la certitude soit humainement possible, qu'elles existent.

On sait que les animaux, à l'exception des rares espèces domestiques, qui ont les mêmes maladies que l'homme, peuvent absorber de grandes quantités d'ondes biologiques, par leur alimentation crue, par leur eau de boisson naturelle, et par leur peau, alors que l'homme moderne en est de plus en privé.

On sait que l'homme est le seul animal (à l'exception de quelques espèces domestiques) qui ne vive pas pendant une durée égale à sept fois sa période de croissance, ce qui le conduirait au-delà de 120 à 130 ans. Il meurt prématurément après avoir souffert de toutes sortes de maladies physiologiques et dégénératives. On sait aussi qu'il se prive en permanence de la plus grande partie des ondes biologiques qu'absorbent les animaux, du fait de son alimentation stérilisée, de ses boissons stérilisées, de ses vêtements, et de ses habitations en cage de Faraday...

On constate par ailleurs que l'absorption d'une eau chargée d'ondes biologiques met "en forme" hommes et animaux, ces derniers la recherchant systématiquement par instinct...

Comment ne pas conclure que la dégénérescence de l'homme moderne est une conséquence de la carence d'ondes biologiques, et que la suppression de cette carence lui ouvrirait des possibilités que la science actuelle, et en particulier la médecine, ne peut même pas envisager en dehors de cette hypothèse?

La science actuelle lutte contre les carences alimentaires, dues aux aliments sophistiqués par une politique d'engrais chimiques, d'accélérateurs de croissance, de sélections fantaisistes, etc.

Elle ne s'est pas encore élevée, parce qu'elle l'ignore, contre la carence due aux aliments morts, à l'eau de boisson morte, à l'isolement par les vêtements, etc. Et pourtant, c'est là qu'il faut chercher, selon nous, les causes du vieillissement prématuré de l'homme et de certaines maladies, telles que le cancer, qui semblent se développer en raison directe de l'accroissement de certains progrès : l'eau de la ville est de ceux-là.

On ne peut d'autre part passer sous silence un autre fait extrêmement grave. Les médecins s'étonnent de constater que le cancer, jadis réservé aux sujets âgés, touche progressivement des couches de plus en plus jeunes de la société, et que la leucémie, ce terrible cancer du sang, frappe maintenant des enfants de plus en plus jeunes.

N'y aurait-il pas quelque changement dans les méthodes d'élevage des enfants, dont l'intervention pourrait expliquer cette évolution? Il suffit de poser la question pour voir apparaître, lumineuse, la réponse: oui, il y a eu un changement radical dans l'élevage des enfants!

Jadis, la mère nourrissait généralement son enfant, et quand elle ne pouvait pas, faisait appel à une nourrice. Actuellement, on élève la plupart des enfants au biberon, scientifiquement, en prenant les plus grandes précautions d'asepsie, en utilisant des laits concentrés ou secs et bien entendu, de l'eau bouillie, bref, en privant l'enfant, en totalité, d'ondes biologiques! Les médecins conseillent heureusement de compléter ce régime carencé par quelques jus de fruits ou légumes frais, qui en atténuent cet inconvénient très partiellement.

Il serait intéressant de chercher, parmi les enfants atteints de leucémie, le pourcentage de ceux qui ont été élevée au sein, et sans doute apparaîtrait-il bas. On soupçonne déjà, d'ailleurs, la leucémie d'être une maladie de civilisation, l'apanage des enfants élevés scientifiquement.

Le remède serait évidemment de tenter d'écarter le plus possible les aliments que les techniques actuelles ont privés d'ondes biologiques - ou de tout autre principe indispensable à la santé - de retourner le plus possible aux aliments naturels, et même de compléter l'alimentation en ondes biologiques pour compenser les autres causes de carence, dont certaines peuvent d'ailleurs être facilement réduites ou supprimées. C'est ainsi que les personnes qui ont la chance de disposer à proximité de leur habitation, d'une source de qualité vérifiée, doivent absolument en utiliser l'eau comme base de l'alimentation des enfants, en prenant soin de la recueillir dans une cruche en grès ou en terre cuite. Cette eau ne sera jamais chauffée à une température supérieure à celle que la main peut supporter, et sera utilisée fraîchement recueillie pour faire les biberons de lait sec ou condensé.

Le jus de fruits et légumes ajoutés à l'alimentation des bébés ne doivent pas être mis en contact avec des instruments métalliques, capables de les décharger de leurs ondes biologiques.

D'autre part, on évitera aux enfants le port de tissus synthétiques: la laine, le coton, le lin fournissent un éventail suffisant pour faire face à tous les besoins de l'enfant.

Bien entendu, les principes généraux d'hygiène restent valables par ailleurs.

Ces considérations, primordiales évidemment pour les bébés, et susceptibles d'orienter plus ou moins définitivement leur santé pour toute une vie, restent néanmoins également valables pour les enfants et même

pour les adultes. Chaque fois que l'on doit boire de l'eau de source ou à la rigueur de puits, contrôlée, on diminue le déficit habituel d'ondes biologiques. De même chaque fois que l'on mange des aliments crus. Il est probable que les bienfaits du végétarisme, total, partiel ou intermittent tel qu'on le pratique dans les cliniques de désintoxication, vient en grande partie de l'apport massif d'ondes biologiques qu'il réalise, par la grande proportion de crudités qu'il comporte. Les carnivores doivent-ils aller jusqu'à manger la viande et le poisson cru?

Sans vouloir trancher cette question assez particulière, remarquons toutefois qu'aucun animal carnassier ne fait cuire ses aliments, et que les animaux domestiques qui mangent leur viande habituellement cuite, les chiens par exemple, deviennent rapidement sujets aux maladies, comme les hommes.

D'ailleurs, certains peuples pratiquent des recettes qui, pour surprenantes qu'elles soient pour l'occidental, n'en font pas moins partie de leur cuisine traditionnelle. (voir annexe7)

CHAPITRE V

PERSPECTIVES

1.- DIETETIQUES

On sait quelle acuité a pris le problème de l'eau de boisson, et les inquiétudes qu'il crée à ceux qui ont la lourde charge de la Santé Publique.

La solution idéale, malheureusement irréalisable dans l'immédiat, on la connaît: c'est celle dite "de la double distribution".

La formule actuelle de l'Eau potable a tout faire est périmée, et il faudra bien, bon gré mal gré, la reconsidérer très bientôt.

Ce problème de l'Eau ressemble d'ailleurs au problème de chauffage. Je m'explique: l'homme a connu d'abord le chauffage pièce par pièce. Il y a dans nos vieilles demeures (et même dans celles qui ne sont pas si vieilles que ça !) une cheminée dans chaque pièce.

Puis le progrès aidant, on a vu apparaître dans les maisons particulières d'une certaine classe, le calorifère à air chaud. Plus près de nous, ce fut le chauffage central à eau chaude, qui s'étendit bientôt du simple particulier à l'immeuble, puis au groupe.

Enfin, dernier maillon de la chaîne, le chauffage central urbain. Je ne veux pas jouer au prophète, mais je pense qu'il en sera de même pour l'Eau de boisson.

A de très rares exceptions près, la seule solution actuelle est celle de l'Eau embouteillée.

Au stade actuel de l'Eau embouteillée, que je rapproche dans mon esprit du stade du chauffage individuel (une cheminée dans chaque pièce), on doit logiquement prévoir les débuts timides du stade de la double distribution, limitée, comme pour le chauffage central, à l'immeuble d'abord, puis au groupe d'immeubles, pour achever son évolution au stade urbanisme.

Il faudra donc que, dès l'abord, ce soit l'architecte qui prévoie, dans les immeubles qu'il dessine, la double canalisation d'une part, et l'emplacement de la station produisant l'Eau de Boisson. Cela suppose également que des Maisons se créeront, qui fabriqueront et mettront en place l'appareillage d'épuration, et l'entreprendront à forfait.

Tout cela ne sort pas des possibilités actuelles, et n'est nullement de l'utopie.

Il suffit de créer le Climat et de vouloir.

L'industrie actuelle sait parfaitement épurer et déminéraliser les eaux; de récentes découvertes scientifiques permettent maintenant de transformer ces eaux pures industrielles, en eaux de boisson pourvues de toutes les qualités d'une eau de source naturelle, et peut-être de quelques-unes en plus, car il est rare qu'une source réunisse toutes les qualités désirables.

Le problème est donc posé. Pour le résoudre, par quoi commencer?

Par réunir des médecins, qui diront ce que devrait être une Eau de Boisson Idéale; des industriels de l'Épuration, qui diront quels appareils ils peuvent fournir; des architectes qui introduiront dans leurs projets la double distribution; des savants qui, compte tenu des dernières découvertes, orienteront les réalisations et feront connaître au grand public les avantages qui en découleront. Et la Presse, sans laquelle il est impossible de réussir à lancer une nouveauté!

En attendant la généralisation (lointaine) de la double distribution, on peut étudier les différents stades possibles de distribution de l'Eau de Boisson.

J'ai dit "Eau de boisson" et non "Eau potable", car on a pris l'habitude de confondre les deux désignations.

En effet, une eau dite potable peut, à la rigueur, servir de boisson, mais nous savons trop, hélas, que l'eau de Paris, trouble, souvent nauséabonde, toujours chlorée, et par-dessus le marché, séléniteuse, n'est qu'une bien piètre eau de boisson.

Quelle devrait donc être une eau de boisson "idéale"? Je vais bien entendu abandonner les critères administratifs, incomplets ou beaucoup trop larges, en résumant ce que m'on dit les spécialistes en la matière.

Elle doit être minéralisée, mais faiblement (de 350 à 400 milligrammes au litre). En effet, une eau rigoureusement pure, distillée par exemple, serait même dangereuse à consommer. Elle entraînerait rapidement des troubles graves en déminéralisant l'organisme. Donc, 350 à 400 mg/l. Mais lesquels?

Le moins de sodium possible, du magnésium, du calcium, du phosphore convenablement dosé. Les sulfates, de chaux notamment, en très petites quantités, les traces harmonieusement réparties de fluor, de lithium. La limite officielle de sulfate de chaux pour les eaux séléniteuses est énorme et démentielle.

Voici pour l'analyse "chimique" de l'eau. Est-ce tout?

Non, et nous sommes loin du compte.

Il y a une partie physique d'une extrême importance, et pour la mieux mettre en lumière, il me suffit d'exposer les essais faits avec une Eau minérale des plus connues, Vichy.

Cette eau, prise et bue à la source, possède des propriétés thérapeutiques indiscutables, que tout le monde connaît. On sait aussi qu'il ne faut pas, toujours à la source, en boire inconsidérément, faute de quoi on déclenche des troubles organiques pouvant être graves. Or, cette même eau, peut-être consommée en toutes quantités (j'excepte l'usage prolongé) sans provoquer les troubles cités plus haut.

Pourquoi? Les analyses, sur l'eau prélevée au griffon ou sur l'eau embouteillée, sont identiques. Quel est donc l'élément actif qui existait au griffon et qui a disparu lors de l'embouteillage?

Faisons maintenant une, ou plutôt deux expériences:

Dans deux bouteilles d'Eau distillée, nous allons mettre:

- dans la première, les sels obtenus par évaporation d'un litre d'eau de Vichy

- dans la seconde, rigoureusement les mêmes sels, mais d'origine industrielle

Nous pouvons donc avoir ainsi 4 sortes d'Eau ayant rigoureusement la même composition chimique : celle du griffon, l'eau embouteillée, l'eau aux sels de Vichy, l'eau de vichy entièrement artificielle.

L'expérience montre que, si la première est très active et possède d'incontestables qualités thérapeutiques, celles-ci vont en s'amenuisant dans les autres, pour totalement disparaître dans la dernière. Disons que la première eau est vivante, que les sels inclus sont dans un état énergétique qui les rend assimilables, et que cet état, déjà très affaibli dans l'eau d'origine embouteillée a complètement disparu dans les autres.

Or, les nombreux essais officiels effectués avec les Procédés Marcel Violet démontrent que leur emploi tend à revivifier les eaux éteintes et à vivifier les éléments morts qu'on peut y introduire. Ces essais, fait à Vichy, à Forges-les-Eaux (les eaux de cette dernière station sont, normalement inembouteillables) démontrent de manière absolue la réalité de nos affirmations.

Ce long exposé était indispensable pour permettre la compréhension de ce qui va suivre, qui constitue une véritable révolution dans le domaine de "l'Eau de boisson".

Donc, un groupe de médecins et de savants a défini ce que devrait être, chimiquement, une Eau de boisson idéale.

Aucune source naturelle ne peut la fournir. Ou bien il y a trop ou trop peu de tel ou tel élément indispensable, ou bien certains manquent totalement.

Quand ils manquent, ou bien sont en trop faibles quantités, on peut évidemment en rajouter. Quand il y en a trop, on ne peut pratiquement rien faire. Nous avons donc cherché, parmi les eaux embouteillées dites de table, celles dont aucun des composants ne dépassait le pourcentage prévu dans la formule de l'Eau Idéale.

Nous en avons trouvé 5, qui sont Volvic, les Abatilles, Charrier, Courpière et Vence. Evian dépasse de peu et pourrait également être retenue. Nous pouvons donc, en partant de ces Eaux, compléter les éléments insuffisants, ajouter les manquants, et arriver ainsi à la formule de l'Eau Idéale.

Mais cette Eau, si elle a été embouteillée par les anciens procédés, sera une Eau MORTE, et les éléments rajoutés ne seront pas assimilables.

Alors pourquoi les rajouter?

C'est alors qu'interviennent nos procédés.

Un traitement convenable, et peu coûteux, appliqué à ces Eaux complétées et équilibrées, dans nos appareils à grand débit, dits "au fil de l'eau", va leur donner, au moment même de leur embouteillage, et pour une durée de plusieurs mois, l'effluence de vie qui existe dans les Eaux minérales prises à la source.

Ces Eaux seront donc, au sens strict du mot, des Eaux de boisson dynamisantes Idéales à minéralisation équilibrée, supérieures à tous les égards à toute Eau naturelle existante.

Mais en attendant que l'on puisse modifier les systèmes de distribution (car cela est possible), je pense apporter un moyen de lutter contre la carence de radiations vitales, et par la même, donner à l'homme la faculté de résister plus efficacement aux maladies et d'atteindre une lointaine vieillesse, sans connaître les déchéances de la sénilité, en absorbant une ration supplémentaire d'ondes biologiques par l'eau traitée.

Encore faut-il que l'eau traitée, aliment énergétique destiné à lutter contre les carences, soit employée d'une façon suivie, à faible dose, exactement comme un élément de la ration alimentaire quotidienne, surtout si l'on veut lutter, non contre la déficience passagère, mais contre la grande déficience, le vieillissement prématuré.

2. - MEDICALES

N'étant pas médecin et ne voulant pas m'aventurer sur un terrain qui m'est interdit, reconnaissant par ailleurs que je ne suis pas qualifié pour le faire, je crois bon de définir sans équivoque ma position.

Cette position est claire : l'Eau Dynamisante, Electro-Vibrée n'est pas un médicament.

Non seulement cela a été dit par l'Académie de Médecine, et confirmé par les Services de Santé Publique, mais c'est la logique même, et ce point est trop important pour que nous n'y apportions pas un minimum d'explications.

Qu'est-ce qu'un médicament?

Je ne répondrais pas à cette question par la définition officielle actuelle, parce que je la trouve ridicule (il suffit, en effet, de REVENDIQUER un effet, même si celui-ci est inexistant!), mais par exemple de critères que j'ai eu la satisfaction de voir approuver par de très grands médecins.

Le premier de ces critères, pour un médicament, c'est d'avoir un effet SPECIFIQUE sur une maladie. Corollairement, cela suppose que la maladie a été détectée, donc que le médecin traitant a fait un diagnostic.

Le deuxième critère, c'est de *nécessiter une posologie* d'emploi et le troisième, d'en connaître les contre-indications.

Il est plus qu'évident que tout ceci implique le concours indispensable du médecin, qui a seul qualité, 1° pour détecter la maladie, 2° pour choisir, parmi l'arsenal que la pharmacopée met à sa disposition, le médicament qui convient à la fois pour combattre la maladie, et, connaissant son malade et l'état de ses organes, *ne pas nuire* par ailleurs!

Et cela, c'est terriblement important, et c'est là qu'on voit le bon médecin ! Mais d'abord, qu'est-ce que la maladie ?

Ne cherchons pas les définitions officielles, et disons que c'est un dérèglement dans le fonctionnement normal de nos organes: albuminurie, diabète, arythmie cardiaque, etc. Disons également que les causes peuvent être multiples : attaque virale ou par germes pathogènes; grippe, fièvre typhoïde par exemple.

Ce sont là des cas simples où le diagnostic médical est relativement facile, et les médicaments à employer connus. Et il y a les autres cas, soit que la maladie soit facile à identifier, mais difficile à combattre (le vulgaire rhume de cerveau par exemple), soit que les troubles aient une origine inconnue, et ne permettent pas d'instaurer un traitement classique.

C'est alors que l'on est fatalement conduit à rechercher, dans un traitement de terrain, essentiellement polyvalent, un espoir et une solution que l'on n'a pu trouver dans un traitement spécifique. Il faut honnêtement reconnaître qu'on est là "dans le noir", et que lorsque l'amélioration se produit, on n'en est pas plus avancé pour cela, mais l'on considère avec un certain respect les invraisemblables possibilités de l'autodéfense !

Il y a donc quelque chose, que je vais essayer de définir, avec ma déformation professionnelle d'Ingénieur, en écrivant que la maladie est le produit de 2 facteurs, une attaque extérieure contre un organisme déficient. Il est évident que lorsqu'une épidémie de grippe se déclare à Paris, et que 20% de la population est touchée, le reste l'a été également. Mais les organismes en bon état ont eu raison des attaquants, la phagocytose a joué à plein et les assaillants ont été vaincus.

C'est ici que nous retrouvons la phrase fameuse : "Le microbe n'est rien, le terrain est tout."

La maladie résulte au moins de deux causes. L'une prépare le terrain en diminuant l'autodéfense. Elle est générale. L'autre déclenche une agression contre certains organes. Elle est spécifique, et le type de maladie dépend de l'agression.

J'en conclus, et c'est là que nous entrons dans une modification profonde de la technique, qu'il y a deux façons d'arriver à la guérison d'un malade et qu'elles peuvent, bien entendu, s'appliquer simultanément.

a) on peut s'attaquer directement à la maladie, soit par un remède, un vaccin, etc.,

b) rendre le terrain impropre au développement de la maladie, et laisser à l'organisme organiser sa défense.

La première méthode, purement médicale, suppose qu'il a été possible au médecin de diagnostiquer à quelle maladie il avait à faire et prescrire en conséquence les remèdes idoines, en n'oubliant pas le précepte de Galien : ne pas nuire.

Ce n'est pas toujours facile, car l'estomac, le foie ou les reins peuvent ne pas apprécier le remède prescrit pour le cœur par exemple.

La seconde méthode part d'un autre postulat : puisque cet individu est malade, c'est qu'il n'était pas bien portant; sinon, la maladie ne se serait pas installée.

Il faut donc remettre en état son autodéfense, et laisser la nature se charger des opérations, sécréter les anticorps nécessaires, provoquer la phagocytose, etc.

La guérison d'une maladie est un produit d'au moins deux facteurs : une thérapeutique spécifique, qui neutralise l'agression, et la résistance, ou, si l'on veut, l'autodéfense du sujet, qui remonte la pente, répare les dégâts, et rend l'organisme résistant à une nouvelle agression. Sur le premier, nous ne pouvons rien. C'est l'affaire du médecin, et je me place dans le cas le plus favorable : le médecin a diagnostiqué juste; il prescrit le traitement idoine.

Mais, sur le second, nous pouvons beaucoup : or, dans la plupart des cas, le second facteur dépasse en importance le premier.

Bien entendu, quand l'attaque est sérieuse, il serait ridicule de ne pas conjurer les deux méthodes, la première ayant en l'espèce l'avantage de s'attaquer dans l'immédiat à la maladie. Mais il y a ceux qui sont entre les deux états, les patraques, les déprimés, ceux que l'on qualifie, bien à la légère, de malades imaginaires, tous ceux devant qui le médecin hésite, soucieux de "ne pas nuire".

Tous ceux-là sont justiciables de la méthode hippocratique, laisser agir la nature, mais en lui redonnant les moyens qu'elle avait perdu, en remontant le tonus et l'autodéfense.

On aura ainsi la certitude, sinon de la totale guérison, au moins de ne pas nuire.

Dans la pratique, il semble donc que l'on aura toujours intérêt à conjuguer les deux méthodes, leurs inconvénients respectifs disparaissent alors, alors que leurs avantages s'additionnent. L'inconvénient de la méthode médicale, s'attaquant à la maladie plus qu'au terrain, laissant ainsi la porte ouverte aux rechutes, mais d'une action plus immédiate, et la méthode "renforcement de l'autodéfense", moins rapide, mais permettant une réduction quantitative des remèdes, et garantissant contre les rechutes (et réduisant, dans la plupart des cas, la durée de la maladie).

Je dois ajouter un avantage très important: c'est qu'elle est valable dans tous les cas, et qu'il n'y a pas d'erreur de diagnostic possible quant à elle.

Lorsqu'au cours de mes expériences, les résultats conjugués d'une thérapeutique judicieuse et de notre Eau Energétique conduisaient à un succès inespéré, je m'entendais souvent dire: "Eh oui! c'est un très beau résultat, mais il faudrait de nombreux cas semblables pour que cela prouve quelque chose: car il n'est pas exceptionnel d'enregistrer, même dans des cas analogues, des guérisons spontanées.

Des guérisons spontanées! Qu'est-ce donc?

Des guérisons qui se sont produites dans des cas tels qu'en l'état actuel de la science médicale, il était déraisonnable de les escompter?

Mais, alors, c'est la preuve de l'existence et de l'importance du deuxième facteur dont je parlais plus haut, l'autodéfense! Et si c'est cela que vous appelez des guérisons spontanées, je suis tout prêt à admettre que les guérisons obtenues, grâce à l'appoint apporté par notre eau à une thérapeutique classique, sont des guérisons spontanées. L'autodéfense est apparue là où elle était inexistante ou insuffisante. (voir annexe 8)

Notons que le fait de passer de l'exception des guérisons spontanées à l'habitude a tout de même quelque importance!

Et, dans le domaine où nous évoluons, nous n'avons pas à redouter l'erreur de diagnostic, ce qui nous semble être d'une importance capitale. Lorsqu'on parle des effets d'un nouveau médicament, ou d'une nouvelle méthode de traitement, il est bon ton, dans les milieux médicaux, d'afficher un scepticisme souriant et de répondre par une histoire de "Placebos".

Pour ceux qui ignorent les "Placebos", voici ce dont il s'agit. Dans une salle d'hôpital spécialisée pour le traitement d'une maladie, après avoir fait savoir aux malades qu'on va expérimenter sur eux une nouvelle drogue, on donne à la moitié de ceux-ci la drogue en question, et à l'autre moitié de l'eau pure colorée ou non, dans les mêmes conditions d'administration que la drogue réelle. Les résultats seraient, dans l'ensemble, identiques, ou presque.

Quand j'entends cette histoire, je m'étonne toujours de voir le corps médical la répandre, car s'il en était vraiment ainsi, on pourrait se demander quelle son utilité, puisque les malades peuvent se guérir tout seul?

Mais comme je suis très cartésien, et que je ne considère pas systématiquement de mauvaise foi ceux qui ne pensent pas comme moi, je me suis penché sur la question pour tenter d'expliquer la chose (que je ne dénie pas) en mettant en lumière les éléments qui la provoquent.

Passons à une expérience faite sur des chiens.

On prélève du sang sur un chien en bonne santé, à l'état normal, puis on excite ce chien pour le pousser au comble de l'exaspération. On prélève à nouveau du sang. On constate dans le deuxième prélèvement des toxines qui n'existaient pas dans le premier. Il y donc un effet matériel du psychisme, et ce ne sont pas les médecins qui me contrediront si j'affirme que l'une des conditions de la guérison d'un malade, et non des moindres, réside dans son moral. Or, la distribution de "Placebos" a pour effet indiscutable de donner, consciemment ou inconsciemment, un coup de fouet à ce moral.

Ce sont toutes ces considérations très réelles qui nous ont conduites à envisager une nouvelle orientation de la médecine qui consiste, sans abandonner la lutte spécifique contre les maladies, à amplifier l'autodéfense de l'individu, c'est-à-dire la prévention. De tout cela, et de nos récentes recherches, découle une technique nouvelle, de nature à modifier profondément l'orientation de la médecine, et le plus curieux, c'est que cette technique nouvelle, loin de bouleverser les théories professées depuis Hippocrate, jusqu'à Claude Bernard, est en plein accord avec elles!

Hippocrate: "Toute maladie curable peut être guérie par la seule action de la nature."

Claude Bernard insiste sur “l’unité de nature des phénomènes physiologiques et pathologiques en dépit de la variété infinie de leurs manifestations spéciales...”

Et Ambroise Paré, sous une autre forme, disait: “Je le pensait, Dieu le guérit.”

Ayant ainsi montré ce qu’était la maladie et les moyens de la combattre, je vais maintenant définir et préciser de qu’est cette méthode d’autodéfense qui s’apparente à ce que les médecins appellent “médecine de terrain”.

Dans un article paru dans “Les Nouvelles de l’Académie des Sciences de l’U.R.S.S.” n°6, 1951, le Professeur Filatov expose le principe hypothétique des “stimulants biologiques”.

1°) Le Professeur expose que les stimulants biologiques peuvent être d’origines diverses et même se former spontanément dans les tissus.

2°) Les stimulants biologiques introduits dans l’organisme d’une façon ou d’une autre, en renforcent les processus vitaux. En activant le métabolisme, ils stimulent les fonctions physiologiques de l’organisme, renforçant ainsi sa résistance contre les facteurs pathogènes et activant ses propriétés régénératrices ou résorptives, ce qui contribue à la guérison. On constate alors que l’organisme est capable de résorber les cicatrices dues aux brûlures ou à des traumatismes, de restaurer la fonction du nerf optique après son atrophie, renforcer la sécrétion gastrique et d’en activer les ferments, etc.

Les facteurs du milieu provoquant l’apparition des stimulants biologiques peuvent être des plus variés.

Et le Professeur Filatov cite: l’irradiation aux rayons X, aux rayons ultraviolets, l’injection de sérum antiréticulaire de Bogomoletz, les suites de certaines maladies (*Les maladies de relais du Dr Besançon.*).

Le Professeur Filatov rapporte les résultats qu’il a obtenus dans le traitement du glaucome par injection dans l’organismes de stimulants biologiques (*Des résultats semblables ont été obtenus sur un enfant de l’école Freinet, à Vence*) et fait état du deuxième souffle chez les sportifs, ce qui est à rapprocher des résultats obtenus avec l’eau traitée.

La découverte des “stimulants biologiques” confirme et explique un nombre considérable de constatations faites avec l’eau traitée, en particulier:

a) “L’eau électro-vibrée, prise en petite quantité, relève de tonus et renforce l’autodéfense... l’action excitante des fonctions cellulaires semble réelle,” (Professeur Tanon, bulletin de l’Académie de Médecine.)

b) “Nous pouvons affirmer que, dans la moitié des cas, la durée de l’affection dont souffraient nos malades semblait raccourcie d’environ 1/3 de la durée habituelle. L’eau ainsi traitée présente un caractère tonique et revitalisant et donne à l’organisme une résistance accrue en éveillant certaines réactions de défense qui n’existaient pas auparavant”.

“Nous pouvons affirmer en tout cas qu’il n’existe pas de contre-indication à l’absorption de cette eau et nous n’avons constaté aucun trouble consécutif à cette absorption.” (Docteur Marcel Guislain, compte rendu des essais à l’hôpital de Roubaix)

Tout est clair, net, précis: l’eau électro-vibrée n’est pas un médicament, mais un produit diététique polyvalent à classer dans la catégorie des stimulant biologiques. Bien que son innocuité soit totale, et qu’elle puisse être consommée comme n’importe quelle eau, il suffit d’en prendre de très petites quantités pour enregistrer les effets.

Elle peut être employée aussi bien chez les malades, où elle devient un facteur d’accélération de la thérapeutique médicale et de la guérison, que chez le bien portant, où elle renforce l’immunité de l’organisme et ses possibilités. Dans les deux cas, elle tend toujours à faire pencher la balance du bon côté.

Notons en passant que les travaux récents sur les oligo-éléments et la physique de la matière, laissent supposer que l’eau traitée peut avoir un autre effet physiologique que l’effet purement énergétique.

Pendant le traitement, l’électrode en contact avec l’eau perd continuellement de la masse. On est bien obligé de supposer que la masse perdue se retrouve dans l’eau, qui est ainsi chargée de très faibles quantités de certains éléments métalliques, qui peuvent être justement choisis parmi ceux qui jouent dans l’organisme un rôle physiologique indispensable et que l’on a appelé “oligo-éléments” (cuivre, zinc, or, argent, etc.).

Ces éléments ne peuvent être mis en évidence dans l’eau qu’une fois écoulé le délai normal de son activité énergétique (trois mois). Mais il devient alors possible de prouver qu’ils y étaient cependant, en les caractérisant au moyen du réactif approprié.

On peut donc supposer que leur introduction dans l’organisme avec l’eau énergétique peut produire des phénomènes du même ordre que l’introduction des oligo-éléments employés en médecine, ou que les oligo-éléments incorporés à l’alimentation naturelle des organismes vivants.

L’expérience a été faite, naturellement, et on a alors pu constater que les oligo-éléments contenus dans l’eau énergétique en période d’activité, et alors même qu’ils sont indécélables par les moyens d’analyse chimique, ont une action sur l’organisme dans le même sens que l’oligo-élément correspondant administré sous forme de sel chimique, mais que cette action est incomparablement plus puissante. Là où les oligo-éléments chimiques

donnent 70% de résultats positifs, les oligo-éléments analogues contenus dans l'eau énergétique donnent 95% de résultats, ingérés à une dose plusieurs dizaines de fois moindre.

Cette différence dans l'intensité de l'action d'un élément suivant son état (très grande inertie chimique et très grande activité physiologique, ou vice-versa) rappelle les différences d'activité des corps dans leurs réactions chimiques, suivant leur degré d'activation.

On sait depuis longtemps par exemple que les corps à l'état naissant sont incomparablement plus actifs que les corps formés depuis quelques temps.

Au début du siècle, René QUINTON découvrit les effets thérapeutiques que l'on pouvait obtenir, dans un grand nombre de maladies, par des injections d'eau de mer, ramenée au degré de salure du sérum humain. Les résultats obtenus par lui, dans son Dispensaire Marin, firent grand bruit à l'époque, puis le silence se fit peu à peu, les essais entrepris un peu partout ne donnant pas des résultats aussi positifs et spectaculaires que ceux obtenus par QUINTON et par le Docteur JARICOT, qui s'était fait le propagateur des théories de QUINTON.

Cependant, l'honnêteté scientifique et expérimentale de QUINTON ne fut jamais discutée par quiconque.

Alors, pourquoi ces différences, pourquoi ce désintéressement d'une technique qui s'était avérée si féconde?

Je crois pouvoir en donner la raison, et en même temps, indiquer le remède.

L'Eau de Mer, comme les Eaux minérales, a un pouvoir particulier "à la source", c'est-à-dire, dans la Mer. La thalassothérapie, c'est-à-dire le traitement par l'Eau de Mer est à la mode.

Des instituts, forts bien outillés et dirigés par des médecins qualifiés, se sont installés (le CERBOM à Nice, par exemple). On a constaté que le pouvoir antibiotique de l'Eau de Mer, fraîchement recueillie, était certain, puisque l'eau de mer fraîche, polluée par l'incorporation d'eau d'égout, ne donnait lieu à aucune culture après quelques heures. La même expérience, faite avec la même eau, quelques jours après le prélèvement, conduit à un échec total.

L'explication est la suivante : nous sommes en présence du même phénomène qu'avec les eaux minérales, et nous avons pensé que le traitement, qui revitalisait celles-ci, devait également rétablir les effets de celle-là. Une bonbonne d'Eau de Mer, prélevée au large de Nice, et ramenée à un laboratoire, a été filtrée et répartie dans un certain nombre de bocaux.

L'un de ces bocaux a été immédiatement pollué par une giclée d'eau d'égout.

Le lendemain, on aensemencé avec un prélèvement de cette eau polluée une gélose de culture, mise en étuve. Rien n'a été constaté après plusieurs jours d'examen. La même expérience a été faite tous les jours. A partir du 3ème jour (suivant le prélèvement dans la mer), les cultures apparaissent.

Le pouvoir antibiotique naturel de l'eau de mer disparaît donc rapidement.

Après 15 jours de vieillissement, plusieurs bocaux ont été traités avec l'appareil Violet, électrode argent ou argent/cuivre.

La même expérimentation que ci-dessus a démontré que l'eau avait retrouvé le pouvoir antibiotique constaté sur l'eau fraîche, et qu'elle le conservait beaucoup plus longtemps que l'eau fraîche.

Il n'est pas possible de préciser une durée, mais nous avons tout lieu de penser que le délai doit être d'au moins 2 mois.

Nous nous basons sur les essais faits avec l'eau ferrugineuse de Forges-les-Eaux, inembouteillable (elle floccule dans les heures qui suivent l'embouteillage) et qui, traitée, reste 3 mois parfaitement limpide et gardant ses propriétés thérapeutiques avant de commencer à flocculer.

J'en ai conclu qu'il était possible de renforcer les effets déjà remarquables du traitement QUINTON appliqué loin de la mer, par le traitement sur place et avant emploi des produits à base d'eau de mer.

Il me faut maintenant tenter d'expliquer cette action. Elle doit s'exercer de deux façons, qu'on ne peut dissocier.

1° L'eau elle-même est traitée, et en état vibratoire.

2° Elle contient tous les oligo-éléments nécessaires à la vie, et dosés tel qu'ils le sont dans le sérum humain. Mais ces oligo-éléments sont à l'état vivant, c'est-à-dire sur le même plan énergétique que ceux du sang, donc immédiatement assimilables et aptes à remplacer les déficiences ou les carences du malade.

A l'heure actuelle, à la suite en particulier des travaux établissant les relations entre la matière et l'énergie, et de la mise au point de moyens d'investigations physiques très fins, on en est arrivé à la conclusion qu'il existe différents paliers entre les deux extrêmes que peuvent occuper les éléments : matière d'un côté, et énergie de l'autre.

Tous les éléments ou corps simples, peuvent théoriquement se transformer en énergie par "désintégration". Mais la différence qui sépare le corps transformé en énergie peut être parcourue par paliers en passant des états intermédiaires.

Tout semble indiquer que le corps faisant partie d'un organisme vivant s'y trouve sous une forme qui est intermédiaire entre l'état matériel et l'état énergétique. Ce serait le cas en particulier pour les oligo-éléments.

Ainsi, l'introduction dans un organisme d'un oligo-élément alors qu'il est déjà sous forme organisée, ne pose aucun problème d'assimilation, alors que l'introduction du même élément sous forme chimique pose le problème de la transformation de cet élément en forme organique, en vue de son assimilation.

L'assimilation végétale constitue une telle transformation, qui est le mode d'alimentation normale des végétaux. Les animaux, par contre, ne sont pas aptes, en principe, à réaliser cette assimilation.

Il semble que "l'assimilation" d'un oligo-élément par l'eau énergétique au cours du traitement, soit analogue à l'assimilation végétale, et mette cet oligo-élément sous forme analogue à la forme organique, et par conséquent assimilable par les animaux sans modification, sans changement de "palier" mais par contre échappant aux réactions chimiques, comme la matière vivante leur échappe.

Car la matière vivante ne devient accessible aux réactions chimiques qu'une fois morte, si l'on peut dire.

C'est pourquoi par exemple les sucs digestifs (chimiques) d'un chien n'attaquent pas la paroi de son propre tube digestif (vivant), alors que ces sucs attaquent rapidement tous les tissus morts des animaux qu'il mange, y compris naturellement ceux de leur tube digestif.

3.- SOCIALES

La découverte des Ondes Biologiques et leur utilisation dans différents domaines, semble devoir prendre, dans l'immédiat ou dans un très proche avenir, une importance considérable, et avoir des répercussions dont il est difficile d'apprécier l'ampleur, dans les différents secteurs sociaux, économiques, industriels, agricoles, etc.

Seuls, les résultats comptent, et ceux-ci s'accumulent; que l'hypothèse, ou les hypothèses de travail, que nous avons formulées soient exactes ou non, ne présentent qu'un intérêt scientifique : pratiquement, tout se passe comme si elles étaient exactes. Dans les hôpitaux, l'installation d'un appareil permettant de traiter 300 malades au moins, revient à moins de 300 francs (1960). Or, nous lisons dans un rapport du Dr GUISLAIN (à l'époque Député-Maire de Roubaix). Médecin-Chef à l'hôpital de la Fraternité, "dans la moitié des cas, la durée de la maladie est réduite d'un tiers".

Conséquence: la capacité de traitement de l'Hôpital, du fait de l'accélération de la rotation des malades, est augmentée de plus de 15%. Dans les hospices de vieillards, l'usage de l'Eau freine le gâtisme et augmente la longévité des pensionnaires.

Les essais faits dans une petite usine ont montré que l'absentéisme pour maladie diminuait, ainsi que les blessures, ceci parce que le personnel, moins fatigué, était plus attentif. Conséquence: production augmentée. On constate en même temps, une amélioration du psychisme collectif et de l'atmosphère intellectuelle du personnel. La même constatation avait déjà été faite dans les Hôpitaux au sujet du personnel hospitalier.

Dans les milieux industriels, de nombreux sujets, ayant atteint la soixantaine, et frappés d'un commencement de sénilité, ont récupéré rapidement la plénitude de leurs facultés, et semble remonter la pente. A soixante-dix ans, leur état est redevenu ce qu'il était à cinquante, physiquement et intellectuellement.

Dans le domaine agriculture et élevage, l'augmentation des rendements, soit en tonnage, soit en qualité, peut être chiffrée à 10 ou 20%.

Comme par ailleurs, le rendement de la ration alimentaire chez les individus recevant de l'eau traitée, augmente également de plus de 20%, on arrive à cette conclusion qu'un terroir alimentant actuellement 1 000 individus, en alimentera correctement au moins 1 440 lorsqu'il utilisera toutes les possibilités découlant de l'emploi des ondes biologiques.

Et de plus, le pourcentage des malades diminuera dans de très fortes proportions, de même que celui des improductifs, ce qui augmentera encore le rendement final.

Nous disposons à l'heure actuelle d'appareils capteurs-saturateurs permettant de fournir, soit de l'eau de boisson revitalisée destinée à être consommée sur place, soit de l'eau concentrée transportable, capable de subvenir aux besoins de collectivités de 400 à 500 personnes.

Une collectivité ainsi alimentée en Ondes Vitales deviendrait un véritable euphorium, car l'action de l'eau revitalisée se manifeste dans tous les domaines: la Santé d'abord, car l'immunité contre de nombreuses maladies se manifeste rapidement (rhumes, bronchites, etc.), ensuite, dans le domaine économique, car une meilleure utilisation des aliments permet de réduire assez sensiblement les rations, confirmant les essais faits sur divers animaux et diminuant ainsi la fatigue des organes (estomac, foie, rein, etc.), enfin, dans le domaine psychique. Là, les effets sont multiples, depuis l'amélioration du caractère de la femme en période de ménopause, jusqu'à la disparition des troubles psychiques (démences précoces), l'amélioration de la scolarité chez les enfants et du "climat caractériel" chez tous. En un mot, on créerait ainsi des collectivités qui connaîtraient ce qu'est "la joie de vivre".

Dans le domaine sportif, l'utilisation de l'eau traitée fournirait peut-être la solution définitive de la question des dopings.

Cette question est grave, d'une part par les dégâts qu'elle cause dans l'organisme de ceux qui en usent, et d'autre part parce qu'elle est difficile à délimiter : il est difficile de ranger certaines substances organo-chimiques dans la catégorie des dopings ou des médicaments.

Pratiquement, la solution ne peut venir que de la suppression de la cause de l'usage des dopings. Celle-ci tient essentiellement dans le fait que l'athlète n'est pas en forme sur commande, et que même en forme, il ne peut fournir sur demande ses performances maximales, contrairement à l'animal sauvage par exemple.

Il emploie le doping ou il est tenté de le faire, pour pouvoir "donner tout ce qu'il a dans le ventre". Ce n'est pas, en définitive, l'effort lui-même qui est dangereux, mais le procédé employé pour l'obtenir.

Si l'usage de l'eau traitée permet à l'athlète de se maintenir en forme permanente, et de rester toujours prêt à fournir sur commande l'effort maximum, comme une machine bien réglée, alors le doping ne présenterait plus le moindre intérêt pour lui.

Mais les perspectives les plus importantes paraissent être celles de l'augmentation à peu de frais de la production agricole mondiale, en quantité et en qualité.

Le lecteur n'aura pas été sans remarquer la part importante faite dans cet ouvrage aux expérimentations dans le domaine agricole, en culture ou en élevage. Il y a à cela plusieurs raisons.

D'abord des raisons théoriques,

Les tests de germination et de croissance sont faciles à enregistrer et à apprécier ce qui est très important dans un domaine où, faute de moyens de mesure directe comme on les pratique habituellement en chimie ou en physique par exemple, on est limité essentiellement aux tests biologiques.

C'est un domaine dans lequel l'objection "suggestion" ou "placebos" que l'on fait automatiquement en expérimentation humaine ne vaut plus: 100ha de betteraves ou de pommes de terre, ou 100 poulets ou moutons, ne sauraient être suspectés de complaisance.

Par ailleurs, étant donné qu'il n'y a pas de démarcation tranchée et précise entre le règne végétal et le règne animal, ce qui donne de bons résultats dans l'un peut aussi en donner dans l'autre, tout au moins en ce qui concerne le principe même des ondes biologiques, et abstraction faite des effets secondaires.

Mais attention: les effets secondaires dus aux oligo-éléments provenant des électrodes de traitement interviennent d'une façon particulièrement active dans le règne végétal. Ceci ouvre un champ de recherches particulièrement important pour toute la biologie, tout en rendant les applications pratiques beaucoup plus délicates que dans le règne animal ou de chez l'homme.

Les premières expériences de traitement de plantes comportèrent de nombreux échecs: selon l'électrode employée pour préparer l'eau, la croissance de telle ou telle espèce était améliorée, alors que d'autres restaient indifférentes et que d'autres se voyaient contrariées.

Le botaniste ou l'agronome, d'ailleurs, n'en seront guère surpris, connaissant l'extrême diversité des besoins minéraux dominants des différentes plantes. Le problème humain est d'ailleurs essentiellement différent du problème agricole, puisque, en général, on cherche à accélérer la croissance de la plante ou de l'animal – à tort ou à raison, d'ailleurs - tandis que l'on recherche à stabiliser l'homme adulte. Remarquons encore que la plante, immobile dans son environnement, est beaucoup plus influencée par une multitude de facteurs qu'elle y rencontre: composition du sol, climat, voisinages, etc.

C'est pourquoi les eaux utilisées en agriculture ne seront jamais les mêmes qu'en diététique. Seuls des établissements spécialisés pourront fabriquer une eau convenant à chaque usage envisagé, qu'il s'agisse de trempage de graines ou d'arrosage (sans matériel métallique, bien entendu).

Les perspectives d'utilisation de l'eau traitée dans le domaine agricole n'en sont pas moins fabuleuses.

Au cours de son assemblée annuelle de 1966, la F.A.O. reconnaissait l'échec des techniques actuelles de fertilisation et de lutte contre les facteurs de destruction de récoltes et de moyens de production, notamment les maladies cryptogamiques et les parasites, face à la montée démographique.

Dans ce domaine, l'utilisation systématique de l'eau traitée semble offrir des perspectives fabuleuses, puisque le traitement peut être effectué partout, ou presque, et dans des conditions de rentabilité inespérées, par comparaison avec les autres techniques.

Peut-être une action vigoureuse dans ce sens pourrait-elle encore sauver des régions entières du développement actuel et surtout prochain, du paupérisme et de la misère physiologique.

En tout cas, c'est la première chose à tenter!

*

On voit donc, par ce court exposé, l'importance considérable de l'utilisation de la découverte.

Mais il devient indispensable de la faire rentrer, par la grande porte, dans notre législation.

Etant entièrement nouvelle, elle ne pouvait être prévue et réglementée par aucun texte.

Elle se trouve donc en marge des réglementations concernant les aliments (Services de la répression des fraudes), des médicaments (Service central de la pharmacie), de la Santé publique, etc.

Son officialisation permettrait, dans beaucoup de cas, de résoudre des problèmes urgents : agrandissements des hôpitaux, des asiles d'aliénés, des maisons d'enfants arriérés, soit en guérissant une partie des intéressés, soit en accélérant la rotation des malades.

Elle conduirait donc à des économies très importantes, le prix de revient des installations étant sans commune mesure avec les économies réalisées.

Il conviendrait donc :

D'abord de vérifier et de préciser, par de sérieuses expérimentations officielles, les résultats déjà obtenus.

Ensuite, de planifier la diffusion des procédés dans les différents domaines (santé, agriculture).

Pour ce faire, il serait opportun de créer une Commission mixte comportant des médecins, des vétérinaires, des agriculteurs, et bien entendu, les promoteurs des procédés, pour mettre au point un programme d'expérimentation et de diffusion des procédés.

CHAPITRE VI

LES SENS DE L'HOMME

L'homme possède un certain nombre de sens, qui lui permettent d'être en relation avec le monde extérieur. Quand on les analyse, on s'aperçoit rapidement qu'ils sont très incomplets, qu'ils ne couvrent que de faibles plages de la zone connue, et que très probablement, il doit y en avoir d'autres dont il est totalement dépourvu. On sait aujourd'hui que, dans la nature, tout est mouvement, et tout est harmonie. La classification des phénomènes vibratoires à variations périodiques en trois classes actuellement explorées, suivies d'une quatrième actuellement en cours d'exploration, présente au premier examen des particularités troublantes : à chaque classe correspond, de façon précise, un organe des sens.

- A la première (vibrations de la matière) : l'oreille.
- A la deuxième (courants électriques) : le toucher.
- A la troisième (champs magnétiques) : l'œil.

Bien entendu, on est immédiatement tenté d'extrapoler, et l'on se demande alors: l'odorat (le nez), le goût, à quoi correspondent-ils?

Pour le nez, la chose n'est plus douteuse: à la quatrième famille des ondes biologiques.

Avant d'aller plus loin, et d'entreprendre la démonstration, il faut cependant préciser comment les choses se passent dans chaque classe. Tout se passe comme si l'expérimentateur, enfermé dans une tour aux murs épais, ne disposait, pour explorer le paysage, que d'étroites meurtrières limitant son champ visuel à quelques degrés.

Si nous partons de la fréquence zéro, la première famille, les vibrations de la matière, s'étend de 0 à près de 100 millions. Or, dans ce domaine, on admet que la zone d'audibilité s'étend de 16 à 10 000, au-delà, ce sont les ultrasons, partiellement perceptibles par les animaux, mais non par l'homme.

La meurtrière est étroite!

La deuxième famille, partant elle aussi de zéro jusqu'à la fréquence 1012 n'est perceptible par le toucher que jusqu'à la fréquence 100 000. Au-delà elle ne l'est plus et l'on sait que les courants à haute fréquence traversent le corps sans causer de perturbations.

La meurtrière est aussi étroite que dans la première famille.

Passons à la troisième famille, celle des champs magnétiques. La limite supérieure, assez mal déterminée, est aussi aux environs de 1014.

Là, la meurtrière est devenue un fil, et l'organe de détection est l'œil, où, sur une seule octave, à 1014, nous explorons du rouge au violet.

Et le nez?

Eh bien, le nez est l'organe d'exploration de la quatrième famille, les ondes biologiques, laquelle va au-delà de 1024. Très probablement, il n'explore lui-même qu'une gamme infime de cette famille, qui devrait, par analogie et suivant une loi définie par les trois premières familles (voir annexe 2), aller jusqu'à 1040.

Or, nous avons démontré que les ondes biologiques, à la fois captées et émises par les êtres vivants, sont emmagasinées par l'eau et les milieux aqueux, qui deviennent ainsi émetteurs.

Le gibier poursuivi par un chien émet des ondes qui lui sont propres. Le terrain, à *condition qu'il comporte un minimum d'humidité*, emmagasine ces ondes à son passage, et devient émetteur. Ce sont ces émissions que le chien recueille avec son nez, qui lui permettent de suivre la piste.

Ce sont des émissions analogues, ultra ultra courtes, qui permettent aux femelles des grands papillons d'appeler les mâles à plusieurs kilomètres, et probablement à la Reine d'une ruche de rappeler ses abeilles à la ruche, ou de les grouper en essaim quand elle quitte la ruche.

Les odeurs sont une très faible partie de cette famille, et la preuve semble faite qu'il peut y avoir odeur sans support matériel, sans corpuscules, et que le fait qu'il y ait des odeurs avec corpuscules n'infirmes pas cette hypothèse, puisqu'on peut prétendre que ces corpuscules n'agissent que par leurs radiations. Et je suis, sur ce point, en plein accord avec les médecins qui utilisent, à des fins thérapeutiques, les aromates et les essences.

Les religions elles-mêmes (les prêtres n'ont-ils pas été les premiers diététiciens en prescrivant les jeûnes les jours maigres?) font toutes un large usage des aromates et des parfums.

La conclusion de ce chapitre, c'est que nos sens sont incomplets en nombre et en qualité, et que l'esprit ne peut même pas soupçonner ceux qui nous manquent.

Il suffit, en effet, de se demander si l'on pourrait arriver à faire concevoir, à un aveugle de naissance, ce qu'est la lumière et la différence qu'il y a entre les différentes couleurs?

Pour les formes, le toucher peut partiellement remédier à l'absence de vue; mais pour les couleurs?

Il en est ainsi pour l'univers infini qui nous baigne. Tout est radiations, vibrations, que nous ne pouvons que très partiellement détecter par nos sens, et par des appareillages spécialisés.

Et plus l'homme augmente son savoir, plus il voit grandir la montagne de ce qu'il ne sait pas.

Plus on apprend, plus on est effrayé par son ignorance.

Il est cependant consolant de constater que, de temps en temps, un chercheur découvre dans la nature, qui met toujours le remède à côté du mal, le moyen de lutter contre les maux qui assaillent l'homme.

La découverte des ondes biologiques est un de ces moyens. Utilisons-le dans ce but, en espérant qu'un autre homme ne viendra pas un jour, en faire un nouveau moyen de destruction de ses semblables...

CONCLUSIONS

Par les habitudes imposées par la civilisation, l'homme se prive en permanence de certains facteurs indispensables à l'entretien de la vie, en particulier des "ondes biologiques" dont nous pensons avoir mis en évidence un certain nombre d'effets.

Il n'est malheureusement pas possible d'abandonner du jour au lendemain les habitudes néfastes, dont certaines apparaissent pratiquement inévitables à l'heure actuelle, sauf cas exceptionnels : habitation en béton armé, vêtements, cuisson d'une partie des aliments, utilisation d'eau potable recueillie ou distribuée par des appareillages métalliques, etc.

Il apparaît probable par ailleurs que la nature tout entière, prise dans son ensemble, présente une diminution globale de son ambiance énergétique, qui expliquerait certains phénomènes comme la disparition des animaux monstrueux, et la dégénérescence constatée même dans les régions encore vierges et sur les animaux sauvages.

Cette carence universelle pourrait être due à des facteurs cosmiques, relevant par exemple des différences de densité énergétique entre les régions galactiques parcourues par la terre.

Elle pourrait aussi être due à des différences d'activité solaire, capables de perturber la transmission des ondes biologiques comme elles troublent les transmissions électromagnétiques.

Elle pourrait encore être due au dessèchement superficiel de la terre, qui progresse actuellement très rapidement parce que, outre l'hydrogène de l'eau qui se perd dans l'espace en échappant à l'attraction terrestre, la nappe phréatique s'enfonce par suite de la disparition des forêts humides...

Toutes ces causes de perturbations, qui exercent leur influence néfaste sur tous les êtres vivants, et que l'homme devra entreprendre de réduire progressivement, échappent malheureusement à toute action rapide, et il est souvent impossible à l'individu, même documenté, de s'y soustraire.

Il semble bien que les ondes que nous appelons biologiques, emmagasinées et transmises à l'organisme par l'eau spécialement traitée, sont la contrepartie qui permet de pallier les effets nocifs immédiats dont nous souffrons, dans notre univers vieilli et dénaturé, et dans notre système artificiel de civilisation matérielle.

Leur utilisation systématique explique les résultats constatés dans tous les domaines de la biologie.

Elle apporte à l'homme l'espoir de tirer un meilleur parti de ce que lui fournit une nature dégénérée, et de surmonter cette dégénérescence, en attendant que son génie inventif ait définitivement résolu le problème à l'échelle mondiale.

Nous espérons que les expériences officielles actuellement en cours, entreprises par différents organismes scientifiques, permettront, dans un proche avenir, de tirer de cette découverte tout ce que l'on peut en attendre pour le bien de l'humanité.

Je ne voudrais pas terminer ce petit opuscule sans remercier tous ceux qui ont bien voulu, dès l'origine de la découverte, m'apporter leur concours et leur appui.

Et tout d'abord, dans l'ordre chronologique:

Le Médecin-Général Charles Morel.

Le Général Sabatier.

Le Colonel Floucaud Pénardille.

Le grand savant René Barthélémy.

Les Polytechniciens Baranger, Christian Beau, J. Rabu.

Le pharmacien Kespy.

L'agronome Laurent.

M. le Comte de Clermont-Tonnerre.

Le Docteur Guislain.

Le Docteur Ménétrier.

Le Docteur Pierre Oudinot.

Le Docteur Pierre Girand.

Le Docteur Pagès.

Le Docteur Bengui.

Le Docteur Guillaume.

Le Docteur Maurice Vernes, de l'Institut prophylactique, ainsi que tous ceux qui ont bien voulu, dans le seul intérêt de la recherche, braver le scepticisme railleur avec lequel toute découverte est généralement accueillie.

NOTE

Sur l'enquête du Centre National de la Recherche Scientifique faisant l'objet du Rapport remis en 1968.

Monsieur Violet adresse en 1967 à Monsieur Janneney, Ministre de la Santé Publique, l'utilisation des procédés Electro-Vibratoires Marcel Violet, et ses répercussions sur la résorption du déficit de la Sécurité Sociale. Monsieur Violet est convoqué au Ministère et reçu par le Chef de Cabinet. Celui-ci, après examen de la documentation, décide de consulter le Centre National de la Recherche Scientifique. Un mois plus tard, Monsieur Volkringer téléphone à Monsieur Violet qu'il a reçu une demande d'enquête sur les procédés et lui demande une documentation, et une liste des Médecins sur laquelle il désire en choisir une trentaine qu'il consulterait. Monsieur Violet fournit documentation et liste. Le C.N.R.S. adresse aux Médecins une lettre de demande d'information. De l'examen des documents et des réponses reçues des Médecins, découle le rapport adressé au Ministre de la Santé Publique, à la suite de la demande de son prédécesseur. Les réponses reçues ont été qualifiées par le C.R.N.S. de "très élogieuses dans l'ensemble et il n'y a pas d'avis défavorable".

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Rapport adressé au Ministère d'Etat chargé des Affaires Sociales, émanant du Service des Inventions du C.R.N.S. "RAPPORT CONCERNANT LE DOSSIER 4212 RELATIF A UN DISPOSITIF POUR LE TRAITEMENT ELECTRO-VIBRATOIRE DE CORPS IMAGINE PAR MONSIEUR VIOLET"

"Monsieur Violet a adressé au Centre National de la Recherche Scientifique, un dossier concernant un dispositif imaginé par lui et destiné à obtenir une eau "Electro-vibrée" qui sera désignée dans ce qui suit par "Eau Violet"...". Suit la description du dispositif. "Monsieur Violet considère que cette eau jouit de propriétés intéressantes et notamment que son absorption par voie orale augmente chez l'homme et chez les animaux, les défenses de l'organisme et possède donc de ce fait une action bénéfique..." "Pour compléter notre information, nous avons sollicité l'avis des médecins avec lesquels Monsieur Violet avait été en rapport et dont il nous a fourni la liste. Nous avons ainsi écrit à 32 médecins dont les noms et adresses figurent sur la liste jointe (pièce C) : 21 ont bien voulu nous faire connaître leur point de vue et on trouvera sous ce pli les copies de leurs réponses (dossier D)." "L'examen de l'ensemble des documents ainsi en notre possession conduit aux conclusions suivantes:

- "1) l'Eau Violet absorbée en quantité raisonnable, à raison par exemple de 75 cm³ en trois fois par jour, ne présente aucune toxicité. Ce fait a également été confirmé par deux rapports de l'Académie Nationale de Médecine(pièce B1) établi à la demande du Sous Secréariat à la Santé Publique, qui mentionne en outre que cette eau ne présente aucune contre-indication...
- "2) En ce qui concerne l'action bénéfique de l'eau Violet, on doit remarquer que les avis formulés sont très élogieux dans l'ensemble (voir en particulier les pièces D1 – D2 – D3 – D4 – D5 – D6 – D7 – D8 – D9 – D10 – D11- D12...).Certains Docteurs n'ont pas d'opinion bien précise (pièces D13 – D14 - D15) mais n'émettent pas d'avis défavorables. Il est possible, et même très probable qu'un effet psychique a joué un rôle dans certains cas d'amélioration, mais le nombre de résultats heureux constatés montre que l'eau Violet peut avoir une action biologique, notamment pour augmenter les défenses de l'organisme et dans la lutte contre l'asthénie.On a également signalé son action bienfaisante en gérontologie (pièces D5 et D6).
- "3) Monsieur Violet a procédé à des essais sur des rats (pièces B2) et sur des poulets (pièces B8).... Essais effectués par Madame Randoïn à la Société National d'Hygiène Alimentaire.
- "4) Tout ce qui précède montre que dans certains cas, l'eau Violet a une action bienfaisante..." "Il serait intéressant que des études systématiques et objectives puissent être entreprises par des spécialistes pour confirmer les résultats obtenus et en déterminer le mécanisme."

1er octobre 1968.

FIN

Le texte ci-dessus est un extrait du rapport original. Des développements un peu long pour le présent livret, phrases entre crochets, sont reproduites intégralement.

DEUXIEME PARTIE

ANNEXE I

a) L'EAU

L'eau, qui est un des composés les plus simples et les plus communs de la nature, possède un ensemble de propriétés qui en font, à toutes sortes d'égards, un corps exceptionnel. Le bulletin d'information technique et scientifique de la Section Technique de l'Armée, consacre plusieurs pages de son numéro 39/G à l'étude des propriétés exceptionnelles de l'eau.

En voici le résumé :

L'eau participe de la fonction acide et de la fonction base. Bien que très corrosive, elle est nécessaire à toute vie. Alors qu'elle devrait être gazeuse aux températures ordinaires, elle est liquide avec quelques propriétés des solides. Contrairement à presque tous les autres corps, elle est moins dense solide que liquide. Sa capacité thermique est très supérieure à celle de tout autre liquide. Elle est le plus universel des solvants. Son point de congélation et son point d'ébullition sont très élevés. Une augmentation de pression abaisse sa température de solidification. Sous l'effet de la pression, elle perd sa structure cristalline, puis donne naissance à quatre espèces de glace dont trois plus dense que l'eau, avec laquelle la quatrième ne peut coexister. Chacune des quatre a un type cristallin distinct. Sa structure moléculaire ressemble plus à celle d'un solide qu'à celle d'un liquide, l'eau liquide étant une sorte de glace "statique". L'eau est le constituant essentiel de tous les êtres vivants. C'est aussi le domaine où vivent les 9/10 d'entre eux. L'eau des océans régularise les climats et transforme les continents. Tous les aliments des animaux contiennent de l'eau. De plus, tout l'hydrogène des hydrates de carbone alimentaires se combine dans l'organisme, à de l'oxygène, pour produire de l'eau. Ce processus en produit environ un demi-litre par jour chez un individu moyen. Une graine ne conserve son pouvoir germinatif qu'aussi longtemps qu'elle conserve l'eau "scellée" à l'intérieur de sa coque. Solvant très énergique, l'eau n'existe pratiquement pas à l'état pur. Même l'eau de pluie dissous des gaz et des poussières. La surface de l'eau se comporte comme une peau élastique tendue. Une aiguille posée à sa surface avec précautions, flotte tant que la surface n'est pas troublée. La capillarité amène l'eau dans tous les endroits possibles. Si la glace était plus lourde que l'eau, les océans se rempliraient de glace, et la plus grande partie de la terre serait gelée en permanence.

La molécule d'eau est composée de deux atomes d'hydrogène et d'un atome d'oxygène.

Mais les travaux d'Urey établirent, en 1932, que l'hydrogène avait un isotope lourd, le deutérium, de masse atomique double de l'hydrogène. Puis on trouva dans la nature des quantités extrêmement faibles d'un hydrogène de masse triple, l'isotope tritium. Enfin, il apparut que le tritium se formait au cours de réactions nucléaires et qu'il était légèrement radioactif. Le comportement chimique de ces trois types d'hydrogène est parfaitement identique. tout trois peuvent en particulier former de l'eau en se combinant avec l'oxygène. Il en résulte immédiatement qu'il peut exister six sortes d'eau :

- H²O : l'eau ordinaire en est presque entièrement constituée.
- D²O : l'eau lourde, utilisée en particulier dans les réacteurs.
- T²O : l'eau hyper lourde, produite en très faibles quantités.

HDO, HTO, DTO : existent à l'état de traces infimes dans l'eau naturelle.

Mais si l'on connaît trois isotopes de l'hydrogène, on connaît également six isotopes de l'oxygène : O14, O15, O16, O17, O18, O19. Chacun de ces isotopes, naturels ou artificiels (et radioactifs) peut entrer dans la constitution de la molécule d'eau en tant qu'atome d'oxygène. Chacun des 6 types d'eau différant entre eux par l'isotope hydrogène, peut donc donner à son tour 6 sortes d'eau et au total 36 actuellement connues, chimiquement identiques, mais différant par leurs propriétés physiques.

La densité, par exemple, passe de 1 pour H²O à 1,11 pour D²O, et à 1,22 pour T²O. De nombreuses recherches sont actuellement poursuivies pour étudier les propriétés de ces différents types d'eau, et chercher de nouveaux isotopes de l'hydrogène et de l'oxygène.

ANNEXE 2

b) LES PHENOMENES A VARIATION PERIODIQUE

L'étude des phénomènes physiques à variation périodique a conduit à l'identification et à la mesure de ceux dont la fréquence est comprise entre 0 et 1024 variations périodiques par seconde. Au-delà de 1024, il peut exister des phénomènes à variation périodique, mais on ne sait pas construire d'appareils pour les détecter, ou plus exactement, on ne peut pratiquement pas réaliser ces appareils, dont l'échelle de grandeur est trop petite. Les longueurs d'ondes à détecter sont en effet à l'échelle du milliardième de mètre, et si l'on peut concevoir des appareils de détection de telles longueurs d'ondes, on ne peut malheureusement pas les réaliser. Les fréquences supérieures à 1024 ne sont donc observables que par certains de leurs effets secondaires, notamment dans le domaine biologique. Nous reproduisons ci-après un condensé de l'étude publiée par le Général Sabatier, alors colonel, dans le *Bulletin de la Section Technique de l'Armée* (avril 1948).

Les variations périodiques (vibrations, oscillations, radiations) se divisent naturellement en trois catégories:

1. Les vibrations de la matière.

Elles peuvent affecter la position (pendule, corde vibrante, etc.) de la matière, ou sa forme (contractions, dilatations, etc.).

L'inertie limite rapidement la fréquence maximale de variation de position, alors qu'elle est beaucoup plus faible pour les variations de forme. Ces dernières, atteignant le dispositif électronique des corps, entraînent des phénomènes électriques de même fréquence, et réciproquement. Les variations de position ne dépassent pratiquement pas la fréquence de 10 000 par seconde (104). Mais elles peuvent toujours déclencher des variations de courant électrique de même fréquence, qui déterminent à leur tour des variations de champs magnétiques de même fréquence. Les variations périodiques de fréquence inférieure à 104 peuvent donc être des vibrations matérielles, des oscillations électriques, ou des radiations électromagnétiques.

On les désigne sous le terme général de "basses fréquences", ou de "domaine acoustique".

2. Au-delà de 104, les vibrations matérielles sont exclues.

Mais le système condensateur-self peut fournir des oscillations électriques d'une fréquence allant jusqu'à environ 1012 périodes par seconde. A ces oscillations sont naturellement associés des variations correspondantes des champs électromagnétiques.

Les fréquences comprises entre 104 et 1012 peuvent donc être le domaine de deux types de variations seulement : électriques et électromagnétiques.

C'est le domaine de la T.S.F.

3. Au-delà de 1012, les oscillations électriques sont exclues.

Mais la nature fournit des radiations électromagnétiques :

- la lumière,
- les rayons X,
- le rayonnement gamma,
- le rayonnement cosmique.

La fréquence du rayonnement cosmique le plus pénétrant est de l'ordre de 1024. Aucune précision n'a pu encore être fournie sur cette région confuse des connaissances humaines, et il n'est pas interdit de penser qu'au delà, se place peut-être un domaine de vibrations que l'homme n'a pas le moyen de détecter. Il n'est pas peu tentant - défaut des classifications (ou avantage !) - de penser à une quatrième catégorie, dans laquelle, à leur tour, les champs électromagnétiques seraient impossibles et où seules seraient possibles des variations de type actuellement inconnu. Faut-il penser aux "vibrations" qui seraient du domaine biologique? Il est intéressant de noter que la réversibilité est totale entre les phénomènes de la première catégorie dont la fréquence ne dépasse pas le maximum autorisé par les phénomènes moléculaires massiques: chacun des éléments de la triade matière-courant-champ peut produire les deux autres, et ce à l'intérieur de la même catégorie de fréquence. De même, à l'intérieur de la deuxième catégorie, on a résolu le problème de la réversibilité courant-champ, les vibrations matérielles étant naturellement exclues. Par contre, on n'a jamais réalisé la réversibilité lumière-électromagnétisme. De même, à l'intérieur de la troisième catégorie on n'a jamais réussi à réaliser la transformation d'un des quatre types, de phénomènes en un autre (lumière, rayons X, gamma et cosmiques). Le rayonnement électromagnétique de la quatrième catégorie ne semble pouvoir ni se dégrader en un type de fréquence inférieure, ni s'élever à un type de fréquence supérieure.

Les phénomènes électriques de la deuxième catégorie intéressant des électrons extraits du cortège périphérique des atomes, et les phénomènes de la troisième catégorie intéressant des électrons qui changent de couche sans quitter le cortège auquel ils appartiennent, il n'est pas interdit d'envisager des phénomènes qui intéresseraient des électrons échangés entre le noyau et les couches rapprochées, et même une autre catégorie de phénomènes intéressant la cohésion des corpuscules du noyau. Par comparaison avec les trois catégories de fréquences étudiées (jusqu'à 104, jusqu'à 1012 et jusqu'à 1024) dont les intervalles se suivent comme les nombres 4, 8 et 12, on peut supposer que l'intervalle du dernier avec le suivant, si l'on peut dire, serait caractérisé par le nombre 16 et que les fréquences du quatrième groupe iraient jusqu'à 1040.

Ces phénomènes hypothétiques devraient présenter les propriétés suivantes :

- type différent des trois types actuels de phénomènes à variations périodiques connus : matériel, électrique, électromagnétique;
- peuvent être produits par les champs électromagnétiques de troisième catégorie, en particulier par la lumière, jusqu'aux fréquences 1024;
- peuvent réversiblement induire des champs électromagnétiques de fréquence inférieure à 1024, mais non de fréquence supérieure;
- ils existent actuellement sans être détectés, faute d'appareils.

Si l'existence de la quatrième famille de phénomènes périodiques n'est actuellement pressentie que par raisonnement par récurrence, sans aucune preuve tangible, il ne faut pas oublier que ce type de raisonnement a permis dans le passé les plus grandes découvertes, telles que celles de l'identité de la lumière et du champ électromagnétique. Tous les phénomènes périodiques de la seconde et troisième catégorie peuvent être rattachés au comportement de l'électron. Est-il impossible de perturber le mouvement électronique d'une nouvelle matière, qui ferait apparaître un nouveau type de vibration? Ou de découvrir un détecteur permettant de constater l'existence de ce, ou de ces nouveaux types, et de les exploiter?

Nul ne peut affirmer que ce nouveau type de vibration n'existe pas. L'exemple le plus fameux d'existence ignorée est sans doute le champ électromagnétique type T.S.F. Entre la boule de soufre d'Otto de Guericke en 1650 et le détecteur de limaille de Branly en 1890, plus de deux siècles de sont écoulés, pendant lesquels personne ne se doutait de l'existence d'un type de vibration, le plus vulgarisé depuis!

ANNEXE 3

c) DECHARGE ELECTRIQUE SILENCIEUSE DANS L'AIR AVEC ELECTRODES ISOLANTES

(Comptes rendus de l'Académie des Sciences séance du 17 juillet 1957) note de MM. Jatar et Srarma

“Peu d'études de décharges électriques avec électrodes isolantes semblent avoir été faites, bien que leur importance soit grande. Dans ces dernières années, la décharge électrique silencieuse à basse fréquence a fait l'objet de recherches en vue d'étudier l'effet Joshi avec une ou deux électrodes de verre.

“Toutefois ces études se rapportent toutes à des électrodes en verre sans que d'autres isolants aient été essayés. La présente note porte sur des essais préliminaires de la décharge à basse fréquence dans l'air avec des électrodes en *cire d'abeilles*.

“La disposition générale de l'expérience est en principe celle adoptée antérieurement. Le courant de décharge était mesuré par un galvanomètre à cadre mobile dans le circuit plaque d'une détectrice reliée à la ligne à basse tension par une résistance.

“La forme d'onde du courant était observée simultanément comme déviation verticale sur un oscillographe alimenté par la chute de tension à travers une résistance.

“Le courant de décharge consiste: *en de nombreuses impulsions à haute fréquence superposées à une sinusoïde*.

“D'autres diélectriques, ébonite, bakélite, matière plastique, mica, porcelaine ou cires telles que paraffines, carnauba ont été aussi étudiés. L'étude se poursuit et les détails seront publiés ailleurs.”

Quand j'ai découvert cette note, j'ai noté la bibliographie abondante ajoutée à la fin de l'article des deux physiciens hindous. Je l'ai consulté dans la bibliothèque de l'Institut de Chimie-Physique.

Des articles s'échelonnant de 1936 à 1952 confirment les observations des auteurs de l'article ci-dessus, à savoir que dans une décharge électrique engendrée par une tension de basse fréquence l'introduction d'un isolant sur les électrodes conduit toujours à l'obtention de très nombreuses harmoniques, dont la fréquence et l'intensité varient essentiellement avec la nature du diélectrique utilisé.

ANNEXE 4

d) LES OLIGO-ELEMENTS

Si la dernière décennie a été caractérisée par la généralisation de l'utilisation médicale des antibiotiques, qui permettent, lorsqu'ils sont judicieusement employés, de juguler rapidement le développement dans l'organisme de la plupart des germes infectieux, il paraît dès maintenant probable que la prochaine verra la généralisation de l'utilisation des oligo-éléments dans le traitement des maladies physiologiques, actuellement considérés comme incurables, et en médecines préventive. Deux grands noms français sont rattachés aux premiers travaux sur les oligo-éléments. C'est **Gabriel Bertrand** qui démontra le premier, à la fin du siècle, le rôle indispensable de la catalyse par certains oligo-éléments, dans le déroulement de certaines réactions organiques. Gabriel Bertrand put alors affirmer que, contrairement à ce qu'on croyait alors, les organismes vivants ne sont pas essentiellement constitués des 12 éléments qui représentent la quasi-totalité de leur masse (C, O, H, N, Ca, K, S, Mg, Cl, P, Na, Si). De nombreux autres éléments, qui ensemble, ne représentent qu'une infime fraction de la masse totale de l'organisme de l'ordre de 1/10 000, jouent cependant un rôle indispensable, et sans eux, la vie devient impossible. C'est à la suite des travaux de Gabriel Bertrand que l'on put, par exemple, supprimer certaines maladies physiologiques des moutons en Australie, par épandage de quelques kilos d'un sel de cobalt par hectare sur les pâturages, ou que l'on put supprimer une maladie physiologique des bovins dans les Everglades (U.S.A.) par épandage de quelques kilos de sel de cuivre. Mais les principaux travaux récents sur lesquels repose l'utilisation des oligo-éléments en thérapeutique médicale sont dus au docteur **Jacques Ménétrier**. C'est lui qui a en particulier classé les correspondances entre telle carence d'oligo-élément, et telle maladie physiologique. Voici un certain nombre d'indications concernant certains des principaux oligo-éléments dont on connaît le rôle physiologique.

1) ALUMINIUM

L'aluminium prédomine, c'est-à-dire est stocké, au niveau du pancréas, du testicule et de l'ovaire. On le localise également dans les muscles, y compris le muscle cardiaque, où il participe au phénomène de contraction et de tonicité. L'association *aluminium-cuivre et manganèse* s'est révélée active dans la cicatrisation des plaies. Les savants japonais ont démontré la haute teneur en aluminium des centres cérébro-moteurs des fonctions tonique et rythmique. On a d'ailleurs remarqué, depuis quelques années, l'action psychique favorable de l'aluminium dans les cas d'insomnies, mélancolie; seul ou associé à diverses vitamines.

2) ARGENT

Depuis fort longtemps, l'argent était reconnu comme antiseptique. On l'utilise pour son action bactériostatique. Les expériences ont montré son efficacité, à doses infinitésimales. Il arrête par exemple le développement de l'*Aspergillus Niger*, des pyrogènes, et de nombreux germes infectieux. En laboratoire, un serpent d'argent, remplaçant celui en cuivre, permet d'assurer une bonne conservation de l'eau. On l'emploie, seul ou mieux associé à l'or et au cuivre, au cours de syndromes inflammatoires (effets remarquables dans les cas de furonculose).

3) CUIVRE

Le cuivre est certainement un des plus importants métaux catalytiques. Il joue un rôle dans la photosynthèse et participe ainsi à la formation de la chlorophylle. Son action est prépondérante dans la fabrication de l'hémoglobine du sang. Sa carence se traduit par de l'anémie, des lésions du myocarde, du système nerveux, du périoste, de la peau et des intestins. Dans les affections aiguës ou chroniques, le cuivre favorise la formation des anticorps. Nous avons dit, plus haut, qu'il est souvent associé à l'or et à l'argent dans ces traitements. Pour le diabétique, il est une synergie précieuse. En effet, son action catalytique vis-à-vis de l'insuline, permet d'en diminuer considérablement les doses. Pour les rhumatisants, intolérants à l'or et à ses dérivés, le cuivre se montre d'une grande efficacité, chaque fois qu'existe une origine infectieuse et que se manifestent des réactions dermiques désagréables. Enfin, il ne faut pas oublier son action anti-infectieuse et cicatrisante dans le traitement des furonculoses et de certaines plaies torpides.

4) COBALT

Cobalt et B 12 sont utilisés dans le traitement des anémies pernicieuses, des lésions neurologiques et lorsque les taux d'urée et d'azote s'élèvent par suite de leur carence.

5) MAGNESIUM

On le trouve surtout dans le pancréas (sujets âgés) et dans les surrénales, l'hypophyse, les ovaires et les testicules (sujets jeunes). Son activité est variée. Il règle le métabolisme du calcium; c'est un facteur de croissance chez l'enfant, aussi l'utilise-t-on fréquemment dans tous les retards de formation du squelette (rachitisme) ainsi que chez l'adulte dans les anarchies calciques (grossesse avec hypocalcémie, tuberculose osseuse, etc.). Il trouve également sa place dans les drainages hépato-biliaires et dans les traitements des déséquilibres psychiques.

6) MANGANESE

Les effets du manganèse sont extrêmement variés. On l'utilise seul, dans les terrains spécifiquement arthritiques et en association telles que: manganèse-cuivre, manganèse-cobalt, manganèse-cuivre-cobalt, etc., dans la diathèse rhumatismale et dans les états allergiques (asthme, rhume des foins, algies articulaires, céphalalgies, etc.). Il se montre une synergie particulièrement efficace dans l'utilisation de la delta cortisone, en permettant d'en diminuer les doses, d'en renforcer l'action et d'éviter l'accoutumance.

Le manganèse est également utilisé en complexes polymétalliques ou associé aux extraits glandulaires (thyroïde, rate), dans les troubles de la puberté (retards de croissance, dysfonctionnement thyroïdien et ovarien), dans les troubles hormonaux de l'adulte (impuissance, hypertension) et sur certains tuberculiques.

7) SILICIUM

L'organisme humain contient normalement plusieurs grammes de silice : de 3 à 6 selon les auteurs. Elle est principalement localisée dans les tissus conjonctifs, cicatriciels, les glandes endocrines (pancréas, rate, foie, surrénales, thymus). Elle est très abondante dans le fœtus humain. D'une façon générale, le taux de silice dans l'organisme diminue avec l'âge, comme le taux de magnésium par exemple. Elle joue un rôle essentiel dans l'organisme, et on a montré que sa présence est indispensable à certaines catalyses dans lesquelles elle peut remplacer, jusqu'à un certain point, certains catalyseurs organiques (diastases en particulier). Malheureusement, la silice se trouve en abondance dans les parties des aliments que les civilisés ont l'habitude de ne pas consommer : enveloppe de céréales, fruits etc. La carence de silice a pour conséquence une diminution de l'élasticité des tissus souples, et de l'élimination de certaines substances désassimilées. Elle semble caractériser les troubles cardio-vasculaires. On a montré d'autre part que la fréquence des cancers semble aussi influencée par les carences en magnésium. La silice est employée en pharmacie sous forme minérale (silicates) ou sous forme organique d'extraits de végétaux (en particulier tige de prêle). De nombreux auteurs la préconisent dans la tuberculose pulmonaire, l'artériosclérose, la lutte contre le vieillissement des tissus, etc.

8) ZINC

Le zinc, que l'on trouve stocké en divers endroits : prostate, muscles, foie, reins, stimulateur du pancréas et correcteur des dérèglements hormonaux. On l'utilise dans le diabète, dans les états adipo-génitaux et dans les insuffisances ovariennes, associé, la plupart du temps, au cuivre, au nickel-cobalt ou au cuivre-cobalt.

9) OR

L'or est utilisé depuis longtemps en thérapeutique, en particulier dans le traitement de certaines maladies dégénératives telles que arthrites et arthroses. Il peut agir en particulier sur le système réticulo-endothélial, dont l'importance est de plus en plus mise en évidence par les recherches récentes. C'est sans doute là l'origine de son action sur le cœur et le système circulatoire. En association avec cuivre et argent, il est maintenant employé dans tous les syndromes anergiques, et possède d'intéressantes propriétés anti-infectieuses.

EMPLOI DES OLIGOS DE PHARMACIE DANS L'EAU TRAITEE

Nous avons limité la liste qui suit aux oligo-éléments pour lesquels il nous est possible d'utiliser des électrodes filiformes de traitement, utilisables par les possesseurs d'appareils de traitement. Pour les autres oligo-éléments, on peut utiliser ceux qui sont vendus en pharmacie, en les incorporant à de l'eau traitée, ce qui les dynamise. C'est le cas, par exemple, du Calcium, du Phosphore, de l'Iode, du Lithium, qui peuvent être incorporés, soit à l'eau Polyvalente, contenant déjà des oligo-éléments, Cuivre, Magnésium, Argent, Nickel, Zinc, Manganèse, soit à une eau Electro-vibrée spéciale, sans Oligo-Éléments, traitée avec une électrode de Carbone.

Référence D 7

Vence, 22 novembre 1967

Docteur Jean BECUWE
Ancien assistant Hôpital Laënnec
(dispensaire Léon Bourgeois)
Pneumo-phtisiologue

“Chamroc”
Avenue des Pins
Vence (A.-M.)

Monsieur H. VOLKRINGER
Directeur du Service
des Inventions du C. N. R. S.
15, quai Anatole- France
75 Paris (7e)

Réf. : C.S.I.B. ID
HV/YC/N°2194
Dossier n° 4214

Monsieur

Je n'ai pas d'expérience personnelle valable des différentes Eaux préparées par M. Violet, mais je suis souvent appelé en consultation à l'Ecole Freinet pour de petits épisodes banaux survenant chez des enfants de cette école.

Or, beaucoup de pensionnaires de l'Ecole Freinet sont des enfants, ou caractériels, ou diminués psychologiquement, auxquels sont faites des applications d'Eau Violet en ingestion.

Je dois reconnaître que, pour la plupart de ces enfants, qui n'était par ailleurs soumis à aucun traitement médical, j'ai été assez surpris de constater de très importantes améliorations du psychisme et, dans le même temps, des facultés scolaires, que ne peuvent expliquer totalement les méthodes d'enseignement spéciales pratiquées à l'Ecole Freinet.

Tout cet ensemble de traitements a été réalisé avec le concours de l'assistant principal de M. Freinet, qui tenait à jour très consciencieusement les dossiers et qui serait seul susceptible de vous communiquer des documents valables.

Il s'agit de M. Rauscher, que M. Violet n'a sans doute pas manqué de vous signaler comme référence.

Regrettant de ne pouvoir vous fournir des informations plus complètes, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération très distinguée.

Dr Jean DECUWE.

Référence D 17

Docteur Georges MARLAUD

La Souterraine (Creuse)

La Souterraine, le 5 février 1968

Monsieur H. VOLKRINGER

Directeur du Service

des Inventions du C. N. R. S.

15, Anatole-France

75 Paris (7e)

C.S.I.B. ID

HV/YC//N°2 206

Dossier n° 4214

Monsieur le Directeur,

Mon expérimentation est commencée depuis le début de décembre 1967 à l'Institut Médico-Professionnel de "La Ribe", commune de Grand-Bourg (Creuse), sur un effectif de 47 garçons débiles moyens de 14 à 19 ans. Ils ont absorbé chacun 30 cc d'eau électro-vibrée normale avant les trois repas principaux tous les jours depuis le début du mois de décembre 1967 jusqu'au 15 janvier 1968, avec une interruption de 10 jours pendant les vacances de Noël.

Une épidémie de grippe est survenue vers le 15 janvier, et 13 garçons ont été atteints plus ou moins. Certains ont présenté, après une phase d'invasion de 24 à 36 heures, avec hyperthermie, céphalée, vomissements, une angine plus ou moins grave, rouge, placée, avec réaction ganglionnaire.

A tous, en plus du traitement homéopathique (belladonna, mercurius cyanatus, solubilis, kalibichr), on a continué à donner de l'eau électro-vibrée, à la dose de 30cc 3 fois par jour. Un seul a eu un début d'otite, qui a été enrayée en 48 heures. Tous ont guéri en trois jours, sans faire de rechute.

Par contre, à l'Institut Médico-Pédagogique "Les Rosiers", où je n'ai pas encore organisé le service de distribution d'eau électro-vibrée, sur un effectif de 75 enfants, il y a 75 malades, qui ont été soignés par l'homéopathie seule.

La maladie a duré de 6 à 8 jours en moyenne; et chez certains, elle a duré une dizaine de jours. Un grand nombre, qu'on avait pu croire guéris après 4 à 5 jours, ont rechuté vers le 8e jour pour faire une nouvelle poussée de 5 à 6 jours. Il semble bien que, du côté où l'on a institué la distribution systématique d'eau électro-vibrée, l'infection a été bénigne et la maladie n'a touché qu'à peine un tiers de l'effectif, alors que, de l'autre côté, où il n'y a pas eu l'administration d'eau électro-vibrée, l'infection a été généralisée et l'immunité considérablement plus longue à obtenir.

Je dois noter, de plus, plusieurs complications :

Une appendicite aiguë opérée, une otite aiguë bilatérale qui a nécessité l'hospitalisation, la double paracenthèse et les antibiotiques, une otomastoïde opérée à l'hôpital sous antibiotiques.

Je regrette que, pour des raisons administratives, je n'aie pas pu commencer plus tôt mon expérimentation, et je suis bien persuadé qu'il y a là un mine à exploiter, pour le plus grand bien des enfants inadaptés, débiles mentaux, caractériels, etc. Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Dr G. MARLAUX.

e) ACTION DES METAUX EN OLIGO-ELEMENTS

1) ELECTRODES POUR TRAITEMENT PAR LES OLIGO-ELEMENTS :

Effet polyvalent :

<i>6 électrodes</i>	<i>Action</i>
Argent – Ag	Antiseptique, antivirus, furonculose
Cuivre – Cu	Hémoglobine, chlorophylle, anticorps, diabète, anti-cancer
Magnésium – Mg	Métabolisme du calcium, Humeur (+), anticancéreux, tuberculose osseuse, diabète, pancréas, surrénales, hypophyse, ovaires, testicules
Manganèse – Mn	Arthritisme, asthme, rhume des foins, céphalalgies, troubles hormonaux, réduction de la delta cortisone, foie
Nickel – Ni	Régulateurs du système nerveux,
-Zinc – Zn	

EAU POLYVALENTE SUR OLIGO-ELEMENTS

Après traitement de l'eau avec une seule électrode ou l'association de deux ou trois électrodes (selon leur polarité et autres caractéristiques), on peut mélanger toutes les eaux traitées avant consommation. Ceci constitue une eau Polyvalente SUPER oligo-éléments.

N.B. : Pour les électrodes d'or et d'argent, on peut utiliser des bijoux et de l'argenterie (métal massif).

Effet spécial :

Ferro-Vanadium – FeVa	Minéralisation des os et des dents
Titan – Ti	Traitement cosmétique et parfumerie
Aluminium – Al	Centres cérébraux-moteurs, insomnies
Cobalt – Co	Arthritisme, circulation, anémie pernicieuse, lésions neurologiques
Antimoine – A	Intestins (régulation)
Carbone – C	Neutre (pour laboratoire)
Silicium – Si	Tissus conjonctifs, cicatriciels, pancréas, rate, foie, surrénales, troubles cardio-vasculaires, cancer, artériosclérose, sénescence, os, tendons, dents, diabète
Or	Coeur, système circulatoire, antivirus, arthrite, arthrose, anti-infectieux
Argent – Ag	Bains photographiques
Plomb – Pb	Eau pour batteries d'accumulateurs
Cuivre – Magnésium	Plantes

Association des électrodes :

Concentrations SUPER oligo-éléments :

- ❖ Argent + Cuivre + Or
- ❖ Nickel + Zinc
- ❖ Manganèse + Cuivre + Cobalt
- ❖ Cobalt + Vitamines B 12
- ❖ Polyvalente (6 électrodes) + Phosphore + Iode + Lithium
- ❖ Ferro-Vanadium + Argile
- ❖ Zinc + Cuivre + Cobalt + Nickel
- ❖ Or + Cuivre + Argent
- ❖ Zinc + Cuivre + Cobalt

ANNEXE 5

Voici le texte in extenso d'un procès-verbal d'expérimentation animal : Société Scientifique d'Hygiène Alimentaire (Directeur : Mme L. RANDOIN) 16, rue de l'Estrapade, Paris
Etude biologique portant sur :

f) LA NON-TOXICITE DE L'EAU PREPAREE PAR LE PROCEDURE VIOLET

But du travail : Déterminer la non-toxicité d'une eau spéciale préparée par le procédé Violet.

Processus expérimental suivi " : Toute toxicité éventuelle du régime alimentaire du jeune rat blanc se traduit par un ralentissement plus ou moins marqué de sa croissance.

Nous avons donné à de jeunes rats blancs un régime comportant un pourcentage déterminé d'"eau spéciale Violet", et nous avons comparé la croissance de ces animaux à celles des rats semblables, recevant le même régime de base, mais additionnée d'eau distillée. Deux lots de 6 rats blancs mâles, âgés de quatre semaines environ, et pesant 55 à 65 g, ont été constitués. Ces jeunes animaux ont reçu un régime de base identique, appelé "régime d'élevage" et parfaitement apte à assurer la croissance. Ce régime comporte un fort pourcentage de farine *complète* de blé, une source protidique supplémentaire (caséine), une source de vitamines (germes de blé) et de sel minéraux. Ce régime a été présenté aux animaux après avoir été délayé avec de l'eau à raison de 100 g d'eau pour 100 g de régime sec. L'eau utilisée pour la préparation de la nourriture des animaux du *premier lot est de l'eau spéciale Violet*. En ce qui concerne les animaux du *deuxième lot*, il s'agit d'*eau distillée*. Pendant toute la durée de cette expérience, soit cinq semaines, ces animaux n'ont reçu aucune boisson. Deux fois par semaine, les rats en expérience ont été pesés. de manière à ce que, pour chaque lot, une courbe moyenne de croissance puisse être tracée. D'autre part, la nourriture ingérée quotidiennement par chaque animal a été déterminée. Cette expérience a été poursuivie pendant cinq semaines.

Résultats enregistrés : Les résultats que nous avons enregistrés concernent :

- ❖ La croissance des animaux.
- ❖ Leur appétit.

1. Croissance comparée des animaux en expérience

Pendant environ quatre semaines, la croissance des deux lots de rats est strictement comparable. Il semble que, au cours de la dernière semaine d'expérience, la croissance des animaux recevant l'eau spéciale Violet soit légèrement supérieure à celle des rats témoins.

Il est donc possible d'affirmer que, par voie buccale, et aux doses auxquelles elle a été administrée, l'eau spéciale Violet ne présente aucune toxicité pour l'organisme animal.

2. Appétit des rats en expérience

Les quantités moyennes de régime délayé, ingérées journallement par animal, sont les suivantes :

Lot n°1 (eau spéciale Violet) : 36,1 g.

Lot n°2 (eau distillée) 38,3 g.

Il est donc possible de calculer :

- o Les quantités moyennes de *régime sec* ingérés par jour et par animal : Lot n°1 : 18,05g; Lot n°2 : 19, 15g
- o Les quantités moyennes d'*eau* ingérées par jour et par animal : Lot n°1 : 18,05g; Lot n°2 : 19,15g

L'appétit des animaux recevant l'eau spéciale Violet est donc comparable à celui des animaux témoins. Il est d'autre part, très intéressant de calculer le "rendement" de la nourriture ingérée, c'est-à-dire la quantité de régime qu'il est nécessaire de fournir en moyenne à un animal pour assurer à celui-ci un gain de poids de 1 gramme :
Quantité de régime délayé devant être fourni pour assurer à un rat un gain de poids de 1g:

Lot n°1 (eau spéciale Violet): 8,02 g;

Lot n°2 (eau distillée): 9,08g.

Donc pour un même gain de poids, un animal recevant comme unique source d'eau, de "l'eau spéciale Violet" consomme légèrement moins de nourriture qu'un animal semblable recevant de l'eau distillée. "L'eau Violet" améliore donc le "rendement de croissance ce la nourriture ingérée".

CONCLUSIONS

1. "L'eau spéciale Violet" administrée par voie buccale à raison d'environ 18 cm³ par jour, à de jeunes rats blancs ne recevant aucune autre boisson, ne modifie pas défavorablement leur croissance, et n'offre donc, à cette dose aucune toxicité pour l'organisme animal.
2. L'administration "d'eau spéciale Violet" à des rats ne modifie pas sensiblement leur appétit.
3. "L'eau spéciale Violet" semble susceptible d'améliorer légèrement le "rendement de croissance" de la nourriture ingérée par le jeune rat.

Paris, le 25 février 1957
Pour le Directeur
du Laboratoire de contrôle :

Signé: S. BILLAUD

ANNEXE 6

Extrait du Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine

121e année, 3e série, tome 141, numéros 3 et 4 Séances des 22 et 29 janvier 1957, page 60

g) SUR LE TRAITEMENT ELECTRO-VIBRATOIRE DES EAUX ET DES VINS

M. le sous-secrétaire d'Etat à la Santé publique, transmet à l'Académie, par lettre du 5 janvier 1957, le dossier communiqué par M. Violet, ingénieur des arts et métiers, sur ce mode de traitement des eaux, et son application aux vins. L'auteur, dans sa présentation, remarque que d'après les travaux de Lakhowsky en 1931 et ceux de Barthélémy en 1944, sur l'action vibratoire des circuits oscillants vis-à-vis des cellules organiques, les émissions utilisés se placent au-delà des rayons X et de la radioactivité, et dépendent peut-être d'autres influences cosmiques. Sous leur action, l'eau dans laquelle on introduit des colloïdes métalliques provenant du métal employé comme électrode, acquiert une qualité de plus; et qu'aussi les substances médicamenteuses ingérés pendant la période d'utilisation de ces eaux, avaient une action renforcée. L'eau électro-vibratoire naturelle, prise en petite quantité, relève le tonus et renforce l'autodéfense, comme il appert des observations apportées. Les eaux minérales traitées, puis embouteillées, ont un pouvoir thérapeutique égal ou supérieur à celui qu'elles ont à la source. Les expériences faites depuis dix ans par des médecins montrent qu'à la dose de 75 cm³ par jour, prise en trois fois, elles provoquent une diminution de la fatigue, ou un règlement de l'état général. Le dossier contient un texte de brevet; la conférence de M. Violet à la salle Pleyel, sur ce sujet principal, et sur l'appareil capteur et amplificateur des ondes que l'auteur appelle vitale; et des observations élogieuses émanant de diverses personnes; ou d'améliorations dans l'ulcère d'estomac, le rhumatisme chronique, la convalescence après un ictus; ou encore d'autres personnes qui reconnaissent la valeur de l'eau traitée par le procédé électro-vibratoire. M. Violet demande l'autorisation de traiter ainsi les vins.

La Commission a pris connaissance de tous ces documents. Elle reconnaît que par ce procédé, il est possible que des éléments favorables à la vie cellulaire soient apportés. Mais elle voudrait avoir des analyses biochimiques plus précises et des démonstrations expérimentales.

Elle n'est donc pas d'avis de donner un avis favorable à la demande de M. Violet pour les vins, jusqu'à plus ample informé. Les conclusions de la Commission sont adoptées à l'unanimité.

*

Extrait du Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine

122e année, 3e série, tome 142, numéros 23 et 24 Séances des 1er et 8 juillet 1958, page 624 et 625

h) RAPPORTS SUR LE TRAITEMENT ELECTRO-VIBRATOIRE DES EAUX

par M. TANON (Au nom de la Commission de l'Alimentation)

Le traitement a fait l'objet d'un rapport de la Commission, à la séance du 29 janvier 1957, à la demande d'examen de M. le sous-secrétaire d'Etat à la Santé publique. L'auteur du procédé, M. Violet, avait remarqué, en tenant compte des travaux de Lakhowsky en 1921 et de ceux de Barthélémy en 1944, sur l'action des circuits oscillants, que les émissions vibratoires utilisées se plaçaient au-delà des rayons X et de la radioactivité, en dépendance peut-être d'actions cosmiques. L'eau dans laquelle on introduit des colloïdes métalliques provenant du métal qui forme l'électrode, acquiert une qualité d'excitant des actions cellulaires, comme aussi celle des médicaments ingérés pendant la période d'utilisation de ces eaux.

Les expériences sur les animaux ou sur l'homme, surtout les convalescents, avaient été par divers médecins, soit chez leurs clients, soit dans les hôpitaux, avaient montré qu'une dose de 25 cm³ trois fois par jour provoquait une diminution de la fatigue, un relèvement de l'état général.

Notre Commission, après examen du dossier, avait reconnu que par ce procédé il était possible que des éléments favorables à la vie cellulaire puissent être apportés et a reconnu la valeur de l'eau ainsi traitée. En même temps l'auteur demandait l'autorisation pour les vins.

L'Académie avait donné un avis favorable pour l'emploi de l'eau, mais défavorable pour les vins, jusqu'à justification expérimentale et étude approfondie.

En conséquence de cet avis, M. Violet n'a pas pu obtenir de visa.

Actuellement, il demande un nouvel avis favorable. Le Conseil Supérieur d'Hygiène n'ayant pas homologué auparavant son appareil, il n'envisage que l'eau dite électro-vibrée. L'avis ayant été favorable, il semblerait qu'il fût inutile de revenir

sur la question. Cependant M. Violet a tenu à fournir de nouvelles preuves de l'action énergétique de l'eau ainsi traitée, et dont l'action excitante des fonctions cellulaires semble réelle. Il apporte des rapports d'expériences faites et qui avaient été demandées par lettre du 14 février, du Service central de la Pharmacie (Ministère de la Santé publique) et des analyses biochimiques sur les animaux bien portant ou déficients.

Il fournit à cet effet quelques lettres de médecins de l'hôpital de Roubaix, du Docteur Arthur Vernes, de l'Institut prophylactique ; celui-ci indiquant que certains sujets lui ont signalé avoir ressenti une amélioration de leur état ; et de Mme Randoïn, à la Société Scientifique d'Hygiène Alimentaire. Notre collègue a entrepris l'étude de l'eau préparée par le procédé Violet portant sur sa non-toxicité sur les animaux déficients. Elle a, d'une part, donné à de jeunes rats blancs de l'eau électro-vibratoire ; de l'autre stérilisée avec le même régime. Pendant cinq semaines, ils n'ont reçu aucune autre boisson.

Sans entrer trop dans le détail et la description de ces expériences, on constate que la croissance des rats qui ont eu de l'eau Violet est un peu supérieure à celle des autres ; que cette eau paraît améliorer le rendement de croissance.

Pour l'activité biologique des animaux déficients, il semble (par d'autres expériences faites), que pour un temps suffisamment prolongé, l'eau spéciale Violet ajoutée à un régime de base incomplet et mal équilibré, soit susceptible d'assurer une croissance animale meilleure.

M. Violet a fourni une description succincte de son appareil et de son fonctionnement. On ne peut que renvoyer à cette pièce qui est technique, les ondes fondamentales de fréquence f plus ou moins f' et f moins f' viennent se superposer avec des harmoniques provenant tant de la source alternative que du condensateur tournant.

La Commission ayant pris connaissance de tous ces textes, considère qu'il y a lieu de renouveler l'avis favorable pour l'eau Violet. Celle-ci ne semble pas pouvoir être considérée comme un médicament, son usage ne comporte aucune contre-indication. Elle pourrait être justiciable du visa H et l'appareil de production pourrait être homologué.

Les conclusions de la Commission sont adoptées à l'unanimité.

C'est à la suite de ce rapport que nous avons créé le Bio-Oscillateur.

ANNEXE 7

i) OBSERVATIONS MEDICALES

Il faut qu'il soit bien entendu, avant toutes choses, que l'Eau Energétique n'est pas un médicament et ne saurait remplacer un traitement médical judicieux. Dans tous les cas qui suivent, elle a été utilisée par le docteur dans des cas où les médicaments ne parvenaient pas à exercer une action satisfaisante, et sans rien changer au traitement. Il semble que la guérison d'une maladie soit le produit de deux facteurs : une thérapeutique médicale et le "terrain", autrement dit, l'auto résistance du malade. Or, dans la plupart des cas, la maladie n'a pu s'établir et se développer qu'en raison de la déficience du terrain, de la carence de l'autodéfense. Détruire la cause de la maladie, sans rétablir le terrain, c'est s'exposer à des rechutes et à des séquelles sans fin. La Polyvalence de l'Eau vient justement de ce fait qu'elle est sans action spécifique sur les maladies, qui sont légion, mais active seulement sur l'état du terrain, qui reste, lui, indépendant de la maladie. Ceci dit, voici les observations dans les cas les plus divers.

Extrait d'un mémoire du docteur Pierre Oudinot

LES PROPRIETES BIOLOGIQUES DE L'EAU ENERGETIQUE VIOLET

Ce fut tout à fait par hasard, par l'intermédiaire d'une de mes clientes ayant assisté à une de ses conférences, que je fis la connaissance de Marcel Violet, de ses théories peu banales et de son Eau Energétique. Au cours d'une carrière déjà longue, j'ai été en rapport avec de nombreux inventeurs de remèdes, de méthodes thérapeutiques, d'appareils de diagnostic et de traitement. A part quelques cas, que l'on peut facilement compter sur les doigts d'une seule main, toutes ces découvertes se sont révélées mirages, utopies, oeuvres de doux maniaques, voire de charlatans, même erreurs dangereuses parfois inspirées par le désir louable de soulager la souffrance. Je n'étais donc pas spécialement préparé à accueillir d'emblée comme vérité les affirmations de Marcel Violet, malgré l'autorité incontestable d'un médecin général de l'Armée et de trois ingénieurs de Polytechnique, dont un très officiel, qui avait compris et admis au moins théoriquement les idées de l'inventeur et ont été parmi ses collaborateurs de la première heure. D'autres personnes également, qui me connaissent et savent que tout ce qui peut améliorer la santé m'intéresse, m'ont apporté le témoignage de résultats obtenus, dans le domaine physiologique et thérapeutique, par les procédés Violet. Cela, cependant, ne prouvait rien pour moi : les méthodes les plus fantaisistes ont leurs adeptes et ont toujours, du moins l'affirment-ils, réussi à un certains nombre de gens. Je me donnais d'autant plus le droit de faire des réserves que *Marcel Violet ne conseillait à personne d'abandonner son médecin et ses remèdes...* Quelle était donc alors la part de l'Eau Energétique dans les améliorations parfois spectaculaires dont on me parlait et qui commençaient à intéresser vraiment le médecin diététicien, naturiste et homéopathe que je suis, ennemi des traitements médicamenteux par principe ?

J'ai donc été entraîné à examiner de près la question et, après l'étude des considérations techniques de physique transcendante, j'ai voulu m'en faire une idée exacte et impartiale et entrer dans les considérations pratiques de l'expérience, de l'observation clinique, en tenant compte de tous les éléments en jeu, en somme appliquer les disciplines scientifiques qui sont de mise en matière d'expérimentation et mettre à l'épreuve l'Eau Energétique Violet dans le domaine de la biologie humaine. C'est ce que j'ai fait, dans la mesure du possible, depuis environ trois ans, et ce sont mes conclusions, illustrées de quelques exemples, que je rapporte ici.

MODE D'ACTION DE L'EAU ENERGETIQUE

Il apparaît nettement, à la lumière de nombreuses observations, que l'eau énergétique a une double action :

- ❖ La première est en rapport avec le traitement électro-vibrotatoire proprement dit, et s'observe quelle que soit la nature de l'électrode employée. Elle se traduit par une amélioration de ce qu'il est usuel d'appeler l'état général, le tonus vital. Elle apparaît, autant qu'il est possible de dresser une statistique en pareille matière, chez environ 75 à 80 % des sujets. C'est une sensation de mieux être, d'euphorie, de reprise des fonctions vitales, meilleur équilibre nerveux et psychique, amélioration des fonctions digestives et des fonctions sexuelles, tant chez l'homme que chez la femme. Dans les affections aiguës, il y a, comme l'a fort bien noté un médecin d'hôpital "un raccourcissement de la durée moyenne de la maladie, et, en conséquence, de la durée d'hospitalisation". Cette constatation nous paraît avoir une importance capitale. Par un processus identique, semble-t-il, l'eau freine dans de nombreux cas, les phénomènes de sénescence.
- ❖ L'eau traitée possède une action complémentaire et plus ou moins spécifique afférente à la nature de l'électrode employée. En effet des pesées très précises ont montré que l'électrode perd au cours du traitement une faible partie de son poids. Cette quantité de matière est fonction de la nature du métal employé et de la durée du traitement, avec une limite précise de concentration possible. Que sont ces particules infimes incorporées ainsi à l'eau ? Ce sont de toute évidence des oligo-éléments, substances catalytiques que l'homme devrait normalement trouver dans ses aliments, agents indispensables à l'équilibre organique, comme l'ont montré les travaux de Gabriel Bertrand et des autres biologistes ayant étudié la question. L'action des oligo-éléments n'est plus discutable. Elle est particulièrement active dans l'eau énergétique qui les offre à l'état naissant. C'est en tenant compte des connaissances déjà acquises au sujet des oligo-éléments qu'a été composée l'électrode polymétallique servant à préparer l'eau énergétique normale, dite polyvalente. Cette électrode permet de réaliser une synthèse à l'état naissant des cinq principaux oligo-éléments nécessaires à l'organisme:

1. Le magnésium, pour son action sur les fonctions hépatobiliaires, intellectuelles, de reproduction, pour son rôle dans la fixation du calcium, pour ses propriétés anti-tumorales.
2. Le cuivre dont on connaît bien maintenant les propriétés anti-inflammatoires et anti-infectieuses, son rôle dans les fonctions hormonales, son action anti-anémique.
3. L'argent pour son rôle équilibrant et anti-toxique (par les oxydations organiques) permettant l'élimination des poisons cellulaires. Il possède également une action anti-infectieuse, spécialement vis-à-vis des formes microbiennes nommées coccis (staphylocoque, streptocoque, etc.).
4. L'or, qui agit sur le système réticulo-endothélial et constitue un précieux adjuvant dans les arthroses diverses. Son action favorable sur le coeur et le système artériel en général ne nous semble pas douteuse.
5. Le manganèse, qui est le grand remède de tous les états dit arthritiques, depuis le rhumatisme banal jusqu'aux états allergique de l'asthme, de l'urticaire chronique, en passant par les lithiases rénales et hépatiques, les surcharges fonctionnelles en urates, en urée, en cholestérol, etc. Etant donné cette propriété du traitement électro-vibrotatoire à produire des oligo-éléments à l'état naissant, il était sans doute indiqué d'utiliser, dans des cas précis, des électrodes spécifiques, adaptées à ces cas. C'est ce qui a été fait avec beaucoup de prudence et de circonspection. Nous ne tiendrons compte ici que des expériences ayant donné des résultats évidents, étant bien entendu que l'eau énergétique polyvalente demeure la base solide de toute notre expérimentation. Il s'agit en premier lieu, de l'eau traitée avec les électrodes zinc et nickel. Du point de vue classique, en ce qui concerne les oligo-éléments s'entend, le zinc serait avant tout un régulateur de l'hypophyse et secondairement sur le pancréas. Pour nous qui avons une assez grande expérience de l'homéopathie, nous connaissons bien l'action du nickel à doses impondérables sur les troubles nerveux des intellectuels, et surtout sur les migraines périodiques. Nous savons aussi l'action du zinc sur les épuisements nerveux avec hypersensibilité aux bruits, insomnies et agitation. C'est pourquoi les résultats obtenus avec l'eau énergétique nickel-zinc ne nous ont pas spécialement étonné. Nous pouvons donc dire que toute affection dans laquelle les troubles nerveux occupent une place primordiale est justiciable de l'eau traitée nickel-zinc. Nous pensons toutefois qu'il y a intérêt à commencer par rééquilibrer l'organisme entier par la prise préparatoire d'eau polyvalente, ou par alternance des deux formes, en prenant un jour l'une, un jour l'autre.

Nous en donnerons quelques exemples choisis d'ailleurs parmi des cas particulièrement difficiles.

En second lieu, à la suite d'expériences faites à l'étranger, notamment en Allemagne, le Laboratoire Violet a mis au point une eau traitée au ferro-vanadium, destinée à agir sur une des affections les plus pénibles qui soient, l'arthrite dentaire. L'eau légèrement tiédie au bain-marie est utilisée en bain de bouche, en principe trois fois par jour, après les repas. L'action locale est complétée par l'ingestion de cette même eau, ou, mieux à notre avis, d'eau polyvalente aux doses habituelles.

D'une façon générale les résultats sont satisfaisants dans la proportion déjà notée tout à l'heure de 75 à 80% des cas. Nous pensons que les échecs observés sont dus en grande partie à l'emploi inconsidéré des pâtes dentifrices courantes qui, par

leur savon ou leur glycérine, contribuent à déchausser les gencives. Notons cependant que l'eau au fer-vanadium n'a aucune action contre la carie dentaire, sauf adjonction d'argile colloïdale.

Une question primordiale se pose maintenant : l'usage de l'eau énergétique peut-il comporter des dangers ou des inconvénients? A cela nous pouvons répondre en toute certitude: l'eau énergétique ne présente aucune toxicité quelle que soit la dose ingérée. Nous-même, et d'autres que nous connaissons, en ont pris jusqu'à un litre par jour, à titre expérimental sans autre inconvénient qu'une augmentation de la diurèse, qui se serait évidemment produite avec tout autre liquide. Nous avons largement dépassé la dose usuelle de 75cc par jour.

Jamais nous n'avons observé ni même entendu parler d'accident quelconque provoqué par l'ingestion d'eau énergétique. Pour être tout à fait complet dans nos observations et pousser l'examen des faits à l'extrême, nous devons signaler, non pas des accidents, mais certains cas rarissimes d'intolérance relative qui peuvent se classer en deux catégories distinctes. La première comprend quelques sujets hypersensibles, réagissant à n'importe quel traitement, allopathique ou homéopathique. Ces incidents se résument en général à une aggravation des symptômes dès les premiers jours et même lors de la première prise. Les homéopathes connaissent bien ce genre d'aggravation, qui est pour eux l'indice que le médicament a été bien choisi: il suffit alors de suspendre le produit en cause deux ou trois jours et de le reprendre ensuite en modifiant selon les effets, les doses et les intervalles entre celles-ci.

La seconde est celle des anxieux, des psychiques graves, de ces sortes "d'envoutés" ou se disant tels, qui sont toujours prêts à accuser le médecin ou le médicament. Il suffit qu'ils entendent dire que l'eau est préparée par un procédé électro-vibratoire pour qu'ils se sentent immédiatement parcourus par des courants, ou même secoués par des décharges électriques. Mais, si on leur fait prendre à leur insu une bonne dose de cette même eau, ils n'éprouvent plus alors aucun phénomène de ce genre et se trouvent la plupart du temps améliorés sans qu'ils sachent pourquoi.

En conclusion, l'eau énergétique ne contient aucune substance toxique, agressive, excitante ou calmante. Elle agit par ses vertus propres. Elle ne doit pas être considérée comme un médicament, mais comme un aliment spécifique de la cellule vivante, comme un facteur équilibrant, revitalisant, et comme un excellent support de tout produit thérapeutique. Elle est compatible avec tous les régimes alimentaires, et ne comporte aucune contre-indication.

j) OBSERVATIONS

Rhumatisme :

M. B... (37 ans) souffre de la colonne vertébrale depuis un an. La radio montre des ostéophytes discrets. Il est épicier et doit transporter de lourdes caisses, ce qui n'arrange pas les choses. De janvier à décembre 1955, il suit plusieurs traitements avec alternatives de mieux et de rechutes, mais souffre toujours plus ou moins. A partir du 20 décembre 1955, il prend régulièrement 75 cm³ par jour d'eau énergétique, à laquelle on ajoute des gouttes d'A.C.T.H. à dose homéopathique, à la cinquième dynamisation décimale, c'est-à-dire à une dilution au 1/100 000. L'amélioration rapide est spectaculaire et se maintient deux ans plus tard bien que le malade n'ait pris aucun repos en dehors des vacances habituelles.

M. Du... (67 ans). Soigné depuis novembre 1954 pour rhumatismes chroniques des jambes et des genoux. Marche avec grandes difficultés. A commencé l'eau Violet en avril 1955. Aucun résultat pendant trois mois. le malade persiste et, dans la première dizaine du quatrième mois, très grosse amélioration qui persiste actuellement. Le malade présente encore des raideurs articulaires, mais marche assez bien et ne souffre que très peu et par périodes.

M. De... (71ans). A des rhumatismes depuis 1907. Présente lorsqu'il est vu la première fois le 5 décembre 1953 une arthrose de la hanche gauche et de l'arthrite douloureuse dans plusieurs articulations. Malgré plusieurs traitements et une cure à Dax, est à peu près dans le même état en mars 1955, lorsque je lui conseille l'eau Violet. Amélioration spectaculaire après un mois de traitement. Je n'ai plus revu ce malade; mais j'ai eu des nouvelles par une personne de sa proche famille, et il va bien.

Estomac :

M. M... (35 ans). Opéré d'ulcus gastrique il y a deux ans (pylore-gastrectomie). Depuis l'opération fait tous les quatre à cinq mois ce qu'il nomme une "crise d'intoxication" caractérisée par des douleurs abdominales accompagnées de selles diarrhéiques fréquentes. Amaigrissement : 52 kg pour une taille de 1,71 m. Vu le 16 novembre 1955. Drainage homéopathique et eau Violet. Revu le 15 décembre. Plus de *douleurs*, plus de diarrhée, a repris 1 kg. A noter que, même en dehors des grosses crises, ce malade avait une diarrhée permanente.

Coeur :

M. P...(62 ans), habitant Paris, est atteint depuis le début de 1950 de crises d'Angor pectoris. L'électrocardiogramme montre un coeur gros, allongé sur le diaphragme, très augmenté dans toutes ses dimensions. Le 1er février 1956, date de mon premier examen, le malade présente une tension artérielle de 19/11. son poids est de 91 kg. Quelque temps avant cette date, M. P... avait commencé à prendre 75 g par jour d'eau énergétique, que je lui conseille de continuer. J'ajoute quelques médicaments homéopathiques classiques (Aconit, Spigelia, Cactus grandiflorus) et conseille un régime alimentaire excluant toutes les graisses animales. Le régime alimentaire a été très bien suivi, l'eau Violet a été prise régulièrement avec quelques rares périodes d'arrêt de quelques jours. L'Amélioration, bien que lente, a été nette et régulière. Le 9 mai 1957, l'électrocardiogramme présente un tracé normal et l'ortho diagramme montre une très nette amélioration ; le coeur est sensiblement moins gros, et toutes ses dimensions sont réduites. L'état du malade est satisfaisant par ailleurs. Son poids est de 79 kg, sa tension de 14 et demi/8.

Diabète :

Nous avons eu l'occasion de suivre quatre cas de diabète où l'eau énergétique fut prise comme adjuvant, deux de ces malades recevant des injections d'insuline. Dans les quatre cas, il y eu une sensible amélioration de l'état général, mais toutes choses égales par ailleurs, il ne fut constaté aucune amélioration de la glycémie.

Cancer :

Il est bien entendu que nous ne prétendons pas présenter l'eau énergétique comme curative de cancer, mais là encore il semble bien qu'elle ait agi comme adjuvant d'autres traitements dans certains nombre de cas favorables. Dans d'autres cas moins heureux, nous avons malheureusement vu la maladie suivre son cours inexorable.

Mlle G... (67 ans) présente depuis deux ans, dit-elle, mais le début remonte probablement à beaucoup plus longtemps, une large ulcération néoplasique du sein gauche dans le secteur supéro-interne. Il s'agit d'une variété de tumeur dure nommée "squirrhe", qui possède normalement une tendance évolutive ralentie. Mlle G... ne veut a

aucun prix se faire opérer, elle a sans doute raison, car, depuis deux ans que nous la suivons, elle va fort bien, n'ayant eu seulement qu'une petite grippe l'hiver dernier. L'ulcération a diminué de largeur et est complètement sèche, elle ne suppure plus et ne saigne plus. La tension artérielle, qui était de 22/12 est actuellement à 16 et demi/9. Traitement : extrait de gui homéopathique, et eau énergétique prise régulièrement. La malade travaille et a une vie tout à fait normale.

Mme B... (58 ans). Cancer de l'utérus propagé au colon gauche. A été opérée en janvier 1950 après une application de radium. A subi par la suite de nombreuses séances de radiothérapie, d'autres encore en 1952. Récidive en 1955, époque à laquelle je vois cette malade pour la première fois. L'examen montre la présence de deux énormes masses néoplasiques, l'une antérieure, au niveau de la cicatrice utérine, l'autre postérieure, englobant le colon gauche. La malade souffre énormément et présente des hémorragies. Soignée d'abord par oligo-éléments cuivre et magnésium avec un succès relatif. Prend depuis plus d'un an de l'eau énergétique adjuvant d'un traitement médical bien suivi. Les tumeurs ont diminué de moitié, l'état général est excellent, la malade vit presque normalement bien que la localisation intestinale l'oblige à un régime alimentaire strict qu'il a été bien difficile de régler. De plus, et c'est très appréciable, elle ne souffre pratiquement plus depuis plusieurs mois. Mme Br... (67 ans). Opérée en juin 1956 d'un néoplasme intestinal (Anse sigmoïde). L'utérus suspect a été enlevé en même temps. On a heureusement pu éviter l'anus artificiel et conserver le sphincter. La malade a pris assez régulièrement de l'eau énergétique. Elle va bien et mène une vie familiale normale.

Colibacillose :

Mme E... (64 ans), atteinte depuis longtemps de poussées accompagnées de cystite. Le colibacille a été trouvé au cours de recherches de laboratoire. Souffre en même temps de varices des membres inférieurs. Prends depuis plusieurs mois de l'eau énergétique, qui produit sur elle, nous dit-elle, "un effet remarquable". Elle se trouve bien également de compresses de cette même eau sur les régions douloureuses de ses membres.

Troubles nerveux :

Mlle R... (26 ans). Habite avec ses parents et ses soeurs dans une ferme isolée. Atteinte de démence précoce depuis l'âge de 16 ans, a été traitée en clinique psychiatrique par de nombreux électrochocs et plusieurs comas insuliniques. Les résultats ont été minces et fugitifs. Je la vois pour la première fois six ans après le début de la maladie. Avec beaucoup de peine j'arrive à lui faire une prise de sang dont les résultats ont été négatifs. Des précédents examens dont une ponction lombaire, faits en clinique, avaient également été négatifs. Malade agitée, ne voulant pas se laisser examiner, parlant beaucoup. Ses règles sont très en retard. C'est une fille trop grasse, gonflée. Cet embonpoint va s'exagérer les années suivantes.

La folliculine, donnée à dose homéopathique, régularise à peu près les règles. Elle est continuée chaque mois depuis. De nombreux traitements tant allopathiques qu'homéopathiques ne donnent que des résultats passagers dont on ne peut faire état. La malade s'enferme dans sa chambre, cause seule la nuit, se sauve quand elle voit des étrangers, ne veut pas faire sa toilette, etc. Devant cet état, ayant eu connaissance de bons résultats obtenus avec l'eau Violet dans certaines affections nerveuses,

je la conseille à la famille. Le traitement est donc institué dix ans après le début des troubles. Pendant trois mois elle prend l'eau polyvalente à raison de trois fois 25cc par jour, puis, depuis environ deux mois l'eau traitée aux électrodes nickel et zinc. L'amélioration a commencé, très lentement après un mois et demi de traitement. Elle s'est considérablement accentuée depuis l'eau nickel. La malade redevient beaucoup plus calme, consent à sortir, à aller à la messe, aide au travail de la ferme, et parle même de se marier sans d'ailleurs avoir l'idée d'un époux quelconque. En somme elle mène actuellement une existence normale. Cette amélioration a été constatée non seulement par les parents qui sont des témoins sujets à caution, mais par les voisins et amis.

Mme G... (53 ans). Sa ménopause traîne depuis cinq ans avec bouffées de chaleur et douleurs rhumatismales un peu partout. Elimine de grosses quantités d'acide urique dans les urines. Foie fragile. Souffre facilement d'accidents digestifs. Mais ceci ne serait rien si cette malade n'était atteinte fréquemment de troubles du psychisme – dont elle se rend d'ailleurs parfaitement compte – qui lui font suspecter la conduite des autres à son égard et, bien entendu, celle de son mari. Ces crises très pénibles pour elle et ses proches, ont été espacées par la prise d'eau énergétique polyvalente et nettement stoppées par l'eau nickel-zinc.

Retard de règles :

Mme Br... (33 ans). Il s'agit là d'un cas particulier très intéressant. Mme Br... est une grande nerveuse, atteinte de colibacillose rénale et de multiples ennuis d'ordre hépatique, gastrique et intestinal. Elle a déjà pris deux litres d'eau énergétique sans grand succès. Il lui semble même, nous dit-elle, qu'elle ne la supporte pas très bien, car elle lui donnerait des "fringales douloureuses". Entre autres symptômes, Mme Br... a de fréquents et importants retards de règles. A l'occasion de l'un de ces retards, je voulus tenter une expérience. M. Violet m'avait parlé d'une malade en

cours de ménopause qui avait revu ses règles à la suite d'une prise copieuse d'eau énergétique. Je fis donc prendre à Mme Br..., alors qu'elle avait dix jours de retard, un verre entier soit environ 150g d'eau énergétique le matin au réveil. Le résultat fut instantané et spectaculaire, les règles étant apparues le même jour. Depuis Mme Br... réserve l'eau à cet usage particulier.

Observations du Médecin Général Ch. M., docteur ès sciences

AUTO-OBSERVATION :

21 novembre 1958.

Apparition subite de douleurs aiguës dans la fosse iliaque gauche (colique néphrétique possible). Repos au lit. Diète hydrique. Suppositoire de morphine.

22 novembre.

Au réveil, tout a disparu. Reprise d'une alimentation normale.

Mais, en fin d'après-midi, nouvelle crise douloureuse. Lit. Suppositoire de morphine.

23 novembre.

Au réveil, il ne persiste aucun malaise, aucune douleur, abdomen souple et indolore. Alimentation normale.

24 novembre.

Au réveil, avant le lever, nouvelle crise douloureuse. Je décide alors d'appeler en consultation le Professeur Boyer, puis de prendre l'avis du Professeur agrégé Couvelaire. Ils conseillent, avant toute chose, de pratiquer une urographie. En attendant cet examen, qui ne pourra avoir lieu que le 28, si les crises douloureuses reprenaient, hospitalisation au Val de Grâce.

Remplacer les suppositoires de morphine par des suppositoires de khelline.

25 novembre.

Je demande à M. Violet de bien vouloir me faire parvenir de l'eau activée. Deux prises de 25 g (une le matin, une le soir) d'eau polyvalente, une prise de 25 g à midi (nickel-cobalt).

28 novembre.

Etat stationnaire. L'urographie, pratiquée au Val de Grâce, révèle la présence d'un calcul, bloqué dans l'uretère gauche. Je remplace le suppositoire de khelline par une injection intramusculaire quotidienne de khelline. Eau de Vittel. Eau activée.

12 décembre.

Elimination indolore du calcul qui se révèle être, à l'examen chimique pratiqué au laboratoire, un calcul d'oxalate de chaux à texture irrégulière avec aspérités. Interruption de la khelline. Vittel. Eau activée. 10 janvier. 1959. – Etat très satisfaisant. Depuis l'élimination du calcul, reprise d'une activité normale. Je continue seulement mes trois prises quotidiennes d'eau activée.

CONCLUSION.

L'eau activée a eu une action bénéfique en amplifiant très notablement l'action propre de la khelline et de l'eau de Vittel et en permettant l'élimination indolore et sans dommage pour les voies urinaires du calcul d'oxalate de chaux qui était à l'origine des crises de coliques néphrétiques.

Signé : Dr Ch. M., 20-01-1959.

Cas de Mme X.... à M... (Oise).

Le 8 décembre 1948 dans la matinée, nous sommes avisés par téléphone, ma femme et moi, de l'état de santé désespéré d'une personne âgée, que nous connaissons bien. Entrée dans sa 85e année il y a quelques semaines, elle vit dans une propriété à M... (Oise) à 60km environ de Paris. Elle est soignée par ses deux filles ; son fils et sa belle-fille, qui vivent à Paris, la voient chaque semaine en week-end.

Deux des médecins de la région l'ont vue. On a fait venir également un professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Paris. La conclusion des trois médecins est identique : il n'y a plus aucun espoir, et la malade est condamnée à brève échéance.

Il nous est demandé de nous mettre en rapport avec des amis communs pour nous entendre avec eux afin d'assister aux obsèques, que l'on prévoit pour la fin de semaine.

Le 8 au soir, nous allons chez les amis qui nous ont téléphoné (son fils et sa belle-fille) et nous avons quelques détails complémentaires : la malade est alitée depuis plusieurs jours, dans un état de déficience physique et mentale complète, sans affection particulièrement caractérisée. Comme elle se plaint et paraît souffrir, on a prescrit du gardénal, une spécialité à

base d'opium, et même de la morphine. Le 7 au soir, le médecin traitant est passé la voir ; il n'a laissé aucun espoir; la famille et les amis ont été avisés de la fin imminente.

Dans la matinée du 9, je me mets en rapport avec M. Violet, que je réussis à joindre avant son départ pour Marseille. Je lui demande de l'eau activée pour tenter un essai. Il me remet un flacon de trois quarts de litre environ ; je conseille d'en faire prendre deux fois 25g par jour.

Le 10 dans l'après-midi, à l'arrivée de la belle-fille à M..., l'état de la malade est toujours aussi grave : misère physiologique totale, yeux éteints, voilés, peau sèche, déshydratée, langue rôtie, rouge vif, intolérance stomacale : la malade rejette le lait et le jus de viande qu'on essaie de lui faire prendre. L'organisme ne réagit plus, le relâchement musculaire est presque total et la malade ne peut plus se remuer dans son lit.

A 19 heures, on donne 25g d'eau, avec un morceau de sucre. Agitation jusqu'à 22 heures, puis sommeil jusqu'à minuit. A 4 heures du matin, la malade se lève seule dans la chambre profitant de la somnolence de la garde-malade. On la recouche, elle repose calmement jusqu'à 9 heures du matin. Elle demande alors à aller à la selle, évacuation de matières claires, décolorées, traduisant une rétention biliaire. On redonne 25 g d'eau. Son entourage est déjà frappé par la transformation rapide de la malade, qui réagit et reprend des forces. Elle absorbe même à midi du lait avec un oeuf battu et un peu de jus de viande. L'après-midi est calme. A 18 heures, nouvelle émission de matières, plus foncées que le matin.

Les urines, qui étaient troubles, s'éclaircissent. La nuit du 11-12 décembre est excellente. La malade a un bon sommeil. Le 12, l'amélioration s'accroît. Le matin elle prend du café, du lait, des biscuits, de l'orangeade. On me tient au courant par téléphone. Je conseille une technique particulière pour préparer le jus de viande. On me comprend mal, et le soir, on donne un jus de viande préparé, non avec de l'eau ordinaire, mais avec 200 g d'eau activée. 21 heures, la surveillance s'étant un peu relâchée, la malade se lève, suit un long couloir et descend vers le rez-de-chaussée. On lui fait réintégrer son lit et elle passe une bonne nuit, après avoir été à la selle à 23 heures.

Le 13 au matin, nouvelle selle. On lui fait prendre encore un jus de viande préparé avec 200 g d'eau activée. Cependant l'entourage, voyant s'épuiser la précieuse provision d'eau, a un doute et me téléphone avec quelques précautions oratoires. L'incident est réglé : je ne suis pas trop inquiet du fait que la prise massive de la veille a été bien supportée.

Et en effet, il n'y a aucune réaction particulière : la malade passe l'après-midi dans un fauteuil. Les forces reviennent : elle se lève et se met au lit seule. L'esprit se dégage également : la parole est aisée. La langue est fraîche et rose. Fonctions digestives normales.

20 décembre. La malade a pris froid dans les couloirs. Bronchite, mauvais état général. Inquiétude de l'entourage.

24 décembre. Tout est rentré dans l'ordre en moins de 48 heures. Bon état général. Esprit très lucide. La malade a repris goût à la vie.

Signé : Docteur Ch. M...

N. B. – La malade a vécu encore plusieurs années.

Lettre du Docteur G. L. à Grenade-sur-Adour

Le 15 octobre 1963,

Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt "Le Secret des Patriarches" et je me suis demandé s'il n'y avait pas quelque relation entre ces travaux et ceux du Professeur Kervran sur les "transmutations biologiques".

Quoiqu'il en soit, j'ai fait appliquer par un de mes malades le traitement modificateur que vous proposez.

Avec un résultat extraordinaire. Ce qui m'oblige à vous signaler cette observation et les détails nécessaires.

M.M..., quadragénaire, a fait, il y a deux ans, une maladie d'Aler très pénible stabilisée après six mois d'hôpital. Je le surveille depuis. Son état était caractérisé par une asthénie physique et psychique profonde, des troubles intestinaux, une maigreur importante, une impuissance sexuelle totale. Je l'ai plusieurs fois soumis à des traitements reconstituants énergiques : résultats favorables temporaires sur l'asthénie. Par contre, rien sur la maigreur, rien sur l'impuissance.

Sommeil toujours agité. Récemment il consulte de nouveau pour fatigue et nouvelle perte de poids. Je lui ai fait accepter le traitement suivant :

1. Eau énergétique M. V. ;
2. A peine une cuillerée à soupe de pollen de miel (troubles du transit intestinal) ;
3. Midi et soir avant de manger Glucophytol vitaminé C 350 ;
4. Demi-heure avant les principaux repas : 1 cuillerée de Dianabol (anabolisant de synthèse).

A noter que des traitements tels que Glucophytol (Ca, Mg, P et vit. C) + anabolisant avaient déjà été mis en pratique avec association de protéinothérapie quelquefois, sans résultat valable, comme je le souligne ci-dessus. Or, après l'administration de l'Eau énergétique s'est dessinée une évolution rapide ainsi caractérisée :

1^{ère} phase : accentuation de l'amaigrissement ; diminution de l'asthénie; régulation du sommeil et de l'intestin.

2^{ème} phase : prise de poids ; disparition de l'asthénie ; ce cardiaque fait 10km à pied à la chasse sans fatigue : moral en flèche ; réapparition de l'appétit et des possibilités sexuelles.

Samedi dernier, très exactement 12 octobre, je l'ai revu. Il a pris presque 10kg et se sent à tel point transformé qu'il m'a dit : " Docteur, je me sens mieux qu'avant de tomber malade!"

Ce résultat dont seul l'entourage de ce M..., lui-même et son médecin peuvent vraiment apprécier, "goûter" dirais-je même, l'extraordinaire, m'incite à faire d'autres expériences. Bien sûr j'envisage les bienfaits de cette cure pour les miens et moi-même.

Pouvez-vous me faire parvenir 4 litres d'eau, dont 2 pour moi ? Faut-il régler à réception ou par virement? Cette peut-elle être administrée par voie parentérale ?

Signé : G. L.

Lettre du Professeur Jean Lepine, de l'institut.

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre 2e envoi, qui s'est croisé avec ma commande que je maintiens pour l'avenir. *Merci*. Je vous aurais rendu compte : *en apparence*, succès. Tous les jours on me complimente sur ma bonne mine. *En fait*, deux choses :

- a) une certaine augmentation des forces: depuis plusieurs mois, je ne pouvais me lever d'une chaise – même pas d'un fauteuil profond – sans m'appuyer. Je puis le faire maintenant.
- b) une certaine vivacité d'esprit. Depuis des mois je voulais rédiger un article de revue assez important et je ne pouvais m'y décider. J'ai éprouvé le besoin de m'y mettre et j'ai commencé.

Aucun progrès pour la mémoire. Augmentation des douleurs rhumatismales et impression que ma sensibilité aux influences atmosphériques a augmenté. Une partie des douleurs – surtout des genoux, peut s'expliquer par une fragmentation des concrétions qui peut être suivie d'amélioration.

Je trouve que, pour 2 litres et pour mon âge, ce résultat est encourageant – et je vous remercie encore bien vivement.

Signé :
Jean LEPINE.
Membre de l'Institut.
Ex-Doyen de la Faculté.
de Médecine de Lyon.

ANNEXE 8

k) EXTRAIT D'UNE CONFERENCE FAITE PAR M. VINCENT

le 20-5-1935, au groupe X-Alimentation

(Bulletin du Centre d'Etudes Economiques de l'Alimentation, n° 439, bd Sébastopol, Paris)

“Je vais vous donner aujourd’hui simplement des résultats expérimentaux, montrant le rôle extrêmement important de l’alimentation dans la genèse de divers accidents pathologiques, et la création de toutes pièces de maladies dites “microbiennes” parce qu’on les a considérées longtemps comme dues à l’action propre de microbes.

“Le docteur Stiner, l’un des grands chefs du Service Fédéral d’Hygiène Publique en Suisse, a observé sur l’animal, dans ses nombreuses recherches, l’apparition de quelques maux qui semblent frapper électivement l’espèce humaine, et qui étaient inconnus sur l’animal qu’il a utilisé, le cobaye. Je tiens à le remercier pour les documents et clichés qu’il a bien voulu me transmettre, et que je vais vous montrer.

“Le cobaye, animal de laboratoire, ne fait jamais de carie dentaire, et jamais aucun observateur n’avait pu noter de cancer dans n’importe quel organe. “Or, le docteur Stiner, en nourrissant ses animaux avec une alimentation anormale pour les cobayes, mais agréable pour nous: du bon pain blanc et du bon lait bouilli, a pu arriver à produire la carie dentaire qui commence six jours après le début des expériences.

“Ce même régime alimentaire provoque l’apparition du cancer du poumon et, je le répète, chez une espèce animale qui normalement alimentée, ne fait jamais de cancer ; environ la moitié des animaux en expérience meurent de pneumonie, l’autre moitié de cancer du poumon.”

NOTE DE L’AUTEUR.

J’ai reproduit ces expériences, avec les mêmes résultats. Toutefois, en ajoutant de l’Eau traitée à la ration de l’animal, j’ai pu retarder de plusieurs semaines l’apparition des phénomènes de carence, et parfois même les empêcher totalement.

ANNEXE 9

I) QUELQUES TEMOIGNAGES

José MEIFFRET,
né le 27 avril 1913,

L'homme le plus rapide du monde à bicyclette (le km derrière entraîneur) à 204 km 778 (Allemagne 1962).
Grand prix de littérature sportive 1965, Lauréat de l'Académie Française 1965.
Incapacité permanente partielle 40% (chute sur autodrome de Monrhléry 1952).

52-PERTHES, le 22 mai 1967.

Je soussigné José MEIFFRET certifie utiliser 4 titre expérimental l'EAU ENERGETIQUE VIOLET depuis quelques mois. Ayant souffert d'un début d'ulcère stomacal et d'une inflammation de l'artère coronaire à la suite de divers soucis, grand blessé de la tête en instance de consolidation (5 fractures du crâne à la suite de ma chute sur l'autodrome de Monthléry en 1952), atteint d'une hernie inguinale double que je contient par la culture physique abdominale matin et soir, c'est donc avec une stricte observance que j'ai surveillé mes réactions dès le début de l'absorption de l'eau dynamisante Marcel VIOLET.

Etant donné que je prépare deux records, l'un sur terre, celui de la grande vitesse à bicyclette sur l'Heure (125 km 815 détenu par VANDERSTUYFT depuis 1928) et l'autre sur l'eau, la traversée de la Manche en hélicycle (4 h 32 depuis 1930) j'ai donc grand intérêt à veiller à rechercher tout ce qui peut améliorer ma forme physique et mentale. Je me suis donc rendu compte qu'après mes entraînements depuis que je bois l'eau VIOLET, je ne suis plus fatigué comme auparavant. Mon état général semble donc meilleur et j'ai vraiment ressenti, à divers moments, une action excitante des fonctions cellulaires, ce qui ne peut que renforcer l'autodéfense d'un corps déjà bien marqué par une très grave chute et les soucis de la vie moderne. Je me suis aperçu également qu'en passant la lotion et la crème EV et VK 57 sur la partie abdominale affaiblie j'ai pu raffermir les tissus relâchés, ce qui, avec la culture physique à laquelle je m'astreins, m'a apporté une très grande satisfaction et me permet de contenir l'organe normalement et sans bandages. J'utilise également la crème VK 57 pour renforcer les tissus de ce crâne qui, en 1952, fut fracturé en plusieurs endroits (avec embarrures). En cas de maux de tête la lotion EV décongestionne les parties fracturées.

Il se confirme donc que grâce à l'eau Violet il s'est produit une récupération rapide après mes efforts sportifs, et un vif soulagement des parties affaiblies de mon corps grâce à la crème VK 57 et la lotion EV. Je ne m'étonne donc même pas qu'en secret des champions sportifs, et même, dit-on, des entraîneurs de chevaux de course utilisent cette eau dans le plus grand secret afin de décupler leurs forces dans le but de vaincre leurs adversaires. Il est en tout cas certain que diverses parties de mon corps se sont éveillées sous forme de "réactions de défense" depuis que je bois l'EAU VIOLET dont je confirme l'action bienfaisante ainsi que son innocuité totale.

En foi de quoi je délivre à Monsieur VIOLET, que je félicite pour ses recherches si utiles pouvant aider à stopper le vieillissement qu'hélas nous craignons tous, cette caution pour valoir ce que de droit.

Signé :

J. MEIFFRET.

ABBAYE SAINTE-MARIE DE PARIS

5,rue de la Source – XVe.

Le 6 janvier 1964.

Cher Monsieur VIOLET,

Permettez-moi au début de cette nouvelle année de vous offrir mes vœux bien sincères pour vous-mêmes et les vôtres, ainsi que pour votre personnel.

Combien je souhaite que cette année 1964 voie s'accroître sensiblement le nombre de ceux qui s'intéressent à votre découverte, et de ceux qui font usage de votre Eau ; Ils vous apporteront alors de nouveaux témoignages en faveur de son efficacité et contribueront à répandre une découverte que j'aime à dire "providentielle" pour le bien des hommes.

Quoique ce ne soit pas ma partie de m'occuper de la santé des corps, j'ai cependant toujours plaisir à donner, quand une occasion sérieuse se présente de rendre service, le conseil d'essayer votre Eau; il me semble même faire par là un acte de charité. Et quelle n'est pas ma satisfaction, je dirais presque ma consolation, lorsque, quelques mois plus tard parfois, j'apprends que mon conseil a été suivi et que les effets espérés se sont produits.

Ainsi, le Docteur B., Maire de S. (Landes), était devenu un adepte convaincu et agissant de votre Eau.

Une amie de sa femme, qui habite Paris, atteinte d'un cancer généralisé, a vu son état très amélioré après 6 mois de traitement, *sa formule sanguine étant redevenue voisine de la normale.*

Un autre de mes amis (M. W.) adonné à des travaux intellectuels absorbants, se plaignait depuis longtemps de ne plus pouvoir faire face à ses obligations; ayant accepté de prendre votre Eau, non sans hésitations, il a pu récupérer sa capacité de travail presque du jour au lendemain, me disait récemment sa femme, qui se proposait de solliciter un entretien avec vous.

Je cite encore le cas d'un ami de ma famille, habitant Caen atteint d'un cancer généralisé, et plusieurs fois traité à Paris, mais non amélioré après deux ans. Sa femme, à qui ma soeur avait prêté votre livre, lui adressait quelques semaines après une lettre de vifs remerciements: "Je suis bien heureuse, lui écrivait-elle, de vous remercier de nous avoir fait connaître le livre de Monsieur VIOLET ; nous n'avons pas hésité à faire l'essai de cette Eau, et je suis heureuse de vous dire qu'elle a déjà apporté une nette amélioration dans l'état de santé mon mari. Encouragé par cet heureux résultat, il continue consciencieusement la cure commencée, qui lui a déjà redonné des forces et meilleur appétit, et lui permet de travailler sans fatigue (travail de bureau).

Autant de témoignages que je suis heureux, cher Monsieur, de porter à votre connaissance, qui s'ajoutent d'ailleurs à tant d'autres, dont vous nous parlerez peut-être dans votre Tome II, que semble annoncer la 2e édition de votre livre.

En vous assurant de nouveau, cher Monsieur VIOLET, de mon profond respect, ainsi que de mes sentiments religieusement dévoués.

Signé:

Rév. Père M. L.

ECOLE FREINET
Ecole Expérimentale Officielle
06 – VENCE.

le 30 août 1966.

Cher Monsieur Violet,

Voici trois ans que vous avez mis à notre disposition vos appareils producteurs d'Eau Electro-Vibré, pour que nous puissions faire bénéficier nos enfants et notre personnel.

Vous me demandez aujourd'hui de bien vouloir condenser, et préciser s'il y a lieu, les observations que nous vous avons adressées plus ou moins régulièrement.

Je le fais avec d'autant plus de plaisir que nous découvrons chaque jour de nouvelles utilisations, qui confirment la polyvalence de votre Eau. L'emploi systématique et continu que nous faisons depuis trois ans, sur les enfants, le personnel et nous-même, confirme entièrement les conclusions de l'Académie de Médecine, de la Société Nationale d'Hygiène Alimentaire (Randoïn) et des Hôpitaux de Roubaix:

- Innocuité absolue (pas de contre-indications).
- Réveil des possibilités d'Autodéfense de l'Organisme.
- Accélération des thérapeutiques médicales prescrites en cas de maladie.
- Et enfin, modification heureuse du psychisme des enfants les plus divers, jusqu'à des caractériels parfois très difficiles.

L'amélioration se produit assez rapidement, et présente un caractère stable, se traduisant à la fois dans la scolarité et dans le comportement; l'enfant difficile devient un enfant normal.

Au point de vue santé physique, également grosse amélioration. Disparition presque complète des maladies saisonnières : rhumes, bronchites, angines, etc. et, quand il s'en est produit, elles sont bénignes et cèdent à l'action conjointe de votre Eau et du jus de citron que nous employons en association.

Nos maîtres eux-mêmes utilisent avec profit votre Eau traitée : diminution de la fatigue et de l'énerverment, lequel atteignait parfois, avant votre Eau, à un degré tel qu'il devenait parfois impossible, en cours d'année, de poursuivre toute collaboration.

Maintenant, le climat de l'école est tout différent: un sentiment d'euphorie et de gentillesse y règne, et je ne puis m'empêcher de m'extérioriser devant un tel résultat, obtenu avec des moyens d'une telle simplicité!

Le meilleur rendement de la ration alimentaire, dont il est fait état dans le rapport de la Société Nationale d'Hygiène Alimentaire, a été constaté dès le début de l'utilisation, et nous avons écrit à l'époque pour le signaler.

Alors qu'avant, les marmites retournaient vides à la cuisine, nous avons constaté qu'il n'en était plus de même, et nous nous en sommes inquiété.

Vous nous avez rassurés, et les contrôles que nous faisons subir à nos enfants deux fois par mois, ont montré que les courbes de poids et de croissance n'étaient pas altérées, bien que les enfants ne se "bourrent" plus. Bien entendu, tous ceux qui travaillent avec nous, et qui mènent le même combat, ont été tenus au courant, et beaucoup, qui se sont mis à votre Eau, nous ont confirmé les résultats.

A ce sujet, permettez-moi de vous poser une question.

Comment se fait-il, devant de tels résultats, que les Pouvoirs Publics ne généralisent pas l'emploi de votre découverte ?

En tout cas, dans nos milieux, votre découverte est partie, et bien partie. Nous ne pouvons que vous encourager à persévérer.

En vous renouvelant nos très sincères remerciements, je vous prie de croire, cher Monsieur Violet, à nos sentiments les meilleurs.

Signé:

E. FREINET.

19/7/1978

Cher Monsieur,

Je vous adresse donc ce mot. Vous le jugerez peut-être prudent, mais je suis assez fixé sur ce qui peut donner efficacité à un témoignage.

Si vous l'utilisez, je désire donc que cela soit sous cette forme, si vous désiriez y apporter un changement, ayez l'obligeance de me le soumettre.

Mes sentiments les meilleurs.

M. ZAMARON.

Le 19 juillet 1978

Monsieur le Directeur Général,

L'épouvantable drame du camping d'Alfaques ayant fait tant de victimes et de blessés par brûlures, m'incite à vous signaler qu'étant moi-même brûlé il y a huit ans (à 74 ans, atteint à 18%), je pus quitter l'hôpital après un mois et bien rétabli.

A l'effet des soins s'ajoute, j'en suis persuadé, celui de l'Eau Violet que mes enfants m'apportèrent abondamment mélangée en des bouteilles d'eau minérales.

Il semble, que sans prétendre à être remède miracle, l'Eau ainsi Dynamisée, apporte à l'organisme dans sa lutte contre une atteinte profonde un concours particulier capable de renforcer et hâter une remise en ordre.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments distingués.

M. Fernand ZAMARON

Paris.

Le 3 juillet 1978

M. GUYAUX

221, chemin de Gilly

Grand Charleroi

6040 Jumet (Belgique)

Monsieur,

La présente est pour vous signaler que je vous fais parvenir la somme de 3 200 F. B. pour un appareil B. O. Familial, mais avec électrode titane au lieu de cuivre. Si la somme n'est pas juste, vous pouvez me faire confiance pour le règlement du reste après.

Je vous prie de m'excuser pour la comédie qui s'est passée de ne pas vous l'avoir commandé plus tôt, la cause en est que cinq personnes différentes qui étaient venues aux renseignements au sujet de l'eau, m'avaient promis de me le rapporter, disons vous rendre visite pour plus de renseignements. Je ne les ai plus revues, même M. Bourtant de Lovernal me l'avait promis aussi.

Même certains membres de l'hôpital avaient promis aussi car d'urgence et sans espoir (je l'ai appris par ma soeur), j'ai dû subir l'opération d'une hernie étranglée. On dut m'opérer sans m'endormir.

Pendant l'opération, l'infirmière après avoir vu mes organes, s'est étonnée, m'a demandé ce que je faisais pour rester si jeune à 80 ans et après sept jours j'ai pu rentrer chez moi ; le deuxième jour je me levais de mon lit.

J'ai eu cinq docteurs différents et beaucoup de membres du personnel qui sont venus aux renseignements (ils n'en revenaient pas) car ma soeur m'apportait l'Eau que j'avais préparée dans vos bouteilles plastiques, ils venaient lire la publicité et restaient septiques (plusieurs m'ont dit qu'ils allaient se rendre à Paris ou écrire) que de l'eau puisse faire tant d'effet vue que c'était sans espoir qu'ils m'avaient opéré.

Faites l'impossible pour comprendre ma lettre car de mon jeune temps on devait travailler jeune, donc pas d'école.

Veillez recevoir, Monsieur, mes très sincères salutations.

ANNEXE 10

m) CONCERNANT L'AGRICULTURE

Comptes rendus des essais sur les moyennes et grandes cultures

EMPLOI DE L'EAU DYNAMISEE DANS LES SEMENCES ET PLANTES REPIQUES

L'effet de l'Eau électro-vibrée et Dynamisée Marcel Violet sur les animaux vient surtout des ondes biologiques et très accessoirement des oligo-éléments.

Par contre, pour les végétaux, il semble que l'effet dépende plus de la nature de l'oligo-élément. Chaque électrode ne semble donner de résultats positifs que pour certaines espèces de plantes. Des essais systématiques sont donc en cours pour déterminer la nature de l'eau à utiliser pour chaque type de culture.

En attendant la fin de ces essais, nous ne pouvons actuellement pas distribuer ou commercialiser d'eaux destinées au trempage des graines car les résultats seraient inconstant.

A titre de première expérimentation, nous pouvons vous adresser 2 litres d'Eau Agricole qui vous seront facturées 12Fr le litre départ (par poste 39,75 F le colis de deux bouteilles emballages perdus).

Les essais consistent à faire tremper les graines. La durée varie de 1/4 h à 4 heures suivant la grosseur des graines. Bien entendu après trempage, cette eau peut-être utilisée à nouveau pour de nouvelles graines ou semence : haricots, pois, etc.

Ne jamais mettre l'eau en contact avec le métal.

Il y a lieu de tenir compte que les résultats sont susceptibles de variation suivant la nature du terrain.

D'une façon générale :

- ❖ Faire 2 rangées de même nature dont l'une en culture normale, l'autre avec des graines ou des plants trempés.
- ❖ Petites graines : suivant la grosseur de 1/4 heure à 4 heures.
- ❖ En principe, pois, haricots, fèves : 3 à 4 heures.
- ❖ Laisser sécher avant la mise en terre.
- ❖ Pommes de terre : 1/2 heure.
- ❖ Laisser germer : avant mise en terre trempage 2 à 3 minutes.
- ❖ Plants repiqués : poireaux, tomates, éventuellement choux, salades, etc.
- ❖ Faire tremper les graines 1/2 heure à 3/4 d'heure.
- ❖ Pour les choux, trempage légèrement supérieur.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'Eau Dynamisée à usage humain ne donne aucun résultat en agriculture. L'Eau Agricole nécessite un traitement spécial avec des oligo-éléments totalement différents, ce qui la rend insuffisante à la consommation humaine.

29 AVRIL 1960

Des betteraves fourragères "Collets Verts" sont semés dans la pièce dite "La Carrière".

Les travaux de préparation du sol sont pratiqués sans distinction sur l'ensemble du champ.

D'autre part, la répartition des engrais est absolument uniforme. Les binages sont faits et le démarcage est pratiqué à 35 pieds au décamètre.

La végétation est la même jusqu'au 15 et 20 juin. A ce moment, les betteraves prennent de la force, et les parties traitées Eau et Eau+Gaz sont plus vigoureuses.

La différence à l'avantage des parties traitées s'accroît.

Le 25 juillet, une pesée géométrique donne les résultats suivants:

Les betteraves arrachées sur 5 mètres ont été prises à la même distance dans le dép. x, à un endroit représentant la végétation moyenne de la partie intéressée.

	<i>Long. Rg</i>	<i>Nb betteraves</i>	<i>Poids</i>	<i>Rendement Ha</i>
<i>Témoin</i>	5 m	18	12,5 kg	50 000 kg
<i>Eau Mg+Cu</i>	5 m	16	15,2 kg	64 800 kg
<i>Eau+Gaz</i>	5 m	16	14,5 kg	58 000 kg

Arrachage betteraves fourragères de novembre 1960

Pièce Cimetière :

Eau Mg+Cu : 125 tonnes
Eau+Gaz : 114,7 tonnes
Témoin : 103,1 tonnes

Pièce Paray :

Eau+Mg+Cu : 115 tonnes
Eau+Gaz : 115,086 tonnes
Témoin : 103,1 tonnes

RESULTATS CULTURE BETTERAVES SUCRE – 1960

Dates semis	Variétés	Date arrosage	DENSITE	
			témoin	traitée
29/03	Polyphoïde Distil	3/12		8°
7/04	Cérès	2/12		8°2
16/04	Cérès	30/11	7°9	

Ces graines de betteraves étaient traitées Eau+Mg+Cu et Gaz.

Les 16 et 17 avril, nous procédons au semis de graines betteraves sucrières de variété Cérès. Sur la parcelle désignée à "Gauche Distillerie".

Les graines de la 1re Partie ont été traitées à l'eau Mg+Cu+Gaz. Celles de la deuxième Partie sont sans traitement.

Les conditions de Culture-Engrais, etc. sont absolument identiques. Le traitement envisagé pouvant tout influencer (la végétation ou poids ou densité).

Voici les résultats :

la végétation des betteraves de la partie traitée paraissait plus régulière que la végétation des betteraves non traitées.

Rendement – Poids :

par suite de la température plus pluvieuse de l'automne 1960, les débardages de betteraves furent très difficiles, aussi je ne peux donner de renseignement précis sur le Rendement Poids.

Densité :

la densité a été prise par Distillerie Coopérative de Garancères sur plusieurs remorques avec moyenne des remorques :

Densité Partie non traitée : 7°9

Densité Partie traitée : 8°2

8 NOVEMBRE – BETTERAVES FOURRAGERES

Rendement Hectare /Betteraves fouragères

Témoin : 103 100

Traitées EAU (Mg+Cu) : 114 700

Traitées EAU+GAZ : 115 086

POMMES DE TERRE

1°) 12 février 1960

10 plans de pommes de terre – Trempées dans l'eau ordinaire pendant la nuit.

10 plans de pommes de terre – Trempées dans l'Eau électro-vibrée MG-CU pendant la nuit.

Germination à l'avantage de l'Eau traitée.

Résultats :

* Pomme de terre non traitée – Quantité : 47 – Poids : 330 g.

* Pomme de terre traitée – Quantité : 56 – Poids : 385 g.

Goût identique à la consommation.

2°) Arrachage le 21 juin

* 3 pommes de terre traitées – poids : 970 g. Nombre : 55 Eau MG-CU

* 2 pommes de terre traitées – poids : 1 115 g. Nombre : 42 Gaz

Le traitement au Gaz : moins nombreuses, mais plus grosses, surtout 4 ou 5 pommes de terre.

COMPTE RENDU DES ESSAIS A LA FERME EXPERIMENTALE (400 ha)

POMMES DE TERRE

1963 – 40 hectares plantés.

- a) Pommes de terre de consommation : augmentation du tonnage moyen 10% avec 2 semaines d'avance sur la récolte.
- b) Pommes de terre industrielles : rendement fécule

1er essai : partie non traitée : 17,1 %
partie traitée : 23%

2e essai : partie non traitée : 17,8%
partie traitée : 24%

Récolte 1963 : rendements.

Témoins :	34 tonnes à l'hectare
Traités au Gaz/Carbone :	35 tonnes 980 à l'hectare
Traités au Gaz/Cuivre/Magn. :	36 tonnes 352 à l'hectare
Traités au Cuivre/Magnésium :	38 tonnes 850 à l'hectare.

ANNEXE 11

n) CONCERNANT L'ELEVAGE

Compte rendus des essais effectués dans la ferme expérimentale de 400ha, située en Ile-de-France, à l'ouest de Paris, entre 1959 et 1965, sur les animaux (poulets, agneaux, veaux, vaches).

EXPERIMENTATION FAITES DANS LA FERME EXPERIMENTALE DE 400 HA SUR DES MOUTONS

1. Prendre un lot de 30 ou 40 animaux de la même souche, d'une date de naissance sensiblement la même.
2. Faire de ce premier lot, 2 lots bien séparés afin d'éviter qu'ils puissent se mélanger.
L'alimentation sera strictement la même.
1 lot témoin recevra de l'eau ordinaire mélangée aux aliments (suivant le principe adopté par l'éleveur).
le 2e lot recevra, dans les mêmes conditions de l'Eau traitée.
3. Les animaux seront pesés au départ avant de commencer l'expérience et il serait souhaitable, pour éviter toute erreur, qu'une marque indélébile soit faite autant que possible à l'oreille.
4. Une pesée doit être faite après un mois pour les moutons, et deux mois pour les porcs.
5. Au moment où les animaux seront jugés bons pour la vente, nouvelles pesées des témoins et des traités. Il est normal que les animaux traités soient en avance de 12 à 18 jours sur le témoin.
6. La même opération sera faite lors de la vente du lot non traité, ce qui permettra de constater exactement le nombre de jours gagnés et le poids en viande obtenu, la qualité de la viande et de laine pour les moutons.
7. En ce qui concerne les porcs, il faut éviter de mélanger les mâles et les femelles.
8. Pendant la durée de l'expérience, qui devrait si possible être contrôlé par une deuxième expérience, rien ne s'oppose à ce que le reste des animaux soit traité à l'eau électro-vibrée. Les résultats contrôlés, le traitement peut être fait sur tout les animaux.

RAPPORT DE M. EN SOLOGNE

Rapport d'un mois de traitement

Il est rentré 2 lots de porcelets à la date du 18 décembre 1961 dans deux cases côte à côte.

Dans la première case, la soupe est faite à l'eau traitée : 1/3 d'eau traitée et 1/3 d'eau ordinaire.

Dans la seconde, même soupe uniquement à l'eau ordinaire.

Constatation après un mois

Les porcs avec l'eau traitée (1ere case) ont en moyenne 900 grammes de plus que ceux de la seconde case.

LE 23 AVRIL 1965

COMPTE-RENDU DE L'EXPERIENCE SUR L'ELEVAGE DES MOUTONS

50 moutons à l'eau électro-vibrée et Dynamisée, et 50 témoins.

Eau traitée à 1 litre à la minute, Oligo-élément Magnésium et Cuivre, en mélange.

MOUTONS

1 litre par jour de l'Eau traitée mélangé à 2 litres d'eau ordinaire pour 1 litre d'Eau traitée. Ne leur laisser boire que cela.

RESULTATS

18 jours d'avance sur 100 jours.

100 jours pour les traités.

118 jours pour les témoins.

En plus, les témoins pèsent 2 kilos de moins sur 17 kilos.

Donc, gain de viande : 12 % de poids en plus.

1er NOVEMBRE 1959

EXPERIENCE SUR ENGRAISSEMENT

I.- Veaux.

Deux veaux jumeaux naissent, ils pèsent le même poids et ont la même alimentation.

A l'un, nous donnons 3 fois par jour un verre à bouche d'eau traitée Magnésium+Cuivre.
Le 15 décembre, ils pèsent réciproquement : 80 kg.
Le 28 janvier, ils pèsent réciproquement 120 kg.
Donc, aucune différence en poids vif.
Par contre, le poids net de viande était le suivant:
Poids viande nette :
TRAITE : 75 kg ; TEMOIN : 70 kg.

II – Moutons.

Des lots semblables de 40 sujets étaient constitués à la naissance, en éliminant les animaux anormalement forts ou faibles.
Les agneaux étaient vendus lorsqu'ils atteignaient le poids de 36 kg.
Dans les lots témoins, ce poids était atteint entre 115 jours pour les animaux les plus précoces, et 125 jours pour les derniers.
Dans le lot traité, la croissance était plus régulière, et le 100e jour tous les agneaux pesaient entre 36 et 37kg.
En outre, les commissaires acheteurs reconnaissent une quantité supérieure aux animaux des lots traités, dont le rendement en viande nette dépassait de 5 à 8% celui des animaux traités.
Enfin, il y a eu interventions du vétérinaire pour certains animaux des lots témoins, alors qu'il n'y a rien eu à signaler dans les lots traités.

III. – Porcs.

Les essais faits sur les porcs, bien que portant sur des lots d'animaux plus réduits, ont donné des résultats absolument comparables à ceux des essais effectués sur les agneaux.
Une deuxième série d'essais est actuellement en cours, en utilisant des oligo-éléments différents, dans l'espoir d'obtenir des animaux moins gras.

10 JUIN 1965

Cher Monsieur,

Voici le résultat de l'essai de votre appareil électrique pour modifier l'eau de boisson des moutons.
Premier essai en mai-juin 1964, sur un lot de 10 brebis et 10 agneaux en comparaison avec un lot identique buvant de l'eau ordinaire. A l'avantage du premier lot, j'ai pu constater un gain de près de 3 semaines pour la vente par rapport au 2ème lot. Les brebis du 1er lot étaient également en meilleur état.
Deuxième essai en janvier 1965 avec un premier lot de 10 brebis et 13 agneaux et un deuxième de 10 brebis et 12 agneaux. Même constatation que pour le premier essai.

Je peux donc vous dire ma satisfaction pour cet appareil.
Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

EXPERIMENTATION DE L'EAU ELECTRO-VIBREE ET DYNAMISEE SUR LES OVINS (Ferme expérimentale de 400 ha)

Il a été prélevé, au fur et à mesure des naissances, 75 agneaux provenant du même bélier.
Dans une première bergerie, les 38 agneaux nés entre le 15 septembre et le 10 octobre.
Dans une deuxième bergerie, les 36 agneaux nés entre les 3 et 19 octobre.
Ces deux bergeries sont séparées par une clôture en planches.
L'alimentation des deux bergeries est exactement la même, sauf pour la boisson :

- o dans la première, eau ordinaire de la ferme.
- o dans la deuxième, eau de la ferme traitée, à raison de deux parties d'eau normale pour une partie d'eau traitée.

CONSTATATIONS

Un mois après les agneaux de la deuxième bergerie prenant de l'eau traitée sont plus vivants. La laine est jeune et grasse avec beaucoup de suint, ce qui indique une bonne santé.
M. Rousseau, courtier en moutons au marché de la Villette, a marqué séparément les agneaux de la 1ère et 2ème bergerie.
Vente : les deux lots ont été vendus le 15 janvier.
Le poids moyen des agneaux de la 1re bergerie était de 16 100 kg de viande. Celui de la 2ème bergerie était de 17 180 kg.
Résultats : il résulte de cette expérimentation que les agneaux de la 1ère bergerie ont une durée d'alimentation de 15 jours en moyenne supérieure à ceux de la 2ème bergerie recevant de l'Eau traitée, avec un rendement en viande inférieur.

Observations : M. Rousseau, courtier à la Villette, fait observer les deux lots provenant des mêmes brebis et note : “Je constate que le lot des 36 agneaux traités étaient mieux formés, moins gras et plus de viande.” “Ce lot d’agneaux traités était en terme de métier – très rayé – c’est-à-dire très suivis dans leur conformation – présentation et qualité.

Deux expérimentations ont été faites dans les fermes voisines. Les résultats ont été sensiblement les mêmes: gain en poids de viande, gain en temps d’alimentation. (Voir lettre de M. Bideault, fermier.)

L’expérimentation sur des veaux (vrais jumeaux) a donné le résultat suivant:

- Achat 24 janvier.

- Alimentation : poudre dite “Egala lait” mélangée dans l’eau de manière à obtenir un liquide d’une consistance égale au lait.

- 2 lots : 1 lot témoin 1 lot Eau traitée.

Témoin : achat 24 janvier 50 kilos

Traité : achat 24 janvier 47 kilos

Vente 2 avril.

Témoin : 120 kilos Rendement en viande : 75 kilos.

Traité : 131 kilos Rendement en viande : 78 kilos.

OBSERVATIONS

Il a été constaté à plusieurs reprises que de jeunes veaux, désignés sous le terme “crevar” destinés à l’équarrissage, ont été mis au traitement de l’Eau électro-vibrée et qu’après deux ou trois mois de traitement, ces veaux avaient repris la vigueur et la forme des veaux normaux.

VACHES LAITIÈRES

(Lettre de M. Guilleux)

5 AOUT 1974

Suite à votre lettre du 25 juillet 1974 que vous avez adressée à M. Bordeau, je donne les résultats constatés jusqu’à ce jour. Nous avons 70 vaches laitières.

L’appareil a été réglé pour un litre et demi à la minute. Il fonctionne 22 heures 30 par jour – trois arrêts d’une demi-heure sont prévus. Ce qui fait que les bêtes ont la possibilité de boire de l’eau non vibrée. Quant à la production laitière, il est très difficile actuellement de répondre honnêtement à cette question, cela ne peut être jugé qu’à l’automne.

Les résultats pour la matière grasse sont très bons. L’augmentation actuelle est de 4 kg par litre et d’une façon constante.

Il y a une amélioration très visible sur l’ensemble du troupeau et un gain de poids certain. Satisfaction générale à tous les points de vue.

Aucune bronchite en comparaison avec des années précédentes. Pas de maladie du troupeau depuis la mise en service de l’appareil. Les bêtes ont pratiquement vêlé seules et les délivrances se sont opérées dans les meilleures conditions.

Nous n’avons en somme qu’à exprimer notre satisfaction pour les services rendus par cet appareil qui se trouve amorti dans les délais les plus brefs. Nous vous demandons de nous expédier d’urgence le même appareil que vous nous avez mis en démonstration, ce dont nous vous remercions le plus vivement ainsi que M. Bordeau.

RAPPORT SUR LES POULETS, MOUTONS, PORCS

Nous donnons ci dessous les résultats d’essais statistiques effectués sur des lots d’animaux très différents, ainsi que sur des cultures diverses.

Les résultats obtenus sur des animaux de laboratoire, par la Société d’Hygiène Alimentaire (rendement de la nourriture ingéré augmenté de plus de 20% pour les animaux recevant de l’eau traitée).

ENGRAISSEMENT DES POULETS

Essais effectués sur des lots de poulets d’un jour, race Sussex, absolument semblables. Les poids moyens sont ceux obtenus sans tenir compte des pertes, c’est-à-dire en divisant le poids total du lot par le nombre de poulets survivants.

Nbre de Jours	Dates des pesées	Lot témoin		Lot traité		Gain en %
		Poids total	Poids moyen	Poids total	Poids moyen	
22	19 mars	3 150 kg	350 g	5 260 kg	404 g	15,4%
33	30 mars	5 270 kg	585 g	8 370 kg	643 g	10%
44	10 avril	7 370 kg	819 g	12 050 kg	927 g	13%
51	17 avril	8 350 kg	927 g	14 650 kg	1 126 g	21%
61	27 avril	10 030 kg	1 114 g	17 650 kg	1 357 g	21,8 %

Les poulets sont vendus à cette date. L'expérience, poursuivie sur quelques sujets, a donné les résultats suivants :

Nbre de Jours	Dates des pesées	Poids total	Poids moyen	Poids total	Poids moyen	Gain en %
72	8 mai	11 630 kg	1 292 g	19 620 kg	1 509 g	17 %
82	18 mai	14 250 kg	1 610 g	24 220 kg	1 860 g	17 %
107	12 juin	16 250 kg	1 784 g	27 400 kg	2 107 g	19 %

Le taux de mortalité est tombé de 4 % sur les témoins, à 0,4 % sur les poulets traités.

REGLE GENERALE POUR ELEVAGE DE CHEVAUX

L'appareil agricole produit 2 000 Unités (U) par heure et par litre.

Donc si l'appareil est réglé pour un passage de 1 litre/heure, on obtient de contenant un litre = 2 000 Unités.

Le cheval a besoin : 1 Unité X poids du cheval.

Le cheval a donc besoin : 400 Unités pour son poids de 400 kilos.

Ces 400 Unités sont contenues dans 200 grammes d'Eau traitée 1 litre/heure.

En réglant l'appareil à 10 litres/heure, on trouve 2 000 Unités dans 10 litres = 200 Unités par litre.

Il faudrait donc 2 litres pour 400 Unités correspondant au poids du cheval.

Donc mélanger 2 litres dans la ration d'eau journalière après avoir réglé le débit de l'appareil à 10L/heure.

COMPLEMENTS

Le 5 février 1971

Monsieur Georges BERNARD

A Monsieur Marcel Violet
Ingénieur des Arts et Métiers
5, boulevard des Italiens
Paris 11e

Cher Monsieur Violet,

Avant de vous exprimer ma reconnaissance pour les précieuses indications que vous m'avez données relativement à la possibilité d'améliorer ma santé, par l'application de vos procédés, permettez-moi de vous rappeler aussi brièvement qu'il se peut dans quelle pénible situation physique et morale j'étais au début de ma maladie.

En effet, le 16-6-67 à la suite d'insomnies anciennes et tenaces, de fatigue générale et de psychasthénie je fus, sur le conseil d'un médecin généraliste assisté d'une neurologue, admis d'urgence à la maison de santé d'Epinay (93) pour y subir une cure de sommeil prévue pour quinze jours.

.../...

Après l'exposé d'une telle épreuve physique et morale je ne manquerai pas de tirer les conclusions suivantes qui s'imposent.

- Le traitement de l'insomnie rebelle par la cure de sommeil; s'il a pu réussir à certains malades, la chose à ma connaissance n'ayant pas été formellement prouvée, a provoqué chez moi un véritable empoisonnement.

.../...

- Pendant deux années entières, je fus incapable de travailler et de me livrer à aucune activité d'aucune sorte, ce qui apporta la preuve formelle de la gravité de mon cas. Finalement, je dus attendre encore un an avant de pouvoir me réintégrer à la vie courante et exercer des activités professionnelles à temps complet.

BEAU RESULTAT, VOUS POUVEZ EN JUGER !

Il est temps, maintenant, cher Monsieur Violet, d'en arriver aux réels bienfaits de vos procédés.

Dès que j'eus connaissance par la lecture des ouvrages de Robert Charroux sur l'insolite et de Georges Pierquin sur la médecine parallèle, de l'existence à Paris d'un Ingénieur des Arts et Métiers qui traite l'eau par des procédés électro-vibratoires aux fins de réaliser des sensibles améliorations voire la guérisons des maladies réputées chroniques, je décidais de tenter une expérience.

Après huit mois de traitement régulier par "l'eau Violet" (5-6-70 au 5-2-71), j'ai constaté avec une vive satisfaction que cette expérience a été positive. Les faits suivant le démontrent surabondamment:

- Nette amélioration de mon état général.
- Suppression totale de ce désagréable état psychasthénique dans lequel je me trouvais auparavant.
- Disparition des violents spasmes nerveux qui, nuitamment, me secouaient bras et jambes.
- Régression et disparition de la peur qui me tenaillait les entrailles nuit et jour.
- Plus grande résistance physique à l'effort.
- Aptitude à des travaux intellectuels.
- Appétence sexuelle.
- Teint plus coloré, cheveux plus brillants.

Par contre, je dois reconnaître que le sommeil, certes revenu normalement, est encore insuffisant pour me permettre de me livrer comme autrefois à certaines activités physiques et professionnelles, surtout lorsque celles-ci doivent s'exercer la nuit. Ceci dit, cher Monsieur Violet, je terminerai en disant que c'est à la fois un devoir et une joie pour moi de vous apporter par la présente le témoignage de ma profonde gratitude.

Et par ailleurs, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les plus distingués.

EAU DYNAMISANTE MARCEL VIOLET

o) SANTE – AUTO-DEFENSE – VITALITE JOIE DE VIVRE

Lorsqu'on soumet de l'eau à l'action de l'appareil électro-vibratoire, breveté Marcel VIOLET, cette action a pour effet d'apporter à l'eau des propriétés physiques stables pendant plusieurs mois.

L'Académie de Médecine, consultée par le Ministre de la Santé Publique (bulletin officiel séances des 22 et 29 janvier 1957 et 1er et 8 juillet 1958), après avoir reconnu, dès 1957, que, par ce procédé, il était possible que des éléments favorables à la vie cellulaire soient apportés, demanda alors un supplément d'expérimentation et adopta, en 1958, à l'unanimité, l'avis favorable, pour le domaine diététique, de sa consommation de l'alimentation, en précisant que l'Eau VIOLET ne semble pas pouvoir être considérée comme un médicament et que son usage ne comporte aucune contre-indication.

Les procédés électro-vibratoires Marcel VIOLET, appliqués à l'eau, semblent lui conférer, en la mettant en état vibratoire et ionisé, une action analogue à celle que l'on prête en chimie aux éléments qui sont à l'état naissant, état qui en multiplie l'activité.

L'organisme du civilisé, gravement éprouvé par les défauts de l'alimentation qu'il a généralement subie depuis son enfance, en particulier sous l'effet de certains procédés de culture intensive, revient rapidement à l'équilibre grâce à une alimentation convenable, mais catalysée, en quelque sorte, par l'état physique de l'eau traitée.

**RESUME NECROLOGIQUE
DES DEUX PRINCIPAUX FONDATEURS
DU LABORATOIRE VIOLET**

Monsieur Marcel VIOLET

Décédé le 17 juillet 1973 dans sa 87e année, quelques semaines après sa présence effective à l'Assemblée Générale.

Petit-fils du duc d'Aumale.

Marié, une fille, Michèle.

Aviateur durant la guerre 1914-18. Est descendu en flammes, grièvement blessé à la tête, accident lui laissant une grave infirmité auditive.

Ingénieur des Arts et Métiers. Ingénieur chez Peugeot. Ingénieur au service Technique de l'Armée. Ingénieur chez Téalémit durant la guerre 1939-45.

Conseiller Technique dans plusieurs autres usines automobiles.

Industriel en mécanique moto-auto-aviation. Spécialiste motoriste. A construit de nombreuses motos et automobiles de courses, notamment le Cima Violet, modèles existant au Musée Automobile de Flers et à celui des Arts et Métiers de Paris.

A réalisé la première motocyclette de parachutiste.

Coureur motocycle et automobile depuis le début du siècle jusqu'à quelques années après la guerre. Recordman du 22e Bol de Monthléry, de la course de Gaillon, de la course Varsovie-Paris-Varsovie.

A réalisé la première pompe cardiaque.

Commandeur du Mérite Sportif.

A réalisé de nombreux exploits de Résistance durant l'occupation allemande 1940-44.

Vice-Président d'Honneur de la Fédération Française de Motocyclisme.

Président d'Honneur de la Commission Technique Internationale. Co-Fondateur avec M. Christian Beau en 1955 et Président de la Mutuelle Nationale d'Assurances Cycles et Motocycles.

Co-Fondateur, Administrateur et Directeur Technique des Sociétés exploitant les Procédés Electro-Vibratoires Marcel VIOLET.

P.S. : Les Administrateurs actuels, en particulier ceux qui ont bien connu MM, Marcel Violet et Christian Beau depuis le début de leurs travaux (MM. Bauchet, Baude et Gérard Beau), ayant grande foi dans les Procédés Electro-Vibratoires Marcel Violet, poursuivent les recherches ainsi que les développements commerciaux et industriels du Laboratoire M. Violet.

Monsieur Christian BEAU
(extrait de Who's Who)

Décédé le 25 décembre 1970 dans sa 78^e année.

Marié en 1919, 7 enfants (3 engagés militaires).

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Blessé à la guerre 1914-18. Engagé 1939-40.

Fondateur en 1934 du Service des Crues de la Seine, Ville de Paris.

Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées au Ministère de la France Outre-Mer (1938-53). Président Directeur Général de la Sté Franco-Belge des Huileries et Coton Africains (COTONAF – Oubangui-Tchad).

Réalisateur de la voie ferrée Djibouti-Addis-Abeba. Réalisateur du début de la Voie Ferrée Transsaharienne. Réalisateur du Canal de Wridi et début du port d'Abidjan durant la guerre 1939-45. Réalisateur en 1953 des premiers essais d'immersion et de relevage du Trou Sans Fond (-400m) d'Abidjan, d'une conduite de Ø 2m sur plusieurs centaines de mètres, en vue de construction d'une centrale hydraulique électrique.

Fondateur et Président Directeur Général de la Société Energie Thermique des Mers (exploitation du procédé Georges Claude). Vice-Président de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale. Co-Fondateur avec M. Marcel Violet (1955) de la Mutuelle Cycles et Motocycles.

Co-Fondateur avec MM. Marcel Gex, Auguste Lagarde et Gérard Beau, son fils, et Gérant du Bureau d'Etudes des Problèmes de Transports et de parking Urbains (BCEPTP' Urbains).

Administrateur, Vice-Président et Président dans de nombreuses autres Sociétés et Associations dont les filiales G. w. Walton, Sté des eaux de Vence, Sté Agricole Stelvia (location du matériel électro-vibratoire des procédés Marcel Violet à débit continu). Président Directeur de la S.A. Laboratoire Marcel Violet depuis 1962 jusqu'au 25-12-1970.

Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer depuis 1963. Commandeur de la Légion d'honneur. Croix de Guerre 1914-18. Grand Officier et Commandeur de divers ordres. Médaille d'Argent de la Ville de Paris (1964) – (Création du Service des Crues de la Seine).

EXTRAIT Copie conforme

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUILLET 1978

Ouverture de la séance à 18h30 au Siège social.

Etaient présents : MM. Bauchet, Baud, Beau, Billet, Ducret.

Etait absent : M. Pagot.

Etait absent et excusé : M. Delorme.

.../...

Le conseil invite la direction commerciale à poursuivre les négociations en cours pour différents marchés français et étrangers tant diététiques, qu'agricoles.

Acceptation de diffusion d'un service "Bio-rythmes".

Acceptation de négociation avec un éditeur, pour la réimpression et la diffusion de notre livre : "L'Energie cosmique au service de la Santé".

.../...

Après échanges de vue sur des questions diverses, la séance est levée à 20h30.

Le Président,
G. Beau

ACHEVE D'IMPRIMER LE 28 MAI 1979
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE
CORBIERE ET JUGAIN A ALENÇON
(ORNE)